Neuchâtel — No 210 (12 pages) Un numéro 20 centimes Mercredi 9 septembre 1959

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de ports en plus.

221me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 — CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S.A., « ASSA » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Une réédition qui vient à son heure

L'Histoire de la Suisse

de William Martin

Il vient de paraître une réédition de l'« Histoire de la Suisse » (1) de William Martin, due à la piété de son fils, M. Georges-Henri Martin, rédacteur en chef adjoint de la « Tribune de Genève ». Nulle publication ne pouvait «sortir» davantage à son heure. D'abord, parce que les jeunes générations qui discutent de tout, et même de nos destins nationaux, oublient trop volontiers de se référer à l'histoire, et c'est parfois sans la connaître qu'elles tranchent du présent. Ensuite, parce qu'il s'agit d'un effort de synthèse concernant le développement de la Confédération qu'à notre connaissance l'on n'avait guère tenté auparavant, et que l'on n'a plus tenté non plus depuis, exception faite de l'œuvre de Gonzague de Reynold qui se situe sur un plan plus philosophique.

Mais ce qui est remarquable, c'est que cette synthèse n'a pas vieilli. Il a suffi pour compléter ces pages — mais non pas pour les « actualiser », car jusqu'à 1926, date à laquelle cette histoire s'achève, elles n'ont besoin d'aucune retouche — que l'éditeur demande à M. Pierre Béguin de retracer les événements qui se sont déroulés jusqu'à nos jours. Ce que notre confrère a fait en survolant avec la même veine la période de la deuxième guerre mondiale.

XXX

Au moment où l'ouvrage parut il y a trente ans, on vanta les qualités de clarté et de précision avec lesquelles William Martin exposait les faits. Ceux-ci, extraits de la masse brute des documents, s'enchaînaient logiquement, parce que l'auteur avait pris la peine de réfléchir au jeu des causes et des conséquences, n'abandonnant jamais le terrain du réel circonscrit par les textes, pour se livrer à l'ivresse des spéculations intellectuelles. A cet égard, William Martin, il a la loyauté de le reconnaître, est de l'école de Jacques Bainville dont il était loin de partager les idées.

Aujourd'hui, quand on relit l'« Histoire de la Suisse », on est frappé assurément par les mêmes qualités, mais aussi par le caractère quasi-prophétique de certaines de ses vues. La formation, le développement de notre pays, il l'explique certes par les raisons stratégiques généralement avancées : la Suisse est née autour du massif du Gothard. Mais il l'explique tout autant par des causes économiques, montrant comment, de proche en proche, les cantons ont eu besoin les uns des autres, puis de leurs conquêtes et de leurs bailliages pour assurer un débouché à leur agriculture ou à leur commerce. Explication déjà très moderne, et qui prend tout son sens pour le lecteur de 1959 lequel constate à quel point l'économique commande aujourd'hui trop de nos attitudes, puisque nous allons volontiers jusqu'à lui sacrifier des principes demeurés salutaires.

Est-ce à dire que William Martin verse, avant la lettre, dans une explication déterministe de l'histoire, considérant, comme font les marxistes, que toute évolution est dirigée par des facteurs économiques ? Nullement. Il procède à une comparaison. Et il constate que si, dans la plupart des cas, les Etats qui se sont formés autour de nous l'ont été sous l'impulsion d'une personnalité, souvent le roi qui agrandissait la nation comme son propre domaine, en Suisse rien de pareil ne s'est produit. Les nécessités de la défense et du commerce ont commandé notre expansion ou, à d'autres moments de l'histoire, notre repli sur nous-mêmes jugé plus profitable.

Mais ce phénomène n'est pas le fruit d'un destin ou de forces aveugles. La part des hommes y a été très grande. Il est même passionnant de constater, à la suite de William Martin, comment nos ancêtres qui étaient des êtres de chair et de sang, et nullement des esprits purs, ont hésité dans leur cheminement, se sont parfois fourvoyés, sont entrés les uns contre les autres en conflits violents qui ont failli, à plusieurs reprises, faire voler en éclats la Confédération et ont finalement choisi une voie alors qu'ils auraient pu tout aussi bien opter pour une autre.

XXX

A cet égard, deux moments sont décisifs dans l'histoire suisse : la Réforme et les événements consécutifs à la Révolution française. W. Martin note que c'est la Réforme, suivie aussitôt de la Contre-Réforme catholique à qui il a fallu faire sa part, et une part selon lui réactionnaire et conservatrice, qui a stoppé le grand mouvement montant du XIVme siècle où nous étions en pleine expansion et où nous jouions véritablement un rôle de puissance européenne.

René BRAICHET.

(Lire la suite en 11me page)

(1) Payot, Lausanne.

Précisant qu'il n'avait jamais été question de négocier avec le F.L.N., M. Debré déclare :

« Il n'existe aucune virtualité d'Etat indépendant algérien »

Le général de Gaulle précisera probablement lundi ou mardi ses intentions concernant l'avenir politique de l'Algérie

De notre correspondant de Paris par téléphone :

Une petite rentrée parlementaire s'est déroulée hier au Palais Bourbon. Précédant d'un mois à peu près la rentrée officielle des Chambres, fixée au 6 octobre prochain, elle réunissait deux des plus importantes commissions de l'Assemblée nationale : la commission des affaires étrangères et la commission de la défense nationale. Objet de cette réunion : un exposé de M. Michel Debré sur les récents entretiens diplomatiques de Paris, sur la situation en Algérie et sur les rapports franco-tunisiens et franco-marocains.

C'est de l'Algérie qu'il a été surtout question au cours de ce colloque « privé » qui a duré plus d'une heure. Au cours de son intervention, répondant à plusieurs députés qui l'interrogeaient sur les rumeurs concernant ce fameux plan de Gaulle sur l'Algérie, le premier-ministre a tenu à apporter les précisions suivantes :

● Contrairement à ce qui a été écrit, il n'y a pas eu d'accord Eisenhower-de Gaulle sur l'Algérie. Le problème algérien a toujours été et reste plus que jamais un problème intérieur français. Dans ces conditions et compte tenu de ce postulat fondamental, il ne pouvait y avoir d'accord franco-américain sur une politique algérienne quelconque.

● Tout en observant une discrétion absolue quant aux intentions du général de Gaulle — dont soit dit au passage on s'attend généralement à ce qu'elles soient précisées lundi ou mardi prochain sous la forme d'une « déclaration écrite » — M. Michel Debré a tenu à répéter d'abord qu'il n'avait jamais été et n'était nullement question de négocier avec le F.L.N. et enfin, nous citons le premier ministre, qu'il « n'existait aucune virtualité d'Etat algérien indépendant ».

M.-G. G.

(Lire la suite en 11me page)

La circulation sur le Rhin menacée

Le niveau des eaux du Rhin ne cessant de baisser, les chalands ne peuvent presque plus circuler. Notre photo prise en Allemagne (Backarach) illustre parfaitement cet état de choses : les bateaux n'ont plus qu'un espace restreint, tandis que le reste du lit du Rhin est asséché.

Le premier ministre a officiellement fixé la date des élections générales

Le peuple britannique votera le 8 octobre

« Nous allons vers la victoire », a déclaré la présidente du parti travailliste, mais les conservateurs, avec à leur tête M. Macmillan, l'homme qui « fait des miracles », jouissent actuellement d'une grande popularité

LONDRES, 8 (A.F.P.) — Un communiqué publié par le 10, Downing Street, annonce : « Le premier ministre a demandé à Sa Majesté la reine d'accorder une dissolution anticipée du parlement.

» Sa Majesté a gracieusement signifié son acceptation de cette demande. Le gouvernement a, par conséquent, demandé au lord chancelier et au speaker de rappeler la Chambre des lords et la Chambre des communes vendredi matin 18 septembre pour la prorogation. La dissolution aura lieu le même jour.

» Le vote aura lieu jeudi 8 octobre. Le nouveau parlement se réunira mardi 20 octobre pour procéder à l'élection du speaker et à la prestation de serment des députés. La nouvelle législature sera ouverte le 27 octobre », ajoute le communiqué.

(Lire la suite en 11me page)

LA GUERRE DES CARTES

entre la Chine et l'Inde

LA NOUVELLE-DELHI, 8 (A.F.P.). — Il ressort de l'examen des cartes publiées par Pékin que la Chine a déjà annexé « cartographiquement » environ cinquante cinq mille kilomètres carrés sur les soixante quinze mille que comprend la N.E.F.A. (Nord East Frontier Agency), région nord de l'Assam sous contrôle des autorités militaires indiennes. C'est donc une vaste portion du territoire indien que Pékin inclut dans ses cartes comme étant chinoise.

LES SURPRISES DE L'ART MODERNE

STOCKHOLM (A.F.P.) — Un « carton » de l'artiste suédois Oeyvind Fahlstroem a été exposé à Stockholm, à l'Académie royale des beaux-arts, dans le cadre d'une exposition « Autour du spontanéisme » organisée par l'Association nationale des arts plastiques. L'artiste n'assistait pas au vernissage : il était en vacances.

Quelle ne fut pas sa surprise, en rentrant, d'apercevoir cette « œuvre » sur le panneau réservé à ses toiles. « Ce n'est pas un tableau, s'exclama-t-il, mais simplement un morceau de carton qui servait à essuyer mes pinceaux et que j'ai utilisé pour renforcer l'emballage des deux œuvres « tachistes» que je désirais voir exposer! »

M. Aastroem, docteur en histoire de l'art et organisateur de l'exposition, soutient que l'artiste est responsable de la confusion, car, dit-il, « nous avons pensé que Fahlstroem avait un nouveau style ». De son côté, le professeur Carling, secrétaire de l'Académie royale, assure « n'avoir rien remarqué d'étrange en visitant l'exposition ouverte à Stockholm depuis huit jours ».

Arènes sanglantes en Espagne

Six toreros blessés

MADRID, 8. — La série noire des arènes espagnoles continue : six toreros ont été blessés dans la journée de dimanche.

— Paco Pastor « nivillero » a été « encorné » par son premier toro à Valence. Son état est considéré comme sérieux.

— Un banderillero a été blessé très sérieusement à Cartagène.

— Deux autres banderilleros ont été blessés aux arènes d'Aranjuez. L'un d'eux est dans un état sérieux.

— On signale une autre « cogida » dont a été victime un novillero à Medina Del Campo, en Castille. L'état du blessé est grave.

— Un autre novillero, Manuel Gomez, dit « Saluqueno » a été blessé, moins grièvement, à Valdepenas, dans le centre de l'Espagne.

Le Conseil de sécurité ayant accepté, malgré le veto russe, le projet occidental

Les enquêteurs de l'O.N.U. arriveront au Laos en fin de semaine

LES REBELLES POURSUIVENT LEURS ACTIONS

(LIRE NOS INFORMATIONS EN DERNIÈRES DÉPÊCHES)

Ces deux enfants laotiens se sont réfugiés à l'intérieur du pays après que leur village, Xien Kho, situé à la frontière du Nord Viet-nam, eut été occupé par les communistes. Tous deux — l'un a dix ans — ont emporté des armes qui avaient servi à la défense du village.

Avec son quatrième roman qu'elle vient de publier

Françoise Sagan deviendrait-elle élégiaque ?

Entrée en coup de vent dans la littérature avec Bonjour tristesse, *en jouant sur le thème du scandale et de la révolte, Françoise Sagan commença par traiter la vie du cœur comme une réalité qu'il convient de fouler aux pieds. Malheur aux naïfs, et vive le cynisme ! Cette attitude qui fit scandale ne manquait pas d'une certaine allure ; en fait, elle trahissait beaucoup de jeunesse et pas mal d'inconscience. La preuve, c'est que Françoise Sagan se dépêcha de l'atténuer, puis, dans son troisième roman, soudain elle découvrit l'amour, le vrai, celui auquel on accède par l'expérience de l'inconstance et de la souffrance. Que l'on puisse aimer un être au point de se donner à lui tout entier, avec la conviction que cela va durer éternellement, et que, quelques mois plus tard, cet être froidement vous quitte, c'est affreux ; cependant, il existe une chose plus affreuse encore, c'est après avoir aimé de se détacher, de devenir indifférent, car alors on en vient à se demander si le cœur humain n'est pas irrémédiablement médiocre.*

Ce grand thème qu'elle n'avait pas su dégager dans son troisième roman, qui n'est au mieux qu'un brouillon, Françoise Sagan le reprend dans Aimez-vous Brahms (1). *Et comme cette fois elle s'est donné énormément de peine pour être à la hauteur, ce petit volume se lit avec plaisir. Oh ! ce n'est pas qu'il soit transcendant, car entre une expérience profonde de l'amour telle qu'elle voudrait la décrire, et les fantoches de la vie parisienne dont elle fait ses héros, il y a un tel décalage, qu'évidemment ça ne joue pas. On ne saurait faire une Bérénice d'une Paule qui se marie, qui divorce, puis d'un amant passe à un autre, tout cela avec cette indifférence de bon ton qui caractérise les mœurs d'une Parisienne du XXme siècle et du grand monde. (Ou alors il faudrait être Proust et analyser tous les rouages de sa psychologie pour en déceler la secrète misère, mais Françoise Sagan n'en est pas encore là.)*

XXX

Mais voyons un peu quelle est l'atmosphère de ce roman. Ladite Paule est depuis assez longtemps la maîtresse d'un nommé Roger ; et comme elle s'ennuie, elle accepte avec gratitude que Simon lui fasse la cour. De ce Simon qui ressemble à un garçon coiffeur, elle se plaît à noter la beauté, « l'allongement félin de ses yeux, le dessin parfait de sa bouche » ; il a un « physique de reître et de bourreau des cœurs ». Elle sourit ; elle y croit presque.

Ce Simon, fils de la couturière van den Besh, ça paraît n'être rien du tout ; un petit jeune homme insignifiant. Et pourtant il lui dit : « Je suis heureux, je vous aime », et Françoise Sagan ajoute « sans que ce soit plat ». Il lui apporte « quelque chose d'entier, ou tout au moins la moitié entière de quelque chose ». « Ce n'est rien d'aimer, lui dit-il, il faut aussi être aimé » et, ajoute l'auteur, « cela lui paraissait singulièrement personnel ».

Quand il fait sa déclaration — il ne l'a pas faite tout de suite, car il a ce charme d'être timide — il lui dit : « Tu es la femme et surtout l'être humain qu'il me faut. » Et un jour, plein d'un lourd ressentiment, il ose risquer cette phrase terrible : « Et moi, moi, je ne pourrai jamais te faire pleurer ? » Sur quoi, atterrée, la bonne Paule le regarde en pensant que « les hommes étaient décidément des bêtes féroces ». Qu'après cela, elle soit obligée de s'avouer vaincue, c'est bien naturel, et l'auteur peut écrire d'elle : « Pour la première fois, elle goûtait cet affreux plaisir d'aimer qui l'on va faire souffrir, inéluctablement. » (Pourquoi ? Parce qu'elle sait, cette terrible Paule, qu'elle devra le quitter pour revenir à son Roger.)

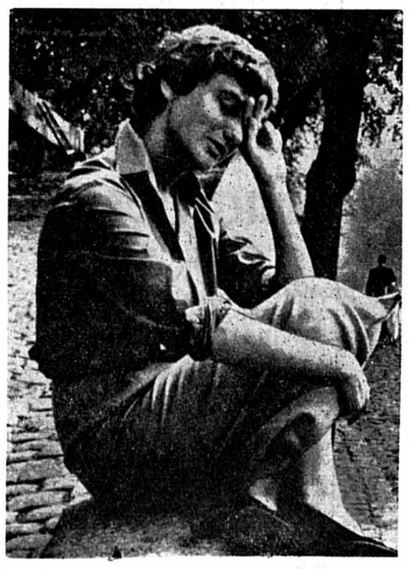

Françoise Sagan

XXX

Est-ce que ces dialogues dans lesquels viennent s'entrelacer ce « férocement » et cet « inéluctablement » n'évoquent pas pour vous un certain genre littéraire assez bien défini ? Pour moi, en arrivant à la fin de ce volume, mes yeux soudain se sont dessillés, et je me suis dit : « Parbleu, c'est du roman-feuilleton. »

Cette conclusion posée, il convient, bien entendu, de la nuancer. Cet Aimez-vous Brahms, *où Brahms vient là on ne sait trop pourquoi, sans doute parce que ça fait « cultivé » et « distingué », c'est un livre bien écrit, très bien même. D'autre part, l'effort que Françoise Sagan a fait pour s'élever au niveau d'un certain classicisme est loin d'être un échec complet ; dans cette élégance de la ligne et de l'écriture, il y a de la race, si bien que l'on passe sans trop s'en apercevoir sur l'indigence du fond.*

P. L. BOREL.

(1) Julliard.

Nouvelles GALERIES

CE SOIR NOS VITRINES S'OUVRIRONT SUR L'AUTOMNE

Nouvelles GALERIES

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

Services industriels

La direction des Services industriels met au concours un poste de

dame de propagande

au service du gaz

Conditions exigées :
— habiter et connaître la ville de Neuchâtel,
— connaissance approfondie des services de vente et de prospection,
— goût pour la cuisine,
— entregent, dynamisme et sens de l'organisation,
— bonnes notions d'allemand.

Situation indépendante et bien rétribuée. Adresser les offres à la

Direction des Services industriels
Service du gaz — Neuchâtel

VILLE de **Neuchâtel**

Permis de construction

Demande de la S. I. « Rue Saint-Maurice No 7 » S.A. de démolir et reconstruire son bâtiment d'habitation et commercial, No 7, rue Saint-Maurice (article 3484 du cadastre).

Les plans sont déposés à la Police des constructions, Hôtel communal, jusqu'au 16 septembre 1959. Police des constructions.

IMMEUBLES

Urgent

On cherche à acheter, entre Colombier et Boudry,

terrain

environ 800 m² ; bordure de route exigée. Adresser offres écrites à J. W. 9105 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre ou à louer près du centre, petit immeuble locatif avec

boucherie-charcuterie

bien installée. Eventuellement location du magasin. Long bail. Adresser offres écrites à L. R. 9073 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter, dans la région de Corcelles à Neuchâtel

villa familiale

de 5 à 7 pièces, ou petit immeuble locatif. Vue et moyens de communication nécessaires. Adresser offres écrites à S.X. 9079, au bureau de la Feuille d'avis.

TÉLÉTRANSACTIONS SA

offre à vendre :

Beaux terrains à bâtir

A Hauterive
A Saint-Blaise
A Marin
A Peseux
A Corcelles
A Auvernier
A Colombier
A Bôle
A Cortaillod
A Bevaix

Possibilités de lotissements
S'adresser à
Télétransactions S. A.,
16, rue de l'Hôpital
Tél. 5 37 82

Ecriteaux
Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

A vendre près de Nyon

belle propriété

au bord du lac, environ 8000 mètres carrés ; villa de maître de 12 pièces, grand confort, garage, avec chambre de personnel. Ecrire sous chiffres P. 70737 X., Publicitas, Genève.

Maison familiale

à vendre à Auvernier

Construction ancienne — Belle situation Quartier tranquille. Verger et vue. Cachet particulièrement agréable.
Un appartement principal de 6 chambres.
Un appartement secondaire de 5 chambres.
Pressoir et cave à vins.
ETUDE JEAN-PIERRE MICHAUD, avocat et notaire à Colombier.

agence 13 ★ 13 Déposé

Créée par
Fiduciaire F. LANDRY
Collaborateurs :
Berthold Prêtre
Louis Pérona

NEUCHÂTEL
Epancheurs 4 Tél. 5 13 13

OFFRE

Neuchâtel - Ville

VILLA 13 pièces, situation magnifique et tranquille.

VILLA 13 pièces, confort, possibilité de transformation en 2 logements.

BELLE VILLA 7 pièces, confort, garage pour 2 voitures.

VILLA LOCATIVE de 3 logements.

VILLA de 6 pièces, confort, garage, grand verger, vue, tranquillité.

Magnifique VILLA LOCATIVE de 3 logements. Situation exceptionnelle.

FAMILIALE de 5 pièces, avec 1200 m² de terrain.

FAMILIALE 4 pièces, confort, garage.

LOCATIVE de 16 logements.

LOCATIVE de 10 logements et 6 garages.

LOCATIVE de 11 logements et garages.

LAITERIE - ÉPICERIE

TERRAINS d'environ 500 et 1000 m².

A LOUER

Port-Roulant, à louer

meublé

à personnes soigneuses, grande chambre à 2 lits et cuisine. Tél. 5 47 34, aux heures des repas.

ECHANGE

A louer appartement de 3 grandes chambres, situé près de l'église catholique, confort, contre appartement de 3 petites chambres, dans le haut de la ville. Adresser offres écrites à O. D. 9110 au bureau de la Feuille d'avis.

GRISE-PIERRE

Commerçants !

A louer dans quartier en pleine expansion quelques arcades de 65 m² à 180 m²

Pour la location : M. LUCIEN PETITPIERRE
RUE MATILE 20 - Tél. 5 15 96
Inspecteur de « La Genevoise », Compagnie d'assurances, propriétaire

A louer

bel appartement

de 3 ½ pièces, salle de bains. Prix 150 fr. par mois. Conviendrait à famille sans enfant. Libre pour le 24 octobre. S'adresser à E. Colin, Louis-Favre 26, tél. 5 42 24, dès 19 heures.

A louer joli appartement

meublé

de trois chambres, cuisine et salle de bains. Belle situation. Faire les offres sous chiffres T. H. 9114 au bureau de la Feuille d'avis.

Garage

à louer, quartier de l'Ecluse. Tél. 5 12 39 dès 10 heures le matin.

A louer pour fin septembre,

logement

d'une pièce, cuisine, sans confort, prix modeste. — Adresser offres écrites à S. G. 9113 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer dans le haut de la ville, pour le 24 septembre,

appartement

de deux chambres, cuisine, vue. Adresser offres écrites à V. I. 9115 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer immédiatement ou pour époque à convenir, à proximité du centre, bel

appartement

de 5 chambres et dépendances, bains, chauffage central. Adresser offres à case postale 31190, Neuchâtel.

A louer pour le 24 septembre, à l'avenue des Alpes,

GARAGE

Etude de MMes Maurice et Blaise Clerc, notaires, 4, rue du Musée. Tél. 5 14 68.

A louer tout de suite à

CERNIER

PIGNON de 2 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à M. A. Cachelin, 9, route de Neuchâtel, Cernier.

TÉLÉTRANSACTIONS SA

OFFRE A LOUER :
dans immeuble locatif neuf, région de Vauseyon

un magasin
pour tous usages
vitrines d'exposition
un garage

Pour renseignements, s'adresser à
Télétransactions S. A.,
Tél. 5 37 82
16, rue de l'Hôpital

CHAMBRES

A louer jolie chambre meublée, tout confort, Saars 4. Tél. 5 42 50 de 13 à 16 heures.

CHAMBRE A LOUER, quartier des Beaux-Arts, à monsieur sérieux. Téléphoner entre 11 h. et midi au 5 43 28.

A louer belle chambre indépendante à jeune homme sérieux. — Tél. 5 92 76, quartier est.

Belle chambre à louer pour jeune homme. A. Descombes, faubourg de la Gare 29.

A louer 2 jolies chambres meublées, dont une avec piano. Bellevaux 14.

Studio indépendant

meublé, possibilités de cuisiner, à louer dans villa à Neuchâtel. Trolleybus à proximité. Tél. (032) 2 78 68.

Chambre à louer au centre pour tout de suite. Tél. 5 13 71.

Très belle chambre chauffée, salle de bains, vue. Tél. 5 57 04.

CHAMBRE MEUBLÉE, chauffée, Parcs 63, 3me étage à droite.

A louer grande chambre ou deux comme garde-meuble. Téléphoner au No 5 16 95 de 10 h. à 15 h.

A louer au centre, deux grandes chambres meublées, avec eau courante et cuisinette. — Adresser offres sous chiffres V. J. 9116 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer chambre meublée, chauffable, vis-à-vis de la Favag. Téléphoner entre 12 et 13 h. au 5 39 63.

Belle chambre meublée, près du centre, bains, central, lift, confort. Rialto 22, 2me étage, à gauche.

PENSIONS

A louer une chambre aux Parcs, avec pension. Tél. 5 88 32.

A louer pour le 1er octobre

Belle grande chambre

tout confort (2 lits) à jeunes filles ou écolières. Eventuellement avec pension. — Pour le 24 septembre, une

chambre indépendante

non meublée, eau courante et chauffage central. — Tél. 5 61 14.

Nous cherchons pour notre jeune fille hors des écoles,

une famille

où elle aurait la possibilité de faire sa 9me année d'école cet hiver. Pourrait aider à divers travaux pendant son temps libre. — Adresser offres à famille R. Joder, Hohburg, BELPBERG (Berne).

Chambre et bonne pension, libre tout de suite, pour jeune fille aux études. — Tél. 5 73 38.

Bonne pension

avec chambre, au centre. Tél. 5 61 91.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

Le samedi 12 septembre 1959, à 11 heures, il sera vendu par voie d'enchères publiques, à Boudry, garage des Jordils, où elle est entreposée, une voiture automobile « Fiat-Topolino », modèle 1948.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

Office des poursuites.

Enchères publiques

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, à la halle des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à **Neuchâtel,**

le mercredi 9 septembre 1959
dès 14 h. 15

les objets suivants :

1 lot de 19 machines à coudre d'atelier ; 1 armoire combinée ; 1 mobilier de studio comprenant : 2 fauteuils, 1 table, 1 divan ; 1 bureau, 2 armoires (dont 1 à glace), 1 divan-lit (2 places) avec literie, 2 lustres, 1 table de salon ronde, 1 porte-manteau 1 commode dessus marbre, 1 aspirateur électrique, 1 échelle de ménage, 1 lot de vêtements d'homme (petite taille), lingerie, tapis, livres, 1 table de cuisine, 1 réchaud à gaz (2 feux), batterie de cuisine, vaisselle, ainsi qu'une quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées.

Le greffier du tribunal du district de Neuchâtel :
ZIMMERMANN.

Famille de Neuchâtel offre

chambre et pension

à jeunes filles aux études. Chambre ensoleillée à 1 ou 2 lits. Eau courante chaude et froide, chauffage central. Mme G. Luder, Parcs 121, tél. 5 66 32.

DEMANDES A LOUER

On cherche à louer pour tout de suite ou pour date à convenir un

garage

(hauteur 2 m. 40). Adresser offres écrites à T. G. 9088 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

appartement

de 3 ou 4 pièces, si possible avec confort. Région Neuchâtel - Bevaix. Tél. 6 44 22.

Dame âgée, seule, cherche

appartement

de 3 pièces, tout confort. Ecrire à Mlle J. Urich, Zurich 1, Limmatquai 3.

Monsieur dans la soixantaine cherche

chambre meublée

simple chez dame âgée. Offres avec prix sous chiffres H. U. 9103 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

aide de ménage

2 heures par jour ou selon convenance. Tél. 5 79 39.

Nous cherchons une

sommelière

Tél. 8 40 40.

Nous cherchons tout de suite

boulanger

capable et actif. Dimanche libre. Faire offres à la boulangerie-pâtisserie Otto Weber, faubourg de l'Hôpital 15, tél. (038) 5 20 90.

VENDANGES

On demande des

sommelières - extra

connaissant les deux services ;

filles d'office
garçons de cuisine

Se présenter au restaurant de la Paix.

Fabrique d'horlogerie, Neuchâtel, cherche

employée d'expédition

expérimentée, connaissant la branche. Travail indépendant. Semaine de 5 jours. Offres manuscrites à case postale 1148, Neuchâtel.

Menuisiers

sont demandés tout de suite.
MENUISERIE HENRI ARRIGO
à Peseux, tél. 8 12 24.

BAR TIP-TOP, COLOMBIER, cherche

SERVEUSE

de bonne présentation. Débutante serait mise au courant. Tél. 5 57 66.

Maison de confection de la place cherche

couturière-retoucheuse

ayant quelques années de pratique. Adresser offres écrites à

Savoie-Petitpierre s.a.
Rue du Seyon NEUCHATEL

Importante institution privée de la région de Neuchâtel cherche, pour tout de suite ou date à convenir,

employé interne

pouvant effectuer des travaux de serrurerie, plomberie et appareillage.

Nourriture, logement et entretien assurés.

Faire offres avec photo, références et prétentions de salaire sous chiffres P. 5694 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Contremaître en maçonnerie de bâtiment

Entreprise neuchâteloise engagerait tout de suite ou pour date à convenir un contremaître maçon capable, sobre, consciencieux et de toute moralité.

Place d'avenir pour personne donnant satisfaction. Avantages au point de vue familial et social.

Adresser offre avec prétentions, curriculum vitae, etc., sous chiffres AS 62.939 N, aux Annonces Suisses S. A. « ASSA », Neuchâtel.

Maison de vins cherche, pour visite de la clientèle particulière, à Neuchâtel et aux environs, personne désirant une petite

occupation accessoire

Faire offres sous chiffres K. Z. 9106 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une

aide de cuisine

pas en dessous de 18 ans. Salaire à convenir, congés réguliers ; entrée 15 septembre. S'adresser à Mme Ch. Haertel, fbg de l'Hôpital 47, tél. 5 44 80.

Coiffeuse

pouvant travailler seule est cherchée dans village du Val-de-Travers pour le 1er octobre. Etrangère acceptée. Bonnes conditions. Offres sous chiffres I. V. 9104 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une bonne

ouvrière habile

de préférence jeune. Bon salaire, mise au courant. — Fuhrmann S.A., Plan 7, Neuchâtel.

La maison de santé de Bellelay engagerait

élèves infirmiers

âgés de 20 à 35 ans. Bonne éducation et connaissance suffisante de la langue française. Salaire de début du stage : Fr. 260.— plus entretien. A l'engagement définitif : Fr. 315.— plus entretien (toutes assurances déduites).

Faire offres à la direction de la maison de santé de Bellelay (Jura bernois).

On cherche pour tenir ménage dans une villa une

employée de maison

soigneuse, capable de travailler seule. Gages Fr. 200.— à Fr. 250.— par mois, selon capacités. Adresser offres écrites avec photo, copies de certificats à case postale 138, Neuchâtel 2 Gare.

On demande pour tout de suite

OUVRIÈRES

ayant déjà travaillé en fabrique. Se présenter à Cosmo S. A., Colombier.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

MONTEUR

connaissant la soudure électrique et autogène. Eventuellement aide-monteur en chauffage, serrurier ou manœuvre spécialisé.

GRANUM S. A.
NEUCHATEL

Nous cherchons pour tout de suite un

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

Connaissances demandées : comptabilité (système Ruf), français, allemand, dactylographie.
Place fixe. Assurance retraite. Possibilité d'avenir.
Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à case postale 26999, Neuchâtel 2 Gare.

OUVRIÈRES

sur machines à coudre électriques sont demandées.

Se présenter aux Etablissements H. Tempelhof, fabrique de vêtements, 34, chemin de la Perrière, Serrières-Neuchâtel.

ON CHERCHE

CHAUFFEUR
pour traxcavator

Tél. 5 24 18 (038), heures de bureau

Fabrique de machines de précision cherche

mécaniciens fraiseurs

Semaine de 5 jours. Faire offres sous chiffres AS 62.929 N, aux Annonces Suisses S. A. « ASSA », Neuchâtel.

On cherche

mécaniciens-électriciens et bobineurs

pour atelier de réparation. — G. Studer, entreprise d'électro-mécanique, Hägendorf (SO). Tél. (062) 6 92 36.

GENERAL MOTORS SUISSE S.A. BIENNE

Pour notre département des « pièces détachées et accessoires », nous cherchons des

EMPLOYÉES

consciencieuses, capables d'effectuer différents travaux de bureau, ayant trait aux commandes — calculations, transcriptions, etc. Pratique antérieure, habileté en dactylographie et connaissances de la langue anglaise désirées.

GM GENERAL MOTORS

Les offres de services seront adressées à notre bureau du personnel et porteront la mention « Parts ».

General Motors Suisse S. A., Bienne

On cherche un

jeune homme

de 16 à 17 ans pour la distribution d'essence et petits travaux accessoires. Vie de famille assurée, chambre et pension chez le patron. — Adresser offres écrites à F. S. 9101 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique de cadrans cherche, pour travaux de visitage,

jeunes filles

ayant bonne vue, ainsi que jeunes hommes pour travaux d'atelier. — Faire offres ou venir se présenter à la fabrique Le Prélet & H.-A. Richardet S.A., les Geneveys-sur-Coffrane.

ATELIER DE COUTURE
demande pour entrée immédiate jeune

OUVRIÈRE

exacte et consciencieuse. Tél. 5 30 71, Neuchâtel.

JEUNE EMPLOYÉ DE BUREAU

au courant des questions d'assurances maladie, trouverait place stable et d'avenir dans administration de la ville de Neuchâtel. Logement à disposition pour candidat désirant venir habiter à Neuchâtel. Eventuellement mise au courant complète pour personne capable. Faire offres détaillées à case postale 408, Neuchâtel 1.

Première maison de couture à Berne cherche pour tout de suite

2 ouvrières

ayant des certificats, pour flou. Offres à adresser à London-Couture u. Tailer Berne, Marktgasse, tél. (031) 3 10 15.

EXTRA

On demande des sommelières connaissant les deux services pour le 19 septembre, banquet le soir. Se présenter au restaurant de la Paix.

MONTEUR QUALIFIÉ

pour la branche chauffage central est cherché sur la place de Neuchâtel. Faire offres sous chiffres N. T. 9075 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande tout de suite

sommelière

Débutante acceptée. Tél. 5 27 56.

Sommelière extra

est demandée. Tél. 6 32 81. Jour à convenir.

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir, jeune

SOMMELIÈRE

Place stable et bon salaire. — Tél. (038) 6 33 62.

On cherche pour entrée immédiate ou à convenir jeune

sténodactylo

sérieuse et active, pour la facturation, correspondance allemande et divers travaux de bureau. Bonne occasion de se perfectionner dans la langue française. Adresser offres écrites avec curriculum vitae et prétentions à X. M. 9118 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour travail indépendant et varié, nous engageons au plus tôt une

employée de bureau

qualifiée, intelligente et attentive, désirant se créer une bonne situation stable. Semaine de 5 jours. Adresser offres avec photo et prétentions de salaire, sous chiffres N. C. 9109 au bureau de la Feuille d'avis.

NOUS CHERCHONS :

mécaniciens
1 tourneur

expérimenté, ainsi que

manœuvres

ayant déjà travaillé dans la mécanique. Places stables et bien rétribuées, caisse de prévoyance, semaine de 5 jours.
Se présenter chez E. Hofmann et Cie S. A., mécanique de précision, Saint-Blaise.

Lire la suite des annonces classées en septième page

Cet automne, il y aura de nouveau des

raisins de table du pays

**Grâce au beau temps,
la qualité s'annonce excellente,
l'offre abondante.**

Début de la vente : mi-septembre

O. P. 59

MOHAIR-TWEED :

la famille Tricot s'agrandit !

La mœlleuse finesse du Mohair interprétée à la façon élégante du Tweed confère infiniment de classe au MOHAIR-TWEED, la nouveauté de la saison

Dans ce nouveau style de tricot, nous lançons trois modèles EXCLUSIFS, parfaite illustration de la mode actuelle

PULLOVER
décolleté en V

JAQUETTE
représentée ci-dessus

POLO-NECK
le succès du jour

chaque modèle **59.-** coloris actuels

LA GRIFFE DE L'ELEGANCE

armourins
neuchâtel

Dans bonne localité du Val-de-Travers **à remettre** pour raison d'âge,

magasin de mercerie - bonneterie - lingerie

Adresser offres sous chiffres P 5691 N à Publicitas, Neuchâtel.

Commodes
chiffonniers, avec faces en couleur ou brun classique, à voir au 2me magasin de Meubles G. Meyer, aux Fausses-Brayes.

ELAN
constructa
Nouveau système de lavage 100 % automatique
3 1/2 kg. Fr. 1775.-
5 kg. Fr. 2350.-
Démonstrations sans engagement

Perrot & Cie

Electricité
Place-d'Armes 1
Tél. 5 18 36

ACHETER DES MEUBLES G. MEYER...
... satisfaction certaine !

★ **CHEMINÉES** ★
d'intérieur
E. Biscaccianti,
Neuchâtel, tél. 5 30 02

Togal éprouvé des millions de fois dans 46 pays

contre :
Rhumatisme - Goutte - Sciatique - Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses

Les comprimés Togal dissolvent l'acide urique et provoquent l'élimination des éléments pathogènes. Même dans les cas invétérés de très bons résultats sont obtenus. Médicament expérimenté cliniquement et recommandé. Togal mérite aussi votre confiance; un essai vous convaincra ! Fr. 1.60 et 4.—. Pour friction, prenez le Liniment Togal, remède très efficace. Dans les pharmacies et drogueries.

RESTEZ JEUNE...

Produits de JOUVENCE

«JEAN D'AVÈZE»
PARIS

★ Composition révolutionnaire
★ Effets spectaculaires

***Du 8 au 12 septembre
une esthéticienne vous conseillera***

Au Sans Rival GRANDS MAGASINS

INCA

CAFÉ INSTANTANÉ
MAINTENANT DOTÉ DE

CHÈQUES SILVA

Le chèque Silva est imprimé dans la membrane sous le couvercle. Pour les boîtes sans chèque, la rondelle se trouvant sous le couvercle aura valeur de chèque Silva pendant la période de transition. Les rondelles et les chèques peuvent être envoyés directement aux Editions Silva.

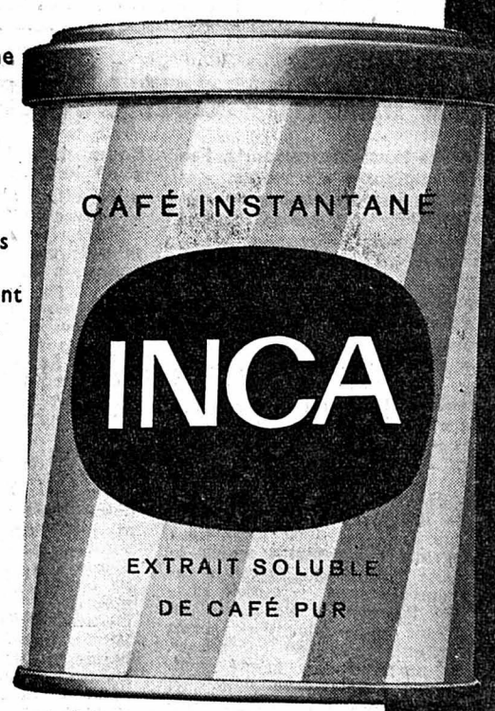

Mit Silva Scheck
SILVA
Avec chèque Silva

Les 3 qualités:
5 points Silva pour la petite boîte
10 points Silva pour la grande boîte

avec tout le goût riche et pur du café.

Thomi + Franck S.A. Bâle

Les Sports

FOOTBALL

Dans le groupe I de 3me ligue

Comète prend un départ foudroyant

Résultats du 6 septembre : Serrières-Buttes 2-1 ; Saint-Blaise-Xamax IIa 4-2 ; Blue-Stars-Boudry 1-1 ; Comète-Cantonal II 12-1 ; Audax Ia-Couvet 2-0.

Fait dominant de cette première journée de championnat : le carton réalisé par Comète au détriment de Cantonal II. La douzaine de buts encaissés en dit long sur la faiblesse des « bleus » et ne doit pas donner trop d'illusions aux Subiéreux. Saint-Blaise, pour sa part, a obtenu une victoire de bon aloi sur Xamax IIa. La saison sera-t-elle moins pénible que celle qui vient à peine de se terminer ?

Les rencontres de dimanche prochain : Buttes I-Audax Ia ; Cantonal II-Blue-Stars I ; Couvet I-Comète I ; Xamax IIa-Serrières I ; Boudry Ia-Saint-Blaise I.

Comète en visite à Couvet aura l'occasion de se faire une idée exacte de ses possibilités, car Couvet n'est pas prêt à subir le sort de Cantonal II. Ce dernier nous étonnerait en résistant à Blue-Stars. Un espoir cependant, à condition qu'on n'ait pas trop de peine à former l'équipe. Saint-Blaise I devra lutter d'arrache-pied pour renouveler son succès face à Boudry Ia, alors que nous ferons de Serrières I et Audax Ia nos favoris.

Mis.

NOUVELLES BRÈVES

● Sélection française pour le match international à trois de tennis France-Hollande-Suisse des 18, 19 et 20 septembre, à Roland-Garros (9 simples et 4 doubles) : Florence de la Courtie, Alice Nenot, Jacqueline Rees-Lewis, Monique Coste, Maud Galtier, Josette Billaz.

● Deux équipes suisses de football ont été appeées à donner la réplique à des clubs anglais, dans le courant d'octobre. Granges, détenteur de la coupe suisse, se rendra à Manchester City le 7 octobre, tandis que Grasshoppers affrontera Arsenal, le 13 octobre, à Highbury.

● Championnats internationaux professionnels de tennis à Paris, quarts de finale : Lewis Hoad (Aus.) bat Mervyn Rose (Aus.) 8-6, 6-2, 6-4.

AUTOMOBILISME

La course Liège-Rome-Liège

La France enlève le Trophée des Nations

Après réunion des commissaires internationaux, vérification des carnets de route et pointage des documents, les officiels ont établi le classement général suivant :

Voitures de grand tourisme, de 750 à 1000 cmc. : 1. Sprinzel-Turner (G-B) sur « Austin-Sprite 948 cmc », 1 h. 03' 04" de pénalisation. — De 1000 à 1300 cmc. : 1. Hanrioud-Sans (Fr) sur « Peugeot 1290 cmc. », 1 h. 13' 39". — De 1300 à 1600 cmc. : 1. Buchet-Strähle (Fr-Al) sur « Porsche 1598 cmc. » 11' 37" ; 3. G. Sander-W. Sander (Be) sur « Porsche 1582 cmc. », 19' 34". — Au dessus de 1600 cmc. : 1. Mlle Soisbault-Mme Wagner (Fr) sur « Triumph 1991 cmc. », 31' 37".

Voitures de tourisme, de 750 à 1000 cmc. : 1. Féret-Monraisse (Fr) sur « Renault-Dauphine 845 cmc. », 9' 38". — De 1300 à 1600 cmc. : 1. Ray-Cotton (G-B) sur « Sunbeam-Rapier 1494 cmc. », 1 h. 03' 02". — Au dessus de 1600 cmc. : 1. Coltelloni-Marang (Fr) sur « Citroën 1911 cmc. », 55' 36".

Le Trophée des Nations est remporté pour la quatrième fois par la France (avec les équipages Féret-Monraisse, Estager-Dutoit et Annie Soisbault-Renée Wagner) à qui il est acquis définitivement pour trois victoires consécutives de 1957 à 1959.

BERNE. — La Commission sportive nationale de l'Automobile-club de Suisse a tenu sa première séance, à Berne, sous la direction de son nouveau président, Heinrich Binder. Les résultats du slalom sur neige d'Arosa, des deux slaloms de Payerne et de Dübendorf ainsi que du Rallye international de Genève ont été homologués. En outre, la C.S.N. a décidé de ne pas tenir compte des résultats obtenus par Grossenbacher avant sa suspension pour le compte du championnat suisse, sans pour autant modifier le classement des épreuves en question. Les compétitions suivantes ont, enfin, été inscrites au calendrier international de 1960 : Rallye international de Genève, prévu comme manche du championnat d'Europe de tourisme, du 7 au 8 avril, et une course de côte internationale en Suisse romande, prévue comme manche du championnat d'Europe de la Montagne, les 27 et 28 août.

La ronde infernale de Monza

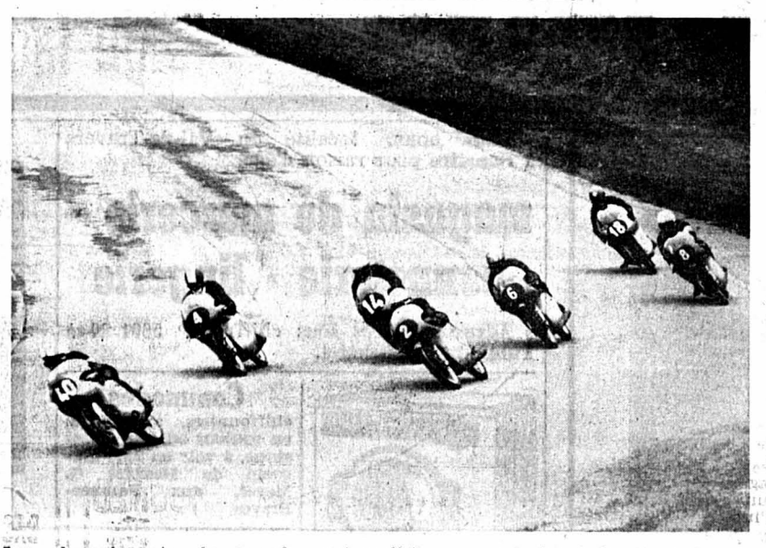

Les championnats du monde motocyclistes se sont terminés dimanche sur le circuit de Monza. Notre compatriote Taveri a confirmé être l'un des meilleurs pilotes du globe en 125 cmc. Nous le voyons ci-dessus (deuxième depuis la droite) au volant de sa « Ducati » lors de la spectaculaire course qui l'opposa (de gauche à droite) à l'anglais Minter, à l'Italien Provini, à l'Allemand Degner, au champion du monde Ubbiali, au Rhodésien Hocking et à un troisième Transalpin Pagani.

MAPPEMONDE

MADRID. — L'Espagne a désigné les athlètes suivants en vue de la rencontre internationale qui l'opposera à la Suisse, les 12 et 13 septembre, à Barcelone :

100 m., 200 m. et 4 × 100 m. : Lopez-Amor, Roca, Campra, Sanguino, Asensio, Gonzalez. 400 m. et 4 × 400 m. : Martinez, Rancano, Velasco, Bermon. 800 m. : Requero, Celarain, Gomez. 1500 m. : Hurtado, Barris (qui vient de porter son record national du km. de 2' 24"6 à 2' 22"4). 5000 m. et 10,000 m. : Porez-Garcia, Molins, Amoros. 110 m. haies : Campra, Casals. 400 m. haies : Artiach, Lombau. Poids : de Andres, Vidal-Quadras. Disque : Quadra-Salcedo, Vidal-Quadras. Javelot : Bernal, de Andres, Apellaniz. Marteau : Florriafa, Falcon. Longueur : Campanal, Isasa, Apraiz. Hauteur : Martinez, Arino. Perche : Armengol, Adarraga. Triple saut : Areta, de Dios. 3000 m. steeple : Alonso, Fernandez.

GENÈVE. — Pour le 6me Grand Prix international cycliste contre la montre qui se déroulera dimanche, à Genève, sur le parcours de 16 km. 100 à couvrir cinq fois, soit au total 80 km. 500, l'ordre des départs des 12 concurrents (qui s'élanceront toutes les deux minutes) sera le suivant :

1. Attilio Moresi (S.) ; 2. Ernesto Bono (It.) ; 3. Hans Junkermann (Al.) ; 4. Alcide Vaucher (S.) ; 5. Nino Catalano (It.) ; 6. Charly Gaul (Lux.) ; 7. Tom Simpson (G.-B.) ; 8. Aldo Moser (It.) ; 9. Gérard Saint (Fr.) ; 1. Jean Brankart (Be) ; 11. Rolf Graf (S.) ; 12. Jacques Anquetil (Fr.), vainqueur des quatre dernières éditions de l'épreuve que seul Hugo Koblet avait remportée avant lui.

TENNIS

Le championnat cantonal n'est pas encore terminé

DuPasquier et Capt se retrouvent samedi

On ne connaît pas le neuvième champion cantonal neuchâtelois de tennis. Ce titre, juniors hommes, devait être décerné hier en fin d'après-midi. On ne sait toujours pas qui de Jean-Noël DuPasquier, espoir du Tennis-club du Mail, et Capt, espoir du Tennis-club des Cadolles, se l'adjugera. Ces deux joueurs, déjà opposés dans la finale du simple messieurs série C, finale qui revint à DuPasquier, n'ont pu se départager hier au cours des deux sets qu'ils disputèrent. Ces deux sets donnèrent lieu à une vive empoignade puisqu'on dénombra pas moins de trente-quatre jeux. C'est beaucoup, on l'admettra ! DuPasquier enleva la première manche par 8-6. Dans la deuxième, il eut plusieurs balles de match ; mais grâce à une volonté farouche, Capt parvint à redresser la situation et à gagner finalement ce set : 9-11. L'obscurité faisant son apparition, on renvoya la fin de ce duel à samedi en début d'après-midi. Ainsi, les championnats cantonaux neuchâtelois de tennis connaîtront un nouveau prolongement. Nous ne nous en plaindrons pas, car, rarement, ils furent aussi intéressants que cette année.

R. Bx.

Les championnats de Forest Hills

L'Indien Krishnan éliminé

Les championnats internationaux des Etats-Unis se sont poursuivis, à Forest Hills ; les affaires vraiment sérieuses ont commencé dès les seizièmes de finale du simple messieurs, avec l'élimination de l'Indien Ramanathan Krishnan, numéro cinq des têtes de série, par le « vétéran » américain Vic Seixas, en trois sets secs.

Auparavant, au deuxième tour, les deux grands favoris Alex Olmedo et Neale Fraser ont éprouvé quelque difficulté à se qualifier, aux dépens respectifs des Américains Herb Flam (7-5, 6-4, 6-8, 6-2) et Mike Green (8-6, 6-4, 6-1). A signaler encore, en seizième de finale, la répétition de la finale du tournoi des Jeux panaméricains entre le Chilien Luis Ayala et le Canadien Bob Bedard. Ayala réédita, non sans peine toutefois, son succès de Chicago. Les derniers Européens en lice, les Anglais Tony Pickard (battu 6-2, 6-2, 6-2 par Roy Emerson) et Bobby Wilson, ainsi que l'Espagnol Manuel Santana (capitulant par 3-6, 6-3, 6-4, 6-3 devant l'Américain Whitney Reed) ont disparu de la compétition, tandis que, chez les dames, les joueuses classées Nos 5 et 7 des têtes de série, Angela Mortimer (G.-B.) et Renée Schuurman (Afrique du Sud) ont été prématurément éliminées par l'Américaine Karen Hantzer (6-4, 6-4) et l'Anglaise Shirley Brasher (6-3, 6-4).

Résultats des seizièmes de finale du simple messieurs :

Buchholz (E.-U.) bat Bell (E.-U.) 6-4, 6-4, 6-4 ; Seixas (E.-U.) bat Krishnan (Inde) 6-3, 6-4, 6-2 ; Mac Kay (E.-U.) bat Henry Crawford (E.-U.) 6-3, 8-6, 7-5 ; Bartzen (E.-U.) bat Chris Crawford (E.-U.) 6-2, 6-4, 6-3 ; Reed (E.-U.) bat Lambert (E.-U.) 6-2, 6-1, 6-4 ; Emerson (Aus.) bat Hoffmann (E.-U.) 6-2, 6-0, 6-0 ; Laver (Aus.) bat Siska (E.-U.) 7-5, 9-7, 4-6, 6-4 ; Ayala (Chili) bat Bedard (Can.) 8-6, 7-5, 6-2 ; Holmberg (E.-U.) bat Savitt (E.-U.) 1-6, 6-4, 7-5, 2-6, 9-7 ; Hernando (E.-U.) bat Nagler (E.-U.) 7-5, 6-4, 4-6, 6-4 ; Bond (E.-U.) bat Nelson (E.-U.) 6-3, 6-4, 6-4 ; Dailey (E.-U.) bat Hettleman (E.-U.) 6-4, 11-9, 1-6, 2-6, 6-4 ; Olmedo (Pé.) bat Clark (E.-U.) 3-6, 6-4, 6-1, 6-2 ; Fraser (Aus.) bat Wilson (G.-B.) 6-2, 6-4, 6-4 ; Antonio Palafox (Mex.) contre Mc Kinley (E.-U.) 3-6, 6-4, 12-10, interrompu en raison de l'obscurité.

EN QUELQUES LIGNES

ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES

● Tournoi international de tennis de Katowice ; finale du simple messieurs : Gérard Pilet (Fr.) bat Sergei Andrejev (URSS) 6-3, 6-1, 6-2. Finale du double messieurs : Mozer-Sivockin (URSS) battent Pilet-Molinari (Fr.) 6-4, 5-7, 6-3. Finale du simple dames : Valeria Kuzmenko (URSS) bat Josefa Jedrzejowska (Pol.) 5-7, 6-2, 6-2.

● Chronique des bonnes performances d'athlétisme.

A Amsterdam : Kamerbeek (Hol.) 7103 points au décathlon (record national). Performances nationales :

● L'Union suisse de yachting proposera au C.O.S. la participation de yachtmen helvétiques aux régates olympiques de Naples dans les séries des 5 m. 50, stars, finns et flying dutchmen.

● Après dix ans de dissension, les judokos suisses ont décidé, à Berne, la fusion de leurs deux associations. La nouvelle Fédération suisse de judo compte quelque 2500 membres et est attachée à l'ANEP. Son président est U. Moser (Zurich). Les championnats nationaux auront lieu le 10 octobre à Fribourg, alors que des éliminatoires seront organisées au préalable à Ennetbaden et à Lausanne.

● Contrairement à ce qui fut annoncé, le match de football Boudry Ib-Audax Ib, comptant pour le championnat de troisième ligue, a été gagné par les Boudrysans (4-0) dont voici l'équipe victorieuse : Berger ; Bürgi II, Meisterhans ; Bettosini, Chassot, Bürgi I ; E. Valentinuzzi, Wahli, Marti II, Perret-Gentil, P. Valentinuzzi (Barbier). Entraîneur : Cuany.

Par monts et vaux

L'exposition « Montres et Bijoux » connaît un grand succès au musée Rath de Genève

De notre correspondant :

Groupant une trentaine d'exposants, invités par le Comité d'organisation, l'exposition « Montres et Bijoux » s'ouvrait, la semaine dernière, à Genève, en présence, notamment, d'une société fort élégante de dames, attirées par son incontestable éclat.

Installée avec beaucoup de goût au musée Rath, compartimenté judicieusement en petits stands où l'on avait rivalisé d'ingéniosité — ce qui l'avait complètement transformé — l'exposition était bien propre, en effet, à exercer un attrait irrésistible sur ces dames, tant la finesse et la beauté des nouveautés exposées y étaient heureusement mises en valeur.

Attrait qui se double, cette année, par la présentation en annexe, d'une chatoyante collection de pierres présentant des particularités rares de dimension, de pureté, de type et de couleur. De même que de pierres très peu connues et vingt-trois pierres trouvées en Suisse. Le croirait-on, entre-autres, un rubis rose à Campolungo, dans le Tessin, une émeraude claire et une aigue-marine, dans les Grisons !

Autre exposition annexe

En annexe, on a placé encore, dans une dizaine de vitrines et provenant du Musée de Saint-Gall, une bien remarquable collection de dentelles qui montre toute l'évolution de cette belle industrie en Italie, en France, en Belgique et chez nous, depuis le XVIme siècle. Et, de plus, tous les chefs-d'œuvre que permet d'accomplir de nos jours, également dans cet art, l'automatisation.

D'autre part, et pour la première fois, une salle a été réservée aux « recherches » en matière de bijouterie et d'horlogerie et les pièces d'avant-garde qui y sont présentées, étudiées spécialement pour cette exposition de « Montres et Bijoux », la 17me annuelle, suscitent naturellement maints commentaires déjà.

Mannequins et bijoux

L'exposition elle-même de la bijouterie et de l'horlogerie apporte, cette année, une nouvelle démonstration de l'effort qui se poursuit inlassablement à Genève pour que la mode dans ces domaines y reçoive une véritable consécration. A quoi devraient concourir la finesse et le goût dans les ouvrages qui, cette année, ont succédé, très manifestement aux apparences un peu trop nouveau riche et massives de ceux du temps de l'après-guerre.

Chose qui fut rendue plus évidente encore par un défilé de mannequins, innovation de cette année aussi dont le premier eut lieu samedi, et où furent présentées au public, de la façon la plus éblouissante, des parures et des montres-bracelets — les montres, minuscules — valant ensemble environ un million de francs.

Ed. BAUTY.

L'attirance des bijoux.

La terre bâloise est généreuse à l'endroit des archéologues

De notre correspondant de Bâle :

Rarement la terre bâloise s'est montrée plus généreuse à l'endroit des archéologues, qu'en cet été 1959. Après les remarquables découvertes faites sur l'immense chantier d'Augusta Rauracorum, que nous avons déjà présentées à nos lecteurs, voici qu'au lieu-dit « Bad-Budendorf », sur le chemin conduisant de Bubendorf à Furlen-Lausen, viennent d'apparaître les ruines d'un temple gallo-romain vraisemblablement dédié à Jupiter. Le temple lui-même, qui mesurait 13 m. 50 de côté et comportait quatre colonnes face à la vallée, était flanqué d'une cour de 17 m. 50 sur 15 m. 50. Au centre de cette cour se trouve un socle de pierre qui devait soutenir une statue de belle taille. Il ne nous reste d'elle, hélas ! que quatre baguettes de bronze, reconnues par le professeur Laur comme étant des fragments de la foudre qui était l'attribut de Jupiter. A en juger d'après les dimensions de ces fragments, la colonne de Jupiter qui s'élevait en cet endroit ne devait pas mesurer moins de 10 mètres !

De nombreuses pièces de monnaie, offrandes des fidèles, ont été retrouvées au pied de la colonne. Leurs millésimes vont du Ier au IVme siècle après J.-C. et comprennent par conséquent la période de l'invasion des Alamans, vers 260, période qui vit probablement la destruction de la statue et du temple. Ce dernier paraît avoir été reconstruit dans des proportions plus modestes une fois la tranquillité revenue, car la majorité des monnaies sont du IVme siècle, c'est-à-dire postérieures au couronnement de Constantin. Qu'est-ce à dire, sinon que le Jupiter bâlois ne reçut jamais autant d'offrandes qu'à l'époque où le christianisme devenait religion d'Etat à Rome ?

Les ruines de Bad-Bubendorf n'auront malheureusement pas été rendues pour longtemps à la lumière du jour, car elles vont être englobées dans le chantier d'une gravière voisine.

A l'église Saint-Pierre

Une autre découverte intéressante vient d'être faite en l'église Saint-Pierre, à Bâle, où les hasards de travaux de réfection avaient déjà ramenés à la lumière, l'an dernier, une abside du XIme siècle, que l'on crut alors avoir appartenu à une petite chapelle romane de cimetière. Or, des fouilles plus poussées viennent de révéler que cette abside appartenait en réalité à un édifice religieux de belle taille, qui devait se dresser en dehors des murs de la cité et dont les archives bâloises avaient curieusement perdu la trace.

Et, pour ajouter encore à la joie des archéologues, on vient de découvrir, sous un des pans du mur du XIme siècle, les traces d'une construction encore plus vieille, et qui pourrait bien remonter à l'époque carolingienne...

L.

CARNET DU JOUR

Cinéma

Apollo : 14 h. 30 et 20 h., L'auberge du Sixième bonheur.
Palace : 15 h. et 20 h. 30, Les Duraton.
Arcades : 15 h. et 20 h. 30, Vacances à Ischia.
Rex : 15 h. et 20 h. 15, La grande trahison.
Studio : 15 h. et 20 h. 30, Les commandos passent à l'attaque.
Cinéac : 14 h. 30 et 20 h. 30, Au grand balcon.

PHARMACIE D'OFFICE :
Bl. Cart, rue de l'Hôpital
Dès 23 h., pour urgences seulement

MOTS CROISÉS

Problème No 67

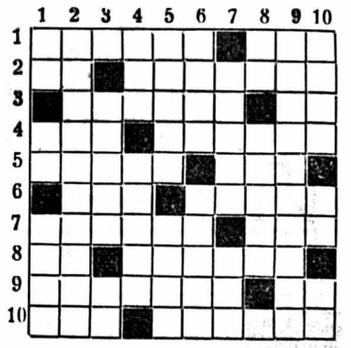

HORIZONTALEMENT

1. Cadeaux de plaideurs à leurs juges. — Fleuve de Suède.
2. Sans effets. — Eteints avec de la braise.
3. Remis en bon état. — Dentales.
4. Forme d'avoir. — Péninsule européenne.
5. Femme de lettres française. — Textile.
6. Il trahit celle qui l'aime. — Mort.
7. Chancelle. — Dissipé.
8. Préposition. — Hors du lit.
9. Terres à seigle. — Sur un parchemin flatteur.
10. Elle nous trouve chaque jour fidèle au poste. — Allume.

VERTICALEMENT

1. Pronom. — Il a fait tomber plus d'un roi. — Il nous permet de donner notre mesure.
2. Elles affectent une grande rigidité de principes.
3. Sert dans l'auxiliaire. — Lettres de greffier.
4. Avant d'un navire. — Esquiva.
5. Diversité des couleurs de fleurs. — Rois de Hongrie.
6. Conditions de fortune. — Contestation.
7. La galère du chef. — Vieille armée.
8. Note. — Attache d'une bête de somme.
9. Jeunes ouvrières de la couture à Paris.
10. Maison italienne. — Pronom. — Direction.

Solution du No 66

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	P	I	E	■	C	L	O	U
2	A	■	O	N	G	L	I	E	R	S
3	N	A	U	S	E	E	■	C	A	■
4	C	R	■	T	E	S	T	O	N	S
5	R	A	T	A	■	T	O	N	■	A
6	E	■	A	N	S	■	I	S	A	R
7	S	O	R	T	A	N	T	■	N	I
8	■	E	T	■	L	O	U	E	E	S
9	A	T	E	L	I	E	R	S	■	S
10	H	A	S	E	■	L	E	T	T	E

Demain :
ÉCONOMIE

RADIO

Mercredi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., réveil à deux temps en Belgique. 7.15, informations. 7.20, finis les rêves. 11 h., émission d'ensemble : valses de Vienne, opérette, extr., Joh. Strauss. 11.45, refrains et chansons modernes. 12 h., au carillon de midi, avec à 12.25 : le rail, la route, les ailes. 12.45, informations. 12.55, d'une gravure à l'autre. 13.40, piano.

16 h., feuilleton. 16.20, le jazz en Suisses. 16.50, œuvres d'H. Purcell et B. Britten. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, nouvelles du monde chrétien. 18.30, rendez-vous d'été. 19 h., micro-partout. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, concert-sérénade. 20 h., aux Rencontres internationales de Genève. 20.30, concert symphonique. 22.30, informations. 22.35, sur les scènes du monde. 23.12, musique patriotique.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, musique populaire. 6.50, propos du matin. 7 h., informations. 7.05, musique variée. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., divertissement espagnol. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, concert varié. 13.25, imprévu. 13.35, récital de chant. 14 h., pour Madame.

16 h., musique populaire. 16.15, causerie. 16.45, Wiener Gitarren-Trio. 17.30, pour les enfants. 18.05, sérénade, H. Sutermeister. 18.20, causerie. 18.40, divertisement musical. 19 h., actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., concert romantique. 20.55, entretiens par-dessus les frontières. 21.35, Die Wittwe Grapin, vaudeville de F. von Flotow. 22.15, informations. 22.20, musique pour ceux qui roulent.

TÉLÉVISION ROMANDE

17.15, pour vous les jeunes. 20.15, téléjournal. 20.30, Monsieur X... qui êtes-vous ? 21.05, « Valentine mon amour », pièce de A. Maheux. 21.30, algle au sourire lumineux. 21.50, journal-panorama. 22 h., informations.

EMETTEUR DE ZURICH

20.15, téléjournal. 20.30, commentaires et reportages. 20.50, « Sichlete im Seeland », jodels et musique de chez nous, 21.25, discussion entre le Dr Mügeli et des parlementaires. 21.45, volons avec la Swissair vers l'Amérique du Sud. 21.25, informations et téléjournal.

NOTRE CHRONIQUE D'AUTOMOBILISME

« Aston Martin » doit beaucoup à Moss

Lorsque Mike Hawthorn remporta, l'an passé, le championnat du monde des conducteurs, les sportifs anglais ne dissimulaient pas leur joie car le regretté pilote fut le premier Britannique à inscrire son nom au palmarès mondial. Mais jamais encore une marque anglaise ne s'était imposée au championnat du monde des constructeurs (form. sport).

Aujourd'hui, c'est chose faite grâce aux « Aston-Martin » de M. David Brown. Stirling Moss est le principal artisan de cette brillante victoire. Certes, ses coéquipiers et le directeur sportif Reg Parnell, ainsi que le constructeur David Brown ont apporté leur part, mais Moss s'est surpassé au volant de ces bolides.

On se souvient des 1000 kilomètres du Nurburgring au cours desquels le brillant pilote britannique avait régulièrement remonté tout le monde chaque fois que Fairman, « Old Jack » en mauvaise forme ce jour-là, avait perdu l'avance accumulée par son coéquipier. Moss avait pratiquement gagné seul. Aux « vingt-quatre heures du Mans », il avait pris un départ foudroyant, obligeant les hommes de « Ferrari » à une course-poursuite fatale pour les mécaniques. Enfin, samedi dernier, sur le circuit de Goodwood, il a remporté une victoire significative, si l'on veut bien se remémorer les circonstances dramatiques dans lesquelles « Aston-Martin » a dû lutter.

En effet, alors qu'« Aston » était en tête avec le tandem Moss-Salvadori, la voiture No 1 s'arrêta au boxe pour faire le plein. L'homme chargé de cette opération se précipita un peu trop et une large nappe de carburant se répandit sur le bolide, qui prit feu. Malgré une intervention énergique et rapide des services du feu et du personnel d'« Aston », la voiture était complètement détruite, de même que deux boxes de la marque.

Dans la confusion générale, la première place avait été reprise par « Porsche 1700 », pilotée par Bonnier-von Trips. « Aston-Martin », privé de sa sa voiture No 1 qui avait une avance d'un tour au moment de l'incendie, allait-il perdre le bénéfice d'une saison ? Ce ne fut pas le cas. Reg Parnell donna l'ordre à Fairmann de s'arrêter au boxe, et Stirling Moss reprit le volant de la voiture No 2, comme le règlement l'autorise. Avec maîtrise, il refit le terrain perdu. L'homme et le bolide ayant tenu bon, Moss et « Aston-Martin » remportaient une sensationnelle victoire, et du même coup le championnat du monde des constructeurs. Le grand duel du tenant du titre 1958 « Ferrari » et « Aston-Martin » a été passionnant tout au long de la saison.

P. Mr.

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE
la petite couturière de
PARIS

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

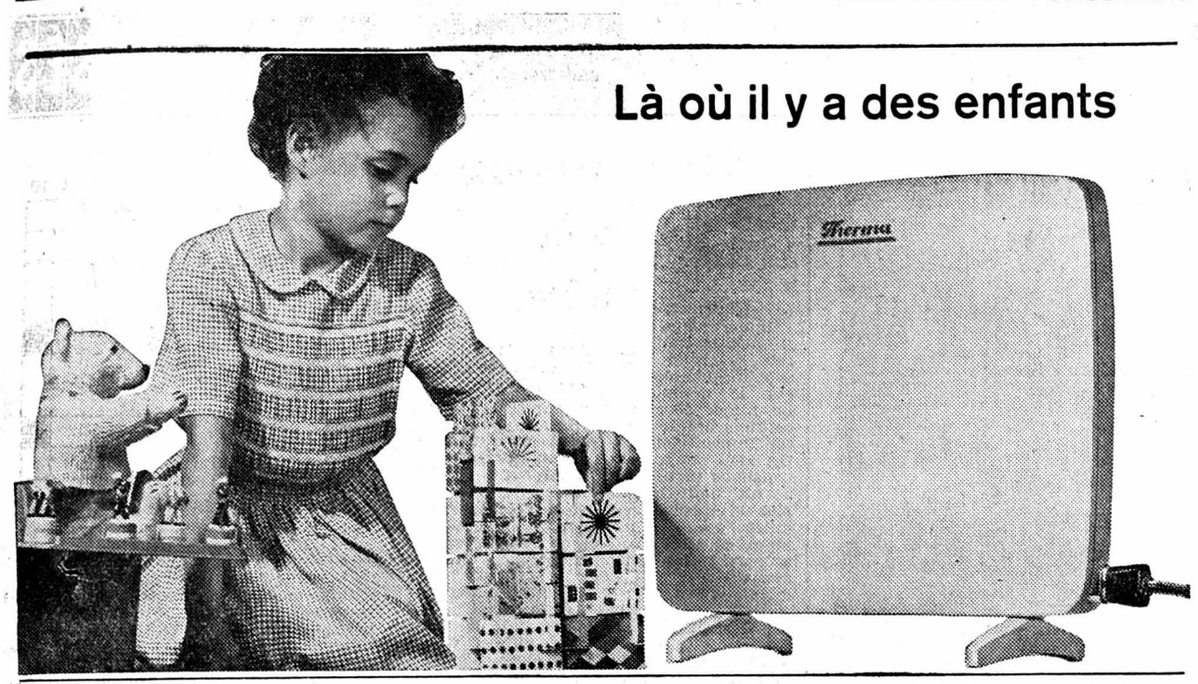

Là où il y a des enfants

le radiateur rapide Therma est très apprécié. Son corps de chauffe est enfermé. Aussitôt qu'on l'a enclenché, l'air circule à travers le radiateur, qui rayonne par ses deux faces et chauffe ainsi toute la pièce. Réglage commode à trois allures par commutateur à bascule, que l'on peut également actionner avec le pied. Facile à transporter par la poignée qui demeure froide. Très faible encombrement, rangement aisé. Forme moderne, teint vert pastel ou crème.

En vente chez les électriciens spécialisés et auprès du Service de l'électricité. — Deux grandeurs: 1200 W Fr. 65.- et 2000 W Fr. 87.-.

Therma SA Schwanden GL
Genève, 13, rue Rôtisserie; Lausanne, 1, rue Beau Séjour

therma

Pour votre chien
Nos laisses et colliers

Biedermann
NEUCHATEL

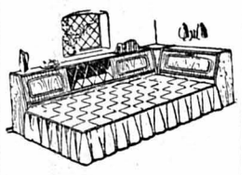

Etonnant

... depuis **Fr. 145.—**, un entourage de divan. Grand choix à voir au 2me magasin de **Meubles G. Meyer**, rue des Fausses-Brayes.

Les calorifères à air chaud,
les fourneaux, les potagers, les tuyaux de fumée, les cheminées d'intérieur sont livrés et posés rapidement par E. Biscaccianti, 25, fbg de la Gare, Neuchâtel, tél. (038) 5 30 02

Vu l'abondance de la pêche sur le lac de Neuchâtel

VOUS TROUVEREZ

cette semaine à la camionnette spéciale

poisson frais du lac de Neuchâtel

Des filets de vengerons - Filets de perche
Filets de bondelles - Bondelles entières
Bondelles fumées

Au plus bas prix du jour

MIGROS

Chaque chien a besoin de viande
Donnez-lui donc du BONZO
Fr. 1.80 le paquet

BAS élastiques pour VARICES

Si vous recherchez avant tout un bas de qualité et de longue durée, faites l'essai d'un de nos nombreux bas spécialement conçus pour jambes fatiguées ou fortes varices.

Y. Reber
BANDAGISTE NEUCHATEL
19 Fg. HOPITAL 2me Et. Tel. 5.14.52
REÇOIT TOUS LES JOURS · MARDI EXCEPTÉ

A VENDRE

d'occasion, à l'état de neuf : buffet de service, divan - couche, fauteuils, 1 meuble combiné 3 corps. Prix intéressant. **Au Bûcheron, Ecluse 20, Neuchâtel.**

Café - restaurant

rénové, à vendre, dans station du Jura, sur passage très fréquenté. Affaire en plein essort et très intéressante. Adresser offres écrites à Y. N. 9119 au bureau de la Feuille d'avis.

Une chose à ne pas manquer!...

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre

grande exposition du beau meuble

La maison d'ameublements à l'avant-garde en Suisse vous présente

du 29 août au 21 septembre 1959, à Neuchâtel, au Casino de la Rotonde

les plus récents et les plus beaux modèles de

chambres à coucher — **studios - combis**
salons - salles à manger — **meubles rembourrés**
dressoirs et armoires de salon — **meubles de style**

Notre exposition spéciale de Neuchâtel vous propose une gerbe d'idées exquises — pour l'aménagement de votre foyer — que Pfister-Ameublements S. A. vous permet de réaliser tout en respectant votre budget. Une collection magnifique de modèles de tous styles et de tous prix a été réunie à votre intention.

En outre, vous bénéficiez de tous les **avantages uniques** qu'offre Pfister-Ameublements S. A.

Facilités de paiement adaptées à vos possibilités — livraison franco domicile — 10 ans de garantie contractuelle — plein d'essence gratuit ou remboursement du billet C.F.F. pour tout achat dès Fr. 500.— et de plus : un **nouveau** service entretien gratuit dans les 10 ans.

Une agréable surprise est réservée à tous les visiteurs de notre exposition : une

grande loterie gratuite

dotée de magnifiques prix

1er prix : Voyage gratuit en avion à Paris (2 personnes) y compris aller-retour du domicile à l'aéroport).

2me prix : Un fauteuil-bergère, très confortable, recouvert d'un beau tissu.

3me prix : Un bahut, exécution chêne, forme pied-colonne, pratique et très apprécié.

50 prix d'une valeur de Fr. 10.— chacun.

Le tirage au sort de cette loterie aura lieu le lundi 21 septembre 1959, à 20 h. 30, à l'exposition (Casino de la Rotonde) sous le contrôle d'un notaire.

L'exposition spéciale est ouverte du 29 août au 21 septembre.

de 10 à 22 h., sans interruption

(les samedis et dimanches jusqu'à 23 heures)

Entrée libre

Sans aucune obligation d'achat

Tous les fiancés et amateurs de meubles sont cordialement invités à visiter cette exposition unique à Neuchâtel !

NEUCHATEL - Casino de la Rotonde

Téléphone (038) 5 86 37

Pfister AMEUBLEMENTS SA

La maison de confiance des familles suisses

Marraine m'a commandé un trousseau Just

Elle l'a choisi dans le prospectus du Conseiller Just. C'est à lui qu'elle commande, depuis 10 ans, tout pour le ménage et les soins du corps.

Ulrich Jüstrich, Just, Walzenhausen

La cuisinière électrique moderne élégante et pratique

Se trouve chez

CLAUDE DUCOMMUN

Electricité — Orangerie 4
Tél. 5 28 00

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le seuil interdit

par

SAINT-ANGE

1

PREMIÈRE PARTIE

Morogue

I

— Il faudra, mademoiselle Lina, être très gracieuse. J'irai vous chercher au petit salon, puis je vous mènerai vers M. le comte et Mme la comtesse, vous ferez votre révérence et direz : « Bonjour, ma mère ! », puis vous embrasserez votre papa.

— Aïe !... tu me tires les cheveux ! Tu me fais mal ! Non, je ne lui dirai pas : « Bonjour, mère ! », je ne la connais pas. Je dirai : « Bonjour, madame ! »

Le radiateur, devant la haute croisée, sifflotait son air des jours les plus froids, lorsque Guillaume reste du matin au soir prisonnier de la chaufferie et bourre la chaudière, afin qu'elle ne cesse de ronfler.

Lina secoua la tête, échappa à la brosse et au peigne de la femme de chambre et courut poser la main sur le radiateur.

— Il est brûlant ! Quelle idée de chauffer ainsi par ce soleil ! J'étouffe... Je vais ouvrir la fenêtre.

— Je vous le défends !

— Je suis chez moi, ici !

L'enfant grimpa sur le radiateur comme sur une marche et atteignit l'espagnolette. Lorsqu'elle eut écarté les deux battants vitrés, elle cria vers la vieille fille mielleuse qui la chapitrait :

— Ouf ! je respire. Tu peux continuer à me coiffer, je ne risquerai plus de m'évanouir.

Elise attira la petite entre ses genoux et se mit à tresser deux nattes dures à reflets bleutés, qu'elle noua, à chaque bout, d'un ruban noir et blanc.

— C'est vrai, marmonna-t-elle, que l'air sent le printemps déjà ! Nous ne sommes pourtant qu'en février... « A la Chandeleur, l'hiver finit ou prend vigueur... » On peut tout de même espérer ne plus grelotter, dans cette baraque.

— Ce n'est pas une baraque... c'est un château Louis XIV, le plus beau de Sologne. Tu sais bien que les gens, l'été, ne cessent d'arriver en auto pour l'admirer... Ils font un crochet de vingt kilomètres depuis que papa permet qu'on le visite.

Elise haussa les épaules.

— Moi, mademoiselle, je suis blasée.

— Qu'est-ce que ça signifie, « blasée » ?

— Ça signifie que je ne regarde plus rien... que rien ne me donne plus de plaisir ! J'aimerais mieux servir chez n'importe qui, à Orléans, dans un appartement bourgeois et confortable, que dans ce coin perdu, et chez le comte de Morogue ! D'abord, la comtesse, comment sera-t-elle ?

— Cela ne te regarde pas !

Lina fronça les sourcils pour rappeler la femme de chambre à la discrétion de son état.

— Mais vous-même, ma petite demoiselle, il me semble que vous devez vous demander comment sera votre nouvelle maman.

— Cela ne te regarde pas non plus !

— Bon. En tout cas, moi, je vous répète que je dois vous conduire au salon dès que M. le comte et Mme la comtesse y seront descendus... Vous vous avancez avec gentillesse, accomplissez votre plongeon et vous n'oubliez pas le « bonjour, mère ».

— Avais-tu reçu l'ordre de m'habiller comme pour la messe du dimanche ?

— Oui, mademoiselle Insupportable ! Et je ne vous conseille pas, quand Mme la comtesse sera là, d'ouvrir les fenêtres sous prétexte que vous êtes prête à défaillir. Mme la comtesse est frileuse. Les instructions comportent celle de faire un feu d'enfer, quelle que soit la température, et de tenir le château bien clos sur toutes les fleurs envoyées du Midi ! Le hall et le salon, c'est beau ! On croirait des reposoirs.

Adeline de Morogue, ses yeux gris ouverts dans le vague, tournés vers un passé lointain, s'immobilisait soudain.

— Cela me rappelle quelque chose... Oui... l'enterrement de ma vraie maman.

La femme de chambre se hâta d'interrompre cette rêverie.

— Vous pouvez descendre, maintenant. Installez-vous sagement à lire. Vous avez encore une heure devant vous !

La petite fille habillée d'une jupette de drap noir, que deux bretelles, croisées dans le dos, retenaient sur une chemisette de linon à pois noirs, s'en alla en sautant à cloche-pied, dans la galerie aux consoles chargées d'œillets et de mimosas.

« J'espère qu'ils n'en ont pas mis dans le petit salon. S'ils en ont mis, j'irai me promener en attendant papa... Je ne mourrai pas de chaleur en regardant des albums. »

Les tuyaux du chauffage continuaient à chuinter le long des plinthes. Lina se mit à pouffer.

« Si j'avais une bonne fée marraine comme dans les contes, je la prierais de faire éclater la chaudière et les radiateurs... poum !... quand la comtesse de Morogue entrerait dans son château. »

Elle courut se pencher sur le balustre du grand escalier. Elle entendait Guillaume et sa femme discuter, sans élever la voix, dans le vestibule.

— Tu n'aurais pas dû cacher les malles. Mme la comtesse désirera, sans doute, qu'on les monte à la lingerie. Toi, tu les as empilées, dans l'ancien bûcher, comme si tu voulais t'en débarrasser.

— Et c'est ce que j'ai voulu. Je ne pouvais plus supporter de les avoir sous les yeux ! Douze malles ! Des malles de comédienne en tournée, barrées d'étiquettes à son nom: « Diana Lorenzo », en lettres larges comme la main. Chaque fois que je les voyais, j'en recevais un coup. Cette femme n'a pas de pudeur, je te le dis... Qu'elle se fasse épouser, soit, mais alors qu'elle cherche au moins à oublier que pendant quinze ans elle a rôti le balai et traîné sur les planches de toutes les capitales.

— C'était une grande artiste, paraît-il. Elle a renoncé à son métier pour monsieur. Peut-être en est-elle fière, de son métier ?

Le rire de Lina sonna au-dessus d'eux comme celui d'un mauvais lutin et les glaça d'appréhension. La petite fille, toujours à cloche-pied, entreprit de descendre la première volée de marches. Elle riait et criait :

—Elle a rôti le balai. Elle a rôti le balai. Comme c'est drôle ! On lui mettra de côté tous les vieux balais du château pour qu'elle les rôtisse !

Guillaume, qui portait déjà son gilet à rayures jaunes, Germaine, son tablier à volants immaculé, la regardèrent d'abord sans souffler mot. Puis, quand leur jeune maîtresse fut devant eux, Guillaume la tança, non sans véhémence :

— Mademoiselle Adeline, ne racontez jamais ce que vous venez d'entendre ! Il y a des choses que, moi, j'ai peut-être tort de débiter, mais je suis un homme et je ne suis que valet de chambre. Vous devez ignorer ces expressions-là !

Pâle, les jambes fauchées, Germaine se laissa choir dans un fauteuil.

— Si mademoiselle répétait cette phrase, nous serions chassés...

Lina haussa les épaules.

— Tranquillise-toi, je ne la répéterai pas. Est-ce qu'il y a des fleurs dans le petit salon ?

— Oui... des azalées.

— Et dans la bibliothèque ?

— Les corbeilles de roses.

— Zut !

Lina ouvrit une porte et disparut dans un couloir.

— Où va-t-elle ?

— Je n'en sais rien.

Adeline décrocha une vieille cape dans une garde-robe et se sauva par la terrasse.

« J'ai trouvé comment je saluerai Mme de Morogue, maintenant... Je lui dirai : « Bonjour, Diana Lorenzo ! »

(A suivre.)

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

LA PLACE PURY CHANGE DE VISAGE

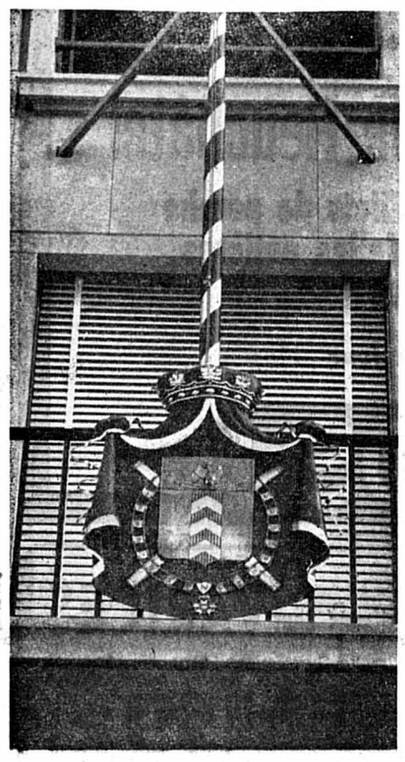

Un immeuble neuf à l'enseigne d'un maréchal de Napoléon

La Chambre cantonale d'assurance immobilière vient de prendre possession de son nouvel immeuble à la place Pury. Sur la sobre façade du bâtiment, il est rappelé que cette institution fut fondée en 1810. Ce qu'illustrent mieux les armoiries aux chevrons apposées sur la balustrade du balcon. Ce sont les armoiries du maréchal Alexandre Berthier, chef d'état-major de Napoléon Ier, qui régna de 1806 à 1814 sur la principauté de Neuchâtel. C'est lui, en tant que prince et duc de Neuchâtel et Valangin, titre que lui avait donné l'empereur, présida à la fondation de la Chambre d'assurance immobilière. Pour ses armoiries, Berthier avait choisi les armes du pays, soit les chevrons, qu'il accompagna de l'aigle napoléonien. L'écu est entouré du grand cordon de la Légion d'honneur.

(Press Photo Actualité)

L'exercice général du corps des sapeurs-pompiers du Locle

Le major Huguenin quitte ses fonctions après 40 ans de service

(c) L'acquisition toute récente d'une « tonne-pompe » et le fait que le major Huguenin commandait pour la dernière fois l'exercice général du bataillon des sapeurs-pompiers a eu une influence sur le déroulement de la manœuvre. Le major Huguenin a supprimé la réception des hôtes à 13 h. 30 pour alerter immédiatement les premiers secours. Un feu important s'était déclaré au troisième plancher de l'immeuble Daniel-JeanRichard 7. Mais devant le gros brasier et malgré l'emploi rapide des conduites de la « tonne-pompe » successivement d'autres groupes de renfort et, finalement, les deux compagnies ont été alertées par les sirènes et les cloches du vieux moutier. Si le feu était heureusement supposé, fort heureusement, l'appel des sirènes et des cloches ne l'état pas, aussi un nombreux public, massé dans la cour du collège et le long de la rue, a tenu à assister au déroulement des opérations. Le feu s'est communiqué au No 5 puis au 3 puis il s'est mis à lécher la toiture de la poste.

Ce fut alors la ruée méthodique et bien ordonnée des engins des compagnies vers les lieux de l'incendie. Il y a des sauvetages, des blessés, des échelles qui se déploient, qui s'agrippent contre les façades. 720 mètres de courses sont déployées. 70 minutes après l'alerte, les compagnies ont rempli leur mission et c'est l'ordre de la retraite. Le danger est conjuré.

~ ~ ~

L'Union instrumentale conduit le défilé qui passe en bon ordre devant les officiels placés au sud de la terrasse du temple et prouve la richesse des engins dont le corps loclois est doté.

Après l'exposé du major Huguenin, lors de la critique au restaurant de la Place, qui salua parmi ses invités le cdt Babey, de Besançon, inspecteur départemental du Doubs, le major Zumbrunnen, inspecteur de l'exercice, les conseillers communaux Tinguely et Blaser, le président du Conseil général Brigadoï, Rosselet, président de la commission scolaire (le préfet Haldimann, présent à l'exercice, s'était fait excuser) on entendit tour à tour les représentants des autorités locales, MM. Tinguely et Brigadoï, le major Zumbrunnen, le cdt Babey (qui remet au major Huguenin, le diplôme de membre d'honneur de la Fédération nationale française et l'insigne de cette fédération) le capitaine André Vuilleumier (que le Conseil communal a nommé major avec entrée en fonctions le 1er janvier prochain), les capitaines Nussbaum, de la Chaux-de-Fonds, Meylan, de Neuchâtel, Aeschlimann du comité cantonal de la Fédération des sapeurs-pompiers, le sgt Montandon et l'architecte communal, M. André Gagnebin.

Le major Huguenin est sensible à toutes les marques de gratitude qu'il a reçues au moment où il quitte ses fonctions après environ quarante ans de service dont treize comme major. La commune lui a remis six gobelets et un plateau d'argent dédicacé. Son futur successeur, le cap. Vuilleumier, reçoit la grande plaquette pour 30 ans de service et cinq hommes reçoivent le premier chevron pour 10 ans. Le major Huguenin s'occupera de la protection civile.

Au Conseil général de Cressier

(c) Le Conseil général s'est réuni jeudi dernier sous la présidence de M. Marc Ruedin.

Après les renseignements complémentaires du président du Conseil communal, le Conseil général approuve les nouvelles limites communales Cressier-Cornaux telles quelles sont prévues par les plans du service des améliorations foncières.

Le crédit pour la construction du trottoir à Troub (travail déjà effectué) est accordé. Il en va de même en ce qui concerne celui de 10.500 fr. pour les services industriels. Ces travaux sont nécessités par les nouvelles constructions du quartier des Narches. Le crédit comprend également l'achat de compteurs électriques. Quant à la demande de 8000 fr. pour la pose de six candélabres au chemin des Narches, le Conseil général trouve à une forte majorité que c'est aller un peu loin et demande le renvoi de cette affaire. Certains conseillers estiment, à juste titre, qu'il est prématuré de vouloir poser six candélabres dans un secteur où il n'y a que trois immeubles nouveaux.

La salle du Conseil général mérite une réfection. Ce point de vue a été admis et un crédit de 4500 fr. voté. Afin que le style de cette belle salle soit conservé, il est prévu un plancher de lames de chêne posées à l'anglaise, les fenêtres seront remplacées et l'éclairage sera diffusé par quatre lustres hollandais.

Un crédit de 1100 fr. ayant été accordé, le corps des sapeurs-pompiers pourra compter sur 100 m. de tuyaux de lin, caoutchoutés à l'intérieur.

Dans les divers, signalons la demande d'un conseiller tendant à ce que le Conseil communal mette sur pied sans tarder un plan d'alignement pour les nouvelles constructions. L'interpellateur demande qu'une zone d'interdiction de construire dans le vignoble soit prévue dans ce plan. Il ne faut pas oublier que la viticulture est tout de même un facteur d'économie pour notre village.

Le reste des divers ne mérite pas que l'on s'y attarde, le ton fut parfois assez vif et l'on peut se demander si c'est là un signe de l'approche des prochaines élections communales.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	7 sept.	8 sept.
3 ½ % Féd. 1945, déc.	103.50	103.50 d
3 ¼ % Féd. 1946, avril	102.10	102.10
3 % Féd. 1949	99.15	98.90
2 ¾ % Féd. 1954, mars	95.65	95.60 d
3 % Féd. 1955, juin	98.50	98.90
3 % C.F.F. 1938	100.— d	99.80
ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	1322.—	1298.—
Union Bques Suisses	2380.—	2350.—
Société Banque Suisse	1810.—	1790.—
Crédit Suisse	1830.—	1820.—
Electro-Watt	1870.—	1850.—
Interhandel	3620.—	3635.—
Motor-Colombus	1495.—	1495.—
Indelec	930.—	910.—
Italo-Suisse	850.—	849.—
Réassurances Zurich	2500.—	2470.—
Winterthour Accid.	865.—	855.—
Zurich Assurances	5175.—	5170.—
Saurer	1325.—	1305.—
Aluminium	4025.— d	4120.—
Bally	1500.—	1410.—
Brown Boveri	3030.—	3005.—
Fischer	1545.—	1500.—
Lonza	1430.—	1395.—
Nestlé	2075.—	2075.—
Nestlé nom.	1420.—	1397.—
Sulzer	2770.—	2720.—
Baltimore	194.—	193.—
Canadian Pacific	121.—	120.—
Pennsylvania	74.—	73.—
Aluminium Montréal	146.—	144.50
Italo-Argentina	37.25	37.25
Philips	737.—	736.—
Royal Dutch Cy	190.50	190.—
Sodec	61.25	60.75
Stand. Oil New-Jersey	223.—	223.50
Union Carbide	617.—	610.—
American Tel. & Tel.	343.—	341.—
Du Pont de Nemours	1134.—	1134.—
Eastman Kodak	392.—	389.—
General Electric	342.—	341.—
General Motors	243.50	241.50
International Nickel	417.—	415.—
Kennecott	433.—	432.—
Montgomery Ward	229.—	227.50
National Distillers	131.—	131.—
Allumettes B.	114.— d	115.—
U. States Steel	457.—	456.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	6470.—	6390.—
Sandoz	6950.—	6875.—
Geigy, nom.	8550.—	8400.—
Hoffm.-La Roche (b.j.)	18200.—	17900.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	890.—	890.—
Crédit Foncier Vaudois	830.—	830.—
Romande d'Electricité	542.—	547.—
Ateliers constr., Vevey	680.—	680.—

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	164.50	165.—
Bque Paris Pays-Bas	309.—	304.—
Charmilles (Atel. de)	985.—	980.—
Physique porteur	848.—	835.—
Sécheron porteur	550.—	550.—
S.K.F.	295.—	294.— d

(Cours communiqués sans engagement par la Banque cantonale neuchâteloise)

Télevision Electronique	17.31	17.34

SUISSE

L'industrie du papier et la petite zone de libre-échange

Les délégués des industries du papier de Grande-Bretagne, d'Autriche et de Suisse, réunis à Vienne, ont décidé de demander à leurs gouvernements d'introduire une disposition spéciale dans le contrat de la petite zone européenne de libre-échange. La réduction des tarifs douaniers frappant le papier, le carton, la cellulose et le bois mécanique devrait être suspendue jusqu'à ce qu'un accord avec la Marché commun européen permette de réaliser une grande zone de libre-échange.

Du côté suisse, on estime que, sans cette disposition spéciale, l'industrie du papier des trois pays précités serait menacée par la concurrence scandinave au sein de la petite zone de libre-échange.

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	7 sept.	8 sept.
Banque Nationale	700.— d	700.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	645.—	640.— d
La Neuchâteloise as.g.	1450.— d	1450.— d
Ap. Gardy Neuchâtel	222.— d	222.— d
Câbl. élec. Cortaillod	15750.— d	15700.— d
Câbl. et Tréf. Cossonay	4900.— d	4900.— d
Chaux et cim. Suis. r.	2700.— d	2700.— d
Ed. Dubied & Cie S. A.	1850.— d	1875.— d
Ciment Portland	6900.—	6600.— d
Etablissem. Perrenoud	480.— o	480.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	535.—	530.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	2850.— o	2800.— d
Tramways Neuchâtel	550.— d	550.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv	65.— d	65.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	97.50 d	98.— d
Etat Neuchât. 3½ 1945	101.— d	101.— d
Etat Neuchât. 3½ 1949	101.— d	101.— d
Com. Neuch. 3¼ 1947	99.— d	99.— d
Com. Neuch. 3% 1951	96.50 d	96.50 d
Ch.-de-Fds 3½ 1946	99.50 d	99.50 d
Le Locle 3½ 1947	99.50 d	99.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	97.50 d	94.50 d
Elec. Neuch. 3% 1951	94.— d	94.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	98.— d	98.— d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	99.— d	99.— d
Paillard S.A. 3¼ 1948	99.75 d	99.75 d
Suchard Hold. 3¼ 1953	96.— d	96.— d
Tabacs N.Ser. 3½ 1950	99.50 d	99.50 d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

Billets de banque étrangers

du 8 septembre 1959

	Achat	Vente
France	—.85	—.89
U.S.A.	4.29½	4.33½
Angleterre	12.—	12.20
Belgique	8.45	8.65
Hollande	113.—	115.—
Italie	—.68	—.70 ½
Allemagne	102.—	104.50
Autriche	16.55	16.85
Espagne	6.90	7.30

Marché libre de l'or

Pièces suisses	30,25/31,25
françaises	30,25/31,25
anglaises	40,50/41,75
américaines	7.90/8.20
lingots	4875.—/4900.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

L'indice des prix à la consommation à fin août

L'indice suisse des prix à la consommation calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit le mouvement des prix des articles de consommation et services jouant un rôle important dans le budget des salariés, s'est inscrit à 180,5 (août 1939 = 100) à fin août 1959. Il accuse une hausse de 0,3 % par rapport à fin juillet 1959 (179,9), mais il a baissé de 1,2 % depuis fin août 1958 (182,6).

Parmi les produits alimentaires, on note surtout une hausse pour les œufs, puis pour le veau et le porc et pour les légumes.

Les prix des articles et services englobés dans le groupe nettoyage tendaient également à s'élever. Dans le groupe chauffage et éclairage des augmentations et des baisses insignifiantes se sont équilibrées, tandis que dans celui des divers, la hausse des prix d'articles sanitaires et des tarifs des coiffeurs a été plus que compensée par les réductions enregistrées pour le vin et le cidre doux.

Les indices des six groupes de dépenses sont les suivants : alimentation 192,7, chauffage et éclairage 145,7, nettoyage 214,6, divers 164,7. Les indices des groupes loyer et habillement ont été repris sans changement et atteignent respectivement 145,5 et 220,1.

FRANCE

Les importations suisses

Selon le bulletin hebdomadaire de la Chambre de commerce suisse, les importations suisses en France pendant les sept premiers mois de l'année se sont élevées à 287,5 millions de francs suisses (inférieures de 2,6 millions à celles de 1958). Les exportations françaises en Suisse ont atteint 501,4 millions (457,6 en 1958) soit une augmentation de 9,6 % durant le même laps de temps.

La balance commerciale se solde par un actif de 113,8 millions en faveur de la France.

VAL-DE-TRAVERS

Tribunal de police

(c) Composé de MM. Yves de Rougemont, président et Robert Pétremand, substitut-greffier, le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu une audience lundi après-midi à Môtiers pour juger deux infractions contre le patrimoine.

A. L., de Travers, était accusé d'escroquerie et d'infraction à la loi sur l'assurance contre les accidents.

La Caisse nationale suisse lui reprochait une petite activité professionnelle (établissement de devis, surveillance des travaux) pendant une période où il touchait une indemnité de chômage de la plaignante. C'est ainsi une somme de 1635 fr. qui aurait été indûment versée à L.

Après des débats assez confus et l'audition de quatre témoins, le représentant de la Caisse nationale a demandé la condamnation sévère du prévenu dont le mandataire a plaidé l'acquittement faute d'intention coupable.

Même si L. a menti, a souligné le tribunal dans son verdict, il y a doute sur la réalité du mensonge et l'astuce n'a pas été établie à satisfaction de droit. En conséquence de quoi le prévenu a été libéré et les frais mis à la charge de l'Etat.

Faux dans les titres et escroqueries

R. C. a établi un contrat d'épargne pour un mineur des Bayards. Comme le père ne voulait pas donner son accord à cette transaction, R. C. mit une fausse signature. Il a agi de même concernant un contrat pareil, à la Chaux-de-Fonds.

Les faits remontent à deux ans. Depuis C. a racheté une conduite et paie des dettes accumulées pendant une période difficile de son existence.

H. P., travaillant pour la même maison que R. C., était également poursuivi. On lui reprochait d'avoir su que le contrat des Bayards présentait une informalité. La preuve n'ayant pu être faite sur ce point, P. a été acquitté.

Quant à R. C. qui avait reconnu d'emblée les charges qui pesaient sur lui, il a été condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 100 fr. de frais, le solde de ceux-ci étant mis sur le compte de l'Etat.

FLEURIER

Inspection et exercice des pompiers

(c) Précédé de l'inspection qui eut lieu dans le préau du collège primaire, l'exercice annuel des sapeurs-pompiers, placé sous le commandement du capitaine Marcel Lüscher, a eu lieu samedi après-midi.

Il s'est déroulé en deux phases, la première aux abords d'un gros immeuble à la rue du Grenier et la seconde près d'une importante ferme à la rue des Moulins.

L'exercice terminé, le corps défila dans l'avenue de la Gare aux sons de la fanfare des sapeurs-pompiers qui ensuite joua sur différentes places du village, dans le jardin de l'hôpital et au home des vieillards à Buttes.

Membres des autorités et cadres des pompiers se retrouvèrent à l'hôtel National pour les commentaires généraux. Au nom des inspecteurs, M. Charles Kœnig, président de commune et de la commission du feu, félicita et remercia officiers, sous-officiers et pompiers qui apportent une grande conscience à l'accomplissement de leur tâche.

Au cours de l'après-midi, 14 chevrons furent décernés à des hommes qui font partie du corps depuis 5, 10 et 15 ans.

SAINT-SULPICE

Inauguration des nouveaux uniformes de la fanfare « L'Union »

(c) Samedi soir déjà, la vaste cantine bâtie entre le collège et le bureau communal, s'emplit d'une foule sympathique. Après les messages de bienvenue de M. Robert Sutter, président du comité des uniformes, et de M. Léon Hamel, de Noiraigue, président honoraire des fanfares du district, l'on entendit un excellent concert de l'harmonie « L'Espérance », de Fleurier, dirigée par M. J.-J. Chaillet. Des productions de la Société de gymnastique et de deux acteurs de Radio-Lausanne, MM. Jean Vigny et Robert Burnier, agrémentèrent la soirée qui se termina par quelques marches jouées par la fanfare « L'Union » et par un bal.

Dimanche, la journée officielle débuta par un culte présidé par le pasteur J.-P. Barbier, qui centra son message sur cette parole du roi David : « Faites retentir vos instruments et vos voix ! ». L'après-midi, un cortège comprenant six fanfares : l'« Espérance » de Fleurier, l'« Ouvrière » de Buttes, l'« Harmonie » de Môtiers, l'« Ouvrière » de Fleurier, l'« Echo des frontières » des Verrières et l'« Union » de Saint-Sulpice, pour la dernière fois en uniformes gris vert, parcourut le village. A 16 heures, M. Robert Sutter fit l'historique de la société et la présenta dans ses nouveaux uniformes noirs avec passepoils or et casquettes genre aviateur. Il remit des gobelets souvenir à six vétérans encore actifs, dont M. Emile Cochand, membre de la fanfare depuis 57 ans. MM. Francis Trifoni, président de l'harmonie « L'Espérance », marraine de notre fanfare, et Pierre Jeanneret, président de la fanfare « Union », prirent aussi la parole.

La journée se termina par une marche d'ensemble dirigée par M. André Lebet et par un dernier concert de la fanfare l'« Union » revêtue de ses nouveaux uniformes fort seyants.

TRAVERS

Le XXIXme tir de la Fédération des sociétés de tir du Val-de-Travers

(c) Cette rencontre qui s'est déroulé dimanche à Travers a donné les résultats suivants :

Concours de section 300 m. — Catégorie amateurs : 1. «La carabine», Couvet, 50,680 points ; 2. «Avant-Garde», Travers, 50,210 ; 3. «Armes réunies», Fleurier, 50,166 ; 4. « L'extrême-frontière», les Verrières, 50,043 ; 5. «Armes réunies», la Côte-aux-Fées, 45,444. — **Catégorie militaire : 1.** «Union des armes de guerre», Môtiers, 49,477 ; 2. « Le sapin national», Buttes, 49,250 ; 3. «Armes de guerre», Noiraigue, 46,132 ; 3. «Le Grutli», Fleurier, 42,117 ; 5. «Tir militaire», Saint-Sulpice, 40,922 ; 6. «Tir de campagne», Couvet, 39,692 ; 7. «L'Helvétienne», les Verrières, 32,000.

Concours de groupes 300 m. : 1. «Avant-garde», Travers I, 180 points ; 2. «Extrême-frontière I», les Verrières, 175; 3. « Armes réunies», Fleurier (Signal), 174 ; 4. «La carabine», Couvet I, 166 ; 5. «La carabine», Couvet II, 165 ; 6. «Armes réunies», la Côte-aux-Fées I, 163/37 ; 7. «Armes de guerre», Noiraigue (Clusette), 163/34 ; 8. «Extrême-frontière 4», les Verrières, 161 ; 9. «Avant-garde», Travers II, 160 ; 10. « Le sapin national», Buttes I, 158, etc.

Concours de sections 50 m. : 1. «Avant-garde», Travers, 93,525 points; 2. «La carabine», Couvet, 89,680 ; 3. «Pistolet et revolver du Val-de-Travers», 88,808 ; 4. «Armes réunies», Fleurier, 85,926.

Concours de groupes 50 m. : 1. «Avant-garde», Travers I, 167 points; 2. «Avant-garde», Travers II, 152 ; 3. «Pistolet et revolver Val-de-Travers I», 144 ; 4. «La carabine», Couvet, 135 ; 5. «Pistolet et revolver Val-de-Travers», 117.

Cible individuelle 300 m. : 1. Erwin Rosat, «Armes réunies», Fleurier, 546 pts; 2. Robert Gaille, «La carabine», Couvet, 535 ; 3. Robert Sermet, «Armes réunies», Fleurier, 535 ; 4. Raymond Zurcher, «Le sapin national», Buttes, 528 ; 5. Edouard Wanner, «La carabine», Couvet, 517, etc.

Cible Travers 300 m. : 1. Paul Rosselet, «L'extrême-frontière», les Verrières, 359 points ; 2. Robert Switalski, «Avant-garde», Travers, 356 ; 3. Eugène Graf, «Armes réunies», la Côte-au-Fées, 349 ; 4. Robert Sermet, « Armes réunies», Fleurier, 347/99 ; 5. Maurice Raboud, « Armes de guerre», Noiraigue, 347/97 ; 6. Erwin Rosat, «Armes réunies», Fleurier, 347/94, etc.

Cible fédération 300 m. : 1. René Krugel, «Avant-garde», Travers, 457 points ; 2. Maurice Raboud, «Armes de guerre», Noiraigue, 100/448 ; 3. André Krugel, «Avant-garde», Travers, 455 ; 4. Robert Gaille, «La carabine», Couvet, 100/411; 5. Jacques Thierrin, «La carabine», Couvet, 430, etc.

Cible fédération 50 m. : 1. Robert Switalski, «Avant-garde», Travers, 216 points ; 2. Marius Perret, «La carabine», Couvet, 46/188 ; 3. Claude Duflon «Avant-garde», Travers, 214 ; 4. Emile Blanc, «Pistolet et revolver», Fleurier, 46/143 ; 5. Hermann Otz, «Avant-garde», Travers, 194, etc.

NOIRAIGUE

Chez les gymnastes

(c) La section fédérale de gymnastique avait organisé dimanche un championnat interne et un concours de jeunesse à l'athlétisme léger. Voici les principaux résultats :

Championnat actifs : Jean-Pierre Calame et Armand Clerc 2790 points, Michel Calame 2590, Bernard Currit 1904, B. Tschanz 1693.

Juniors : Alain Hotz 3785, Daniel Monard 3328, Michel Thiébaud 2880, Ulysse Montandon 2874, François Petitpierre 1508.

Grands pupilles : Johny Hame et Raymond Hirs 359, Claudy Viel 304, Roger Petitpierre 300.

Au concours de jeunesse à l'athlétisme léger, ont obtenu l'insigne : Cat. A, Eddy Monnet ; cat. B et C, Alain Hotz, Daniel Monard, cat. D : Johny Hamel, Raymond Hirs, Roger Petitpierre, Claudy Viel, Bernard Hamel.

LE LOCLE

Le culte du souvenir

(c) Dimanche matin, la Musique militaire du Locle accueillait à la gare quelque deux cents officiers, sous-officiers et soldats du Régiment 13 qui, en 1939, avaient accompli huit mois de service dès le 20 septembre. Ils ont été reçus par le président de la ville, M. H. Jaquet et par le major Leuenberger de la Société des officiers loclois. Puis, en cortège, ils se rendirent devant le monument aux soldats morts pendant les mobs et le col.-div. Jahn de Berne (qui commandait les Jurassiens du Seeland en 1939) a déposé une couronne et remercié la population de l'accueil qu'elle avait réservé à ses soldats.

Le repas eut lieu à Dixi où le vin d'honneur de la commune fut offert.

Le col.-div. John prononça l'allocution du souvenir et la Musique militaire joua le « Prélude » aux soldats morts de Genton.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Amicale de la Cp. Subs. Lw. 26

(sp) L'Amicale de la Cp. Subs. Lw 26 a tenu, hier, à Payerne, son assemblée générale, sous la présidence du sgt Jean Favre, député. Après un repas, pris dans un restaurant de la localité, les participants, parmi lesquels se trouvait M. Alfred Oulevay, conseiller d'Etat, ont visité l'aéorodrome. militaire.

Amicale des sourds

(sp) Dimanche, à Payerne, 22 amicales de toute la Suisse romande, des personnes dures d'oreilles, ont tenu leur rencontre annuelle, avec une participation d'environ 350 personnes. Les participants ont visité l'Abbatiale, puis se sont rendus au Casino-Stand pour le diner, qui fut suivi de productions de l'Ecole de danse et de tours de prestidigitation.

VAL-DE-RUZ

COFFRANE

Assemblée générale

(c) L'assemblée générale des électeurs de la commune s'est tenue vendredi 4 septembre sous la présidence de M. Bert. Perrenoud. Plus de 40 électeurs avaient répondu à la convocation, vu les sujets à traiter.

Il s'agissait tout d'abord, après l'adoption du procès-verbal, d'une demande de crédit de 26.000 fr. pour l'agrandissement d'une salle à l'hôtel du Lion d'Or et aménagement d'une cuisine au rez-de-chaussée de l'immeuble (demandée par le nouveau tenancier). Une commission nommée au préalable a examiné les projets de l'architecte et en arrive à proposer l'octroi du crédit demandé. Une longue discussion s'engage à ce sujet où partisans et adversaires du projet émettent leurs idées. Finalement, le crédit est voté par 22 voix contre 17 et un bulletin blanc.

Le deuxième point consistait en un rapport de M. Georges Gretillat sur la pose de compteurs d'eau, idée qui est discutée depuis deux ans déjà, vu que Coffrane souffre particulièrement des années de sécheresse alors que, par ailleurs, il y a des abus contre lesquels il faut lutter. Une discussion assez touffue s'engage où tous les arguments sont émis pour ou contre le projet. Finalement, on passe à la question de principe, soit la pose de compteurs qui fut écartée par 18 voix contre 13, après quoi une proposition fut faite d'effectuer de nouvelles recherches d'eau.

En fin de séance, il fut donné lecture de la convention liant les trois communes quant au régime du partage des eaux de paroisse, ceci ensuite des pourparlers qu'a dirigés M. Schenker, ingénieur à Neuchâtel, qui avait été consulté à ce sujet.

CERNIER

Vente de l'Eglise réformée

(c) Samedi après-midi, l'Eglise réformée évangélique avait organisé, dans les locaux de la cure, sa vente annuelle. Elle eut un plein succès. Son produit participera à la rénovation de la cure.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

L'« Union instrumentale » a fêté son 75me anniversaire

(c) L'« Union instrumentale » a fêté samedi et dimanche son 75me anniversaire. La manifestation a débuté samedi soir dans la grande salle de la Maison du peuple par un magnifique concert du jubilé.

La journée de dimanche fut marquée par un hommage posthume au cimetière de Madretsch, des cortèges et une cérémonie à la Maison du peuple. Au cours de cette dernière eut lieu l'inauguration d'une nouvelle bannière.

ESTAVAYER

Après la bénichon, le « recrotzon »

(c) Les traditionnelles festivités de la bénichon viennent de prendre fin avec le « recrotzon » qui a lieu le premier dimanche de septembre. Cette fête populaire s'est déroulée par un temps idéal, ce qui a amené un mouvement de population important.

Le « recrotzon » étant du domaine du passé, la ville d'Estavayer et spécialement la place de la gare, vont se vider de leurs décors forains et reprendre paisiblement leur vie quotidienne.

YVERDON

Tir inter-uniformes

(c) Cette compétition, qui se déroule chaque année à pareille époque depuis 1947, est maintenant bien entrée dans les habitudes yverdonnoises. Samedi et dimanche, près de 120 tireurs sont montés au stand de Floreyres. Si aucun résultat extraordinaire n'a été enregistré, disons cependant que, dans l'ensemble, les tirs ont été très satisfaisants, en nette amélioration sur l'année dernière.

Voici le palmarès :

Classement inter-groupes (4 tireurs, 10 coups cible décimale). — 1. Police I, 329 ; 2. Gendarmerie I, 319 ; 3. Police II, 319 ; 4. Police III, 302 ; 5. P.T.T. I, 293 ; 6. C.F.F. I, 291 ; 7. Gendarmerie II, 273 ; 8. P.T.T. V, 273 ; 9. P.T.T. III, 249; 10. Police IV, 249; 11. Yverdon-Sainte - Croix I ; 12. P.T.T. IV ; 13. Yverdon-Sainte-Croix II ; 14. C.F.F. III ; 15. C.F.F. IV ; 16. Gyrobus ; 17. Sécuritas; 18. C.F.F. Voie ; 19. P.T.T. VI ; 20. P.T.T. II ; 21. Yverdon-Sainte-Croix III ; 22. C.F.F. II. Hors concours : chefs de service.

Au classement individuel (10 coups cible à 100 points), Georges Bossy est roi du tir avec 845 points.

LES VOISINS

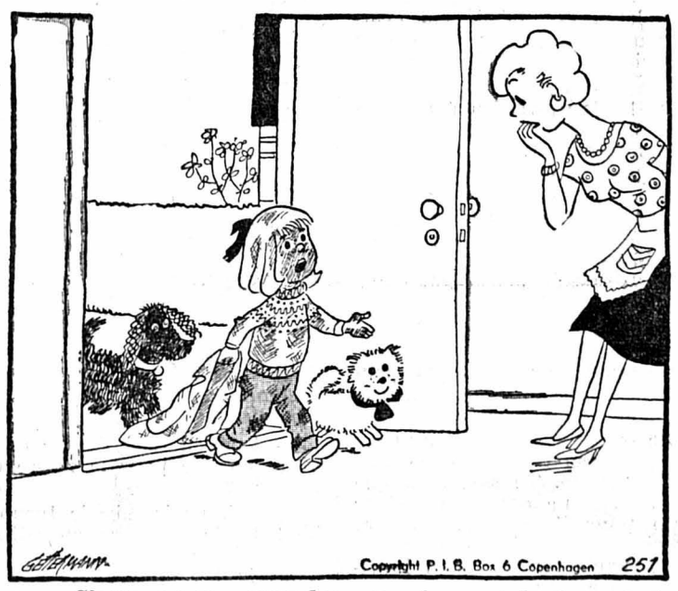

— Si tu ne me grondes pas, je prendrai un bain de moi-même, sans que tu aies à me forcer !

Modèles exclusifs en :

Jupons nylon à partir de **11.80**
Combinaisons » **14.90**
Chemises de nuit » **17.90**
Baby-doll **22.-**

Prix - Choix - Qualité

Savoie-Petitpierre s.a.
Rue du Seyon NEUCHATEL

MAZOUT
M. SCHREYER
Demandez vos livraisons de mazout au moyen du compteur étalonné qui donne toute garantie
Tél. : bureaux 5 17 21 Chantiers 5 55 45

Scie WIMA *INCROYABLE*

Fr. 20.- par mois pendant 12 mois et 1 acompte de Fr. **50.-**
soit au total **Fr. 290.-** ou au comptant Fr. 250.—
45 kg. - démontable - moteur démarreur automatique ½ HP - complète - lame 28 cm. - courroie - câble - guide-largeur - porte-mandrin - table de 50 × 70 cm.
Livraison franco gare
Ecrire pour documentation à **CODIC S. A. - Genève**
30, rue de Malatrex Tél. (022) 34 34 25

Vraiment bon
et avantageux
Puisseguin
Saint-Emilion
5 % timbres S.E.N.J. net
la bout. **4.30** **4.10**
la bout. par 10 bout. **3.87**
ZIMMERMANN S. A.

Vous aussi apprécierez l'arôme particulier du tabac français en faisant de la
DISQUE BLEU FILTRE
votre compagne de tous les jours. Toujours fraîche et de qualité constante, elle restera votre cigarette préférée.

GAULOISES
DISQUE BLEU
RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

OCCASION AVANTAGEUSE
BÂCHES en parfait état, imprégnées et décaties
dimensions : 3 × 4 m. / 4 × 5 m. / 5 × 6 m. Fr. 10.50 le m²
mesures confectionnées avec œillets et inscriptions. Toutes autres mesures sur demande
Echantillons à disposition.
Schluep
SAINT-BLAISE
Tél. 7 52 33
Le spécialiste de la bâche

Un feu d'artifice de bonnes affaires
Des occasions sans pareilles
MEUBLES LOUP
Croix-du-Marché 3 - Neuchâtel

1 **entourage divan avec coffre,** Fr. 150.—.
1 **chambre à coucher noyer,** 2 lits, avec literie, sommiers métalliques et matelas à ressorts, 1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse, 2 tables de nuit, pour Fr. 950.—.
1 **magnifique chambre à coucher moderne,** à 2 lits, avec literie, pour Fr. 1200.—.
4 **chambres à coucher, bois noyer,** à 1 et 2 lits, avec literie, à Fr. 700.—, Fr. 800.—, Fr. 900.—, Fr. 1000.—.
2 **bureaux ministre** chêne, à Fr. 180.—, 230.—.
3 **très beaux studios,** à Fr. 550.—, Fr. 1000.—, Fr. 1250.—.
1 **salon Louis XV,** 3 pièces (1900), refait à neuf, rose, à Fr. 950.—.
1 **salon 1900 en acajou,** 9 pièces, recouvert en tissu style neuf, à Fr. 1500.—.
6 **salles à manger modernes,** de Fr. 350.— à Fr. 500.—.
6 **buffets de service,** à Fr. 90.—, 100.—, 150.—, 160.—, 180.—, 220.—.
4 **tables à allonges** en noyer et hêtre, à Fr. 100.—, 110.—, 120.—, 140.—.
2 **secrétaires** en noyer, à Fr. 130.—, 180.—.
2 **jolies coiffeuses,** à Fr. 250.—, Fr. 350.—.
7 **commodes,** à Fr. 90.—, 100.—, 110.—, 120.—.
4 **tables de nuit modernes,** à Fr. 75.— pièce.
1 **lot de tables de nuit,** à partir de Fr. 10.—.
2 **divans-couches** modernes, à Fr. 170.—, Fr. 250.—.
8 **divans-lits,** de Fr. 50.— à Fr. 120.—.
4 **lits à 2 places,** à Fr. 110.—, Fr. 280.—, Fr. 320.—, Fr. 350.—.
6 **lits à 1 place,** à Fr. 50.—, Fr. 90.—, Fr. 110.—, Fr. 150.—, Fr. 200.—, Fr. 250.—.
3 **paires lits jumeaux,** literie à l'état de neuf, de Fr. 175.— à Fr. 350.—.
1 **lot duvets,** depuis Fr. 30.— à Fr. 45.—.
2 **tapis de laine,** 200 × 300 cm., à Fr. 200.— pièce.
4 **fauteuils,** à Fr. 70.— et Fr. 100.— la pièce.
2 **fauteuils crapauds,** refaits à neuf, à Fr. 200.— et Fr. 250.—.
1 **lots de chaises,** à partir de Fr. 8.— la pièce.
6 **bibliothèques,** noyer et hêtre, de Fr. 70.— à Fr. 250.— la pièce.
3 **armoires 2 portes,** à Fr. 100.—, Fr. 170.— et Fr. 200.—.
1 **armoire 3 portes,** avec glace, à Fr. 320.—.
4 **armoires anciennes,** rénovées, à Fr. 280.—, Fr. 350.—, Fr. 790.—, Fr. 850.—.

ainsi que de nombreux autres meubles, soit: tables, fauteuils, pharmacies, sellettes, fauteuil pour malade, chaises longues, pendules, etc.
Beau choix de meubles anciens rénovés, peintures, bibelots.
FACILITÉS DE PAIEMENT

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille de langue maternelle française, diplômée, cherche un poste
d'employée de bureau
de préférence pour la correspondance française et différents travaux. Prière de s'adresser sous chiffres A. S. 62935 N., aux Annonces Suisses S. A., « ASSA », Neuchâtel.

Je cherche pour changement de situation place de
chauffeur ou chauffeur-magasinier
avec responsabilités, permis poids lourd, plusieurs années d'expériences. Entrée à convenir. — Offres sous chiffres **P 5744 N à Publicitas, Neuchâtel.**

Sommelière
cherche remplacements deux ou trois jours par semaine. Maria Maniago, faubourg de la Gare 13.

Employée de maison
demande place dans ménage soigné auprès d'une ou deux personnes âgées. Faire offres sous chiffres **P. 41657 F. à Publicitas, Fribourg.**

Jeune fille
de 18 ans cherche place pour garder des enfants et apprendre le français. Vie familiale. — Offres sous chiffres E. 56199 Q. à Publicitas, Bâle.

Jeune fille de 17 ans cherche place comme
aide-vendeuse
Parle le français et l'allemand. Libre tout de suite. S'adresser à Mme Pouly, restaurant des Clefs, Lugnorre, tél. (037) 7 24 36.

Sommelière
cherche place aux environs de Neuchâtel. Tél. 5 56 22.

Italien de 23 ans, encore en Italie, cherche place de
maçon
Adresser offres écrites à P. E. 9111 au bureau de la Feuille d'avis.

PROF. MÉDICALES

G.-L. Perret
médecin-dentiste
DE RETOUR

Prof. médicales auxiliaires

Mlle B. CLERC
Infirmière diplômée
Syncardon-ionisation
DE RETOUR
Tél. 5 14 12

PÉDICURE - MANUCURE
diplômée de l'hôpital cantonal de Genève
Thérèse Bilat - Maitre
Vy d'Etra 117
LA COUDRE
Sur rendez-vous et à domicile
Tél. 038/5 99 48

Mme Rosita Grütter-Nugué
Physiothérapeute diplômée
de la Faculté de médecine de Barcelone
massages à domicile
massages manuels
19, rue de l'Hôpital ☎ 5 21 60 ☎ 5 89 20

DEMANDES A ACHETER

On cherche à acheter d'occasion
SACS USAGÉS
pour pommes de terre. Faire offres en indiquant quantité disponible et prix sous chiffres L. A. 9107 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter
vendange
blanche et rouge, paiement au comptant. — Offres sous chiffres M. B. 9108 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

QUELLES PERSONNES AIMANT LES ANIMAUX pourraient prendre de temps en temps un chien ou un chat pour quelques jours en attendant son placement ? Nous assumerons les frais d'entretien si nécessaire. Amis des bêtes, tél. 5 57 41.

En raison des vacances du gérant, la
Caisse d'épargne de Dombresson
SERA FERMÉE
du 13 au 27 septembre. — Au besoin, s'adresser à M. Albert Bosshard, président, Dombresson. Tél. 7 13 16

Section des
cours de secrétariat et des cours P.T.T.
Debut des nouveaux cours : mercredi 16 septembre
ÉCOLE BÉNÉDICT, NEUCHATEL
13, ruelle Vaucher. Tél. 5 29 81

Veuf de 54 ans, avec un enfant en âge de scolarité, cherche en vue de
mariage
gentille personne de 40 à 48 ans, ayant goûts simples et aimant les enfants. — Faire offres **écrites à G. T. 9102** au bureau de la Feuille d'avis.

PRÊTS
Service de prêts S. A.
Tél. (021) 22 52 77
Lucinge 6, Lausanne

A VENDRE
1 table à allonges, 1 buffet de service en chêne, 1 divan-lit, 1 piano brun «Burger & Jacobi», 1 corbeille à linge, une marmite à stériliser, 1 gril pour le gaz. — Tél. 5 55 09.

A vendre
poussette
« Royal Eka » de luxe, bleu-gris, à l'état de neuf. Pourtalès 9, 4me étage.

OCCASIONS
radio auto « PHILCO » 6 volts, avec antenne ; radio « TELEFUNKEN » 3 longueurs d'ondes ; baquet à lessive en zinc ; train électrique «WESA», très complet, avec trolleybus «EHEIM». — Faubourg de l'Hôpital 31, rez-de-chaussée à droite, tél. 5 35 81.

A vendre plusieurs
canaris
bons chanteurs, avec cages. Rue de l'Hôpital 11, 4me étage (maison Bally).

Tous les meubles
pour chambres de jeunes
Exposition spéciale au 2me magasin de Meubles G. Meyer, rue des Fausses-Brayes.

A VENDRE
1 chaise d'enfant, 1 pousse-pousse pliant, 1 matelas balle d'avoine 115/55 cm. Tél. 5 79 44.

Camille L'EPLATTENIER
poêlier-fumiste
CERNIER
se recommande :
Cheminées de salon, fourneaux antiques et modernes, fourneaux à circulation d'air chaud.
Carrelages et revêtements
RÉPARATIONS TRANSFORMATIONS
Travail consciencieux
Prix modérés

A vendre
calorifère à mazout
état de neuf, payé 780 fr., cédé à 500 fr. Peut chauffer 4 pièces. Téléphone 5 23 67.

A vendre une
baignoire
en bon état. Tél. 8 39 09.

Kerbes
sèches à vendre. — Tél. (039) 6 74 02.

LE SAVOIR-VIVRE
en servant l'apéritif

Ne servez pas l'apéritif à table.

Ne laissez pas vos invités boire seuls.

Servez toujours les délicieuses Pommes Chips Delissa

Les maîtresses de maison qui savent recevoir n'oublient jamais, à l'heure de l'apéritif, de régaler leurs invités avec les fameuses Pommes Chips Delissa ; toujours bien dorées et croustillantes grâce à leur emballage hermétique ; ni trop salées, ni trop peu, toujours à point.
P.S. Egalement recommandées pour pic-nics et repas fins

A vendre
vélo de garçon
60 fr. — Tél. 5 92 61.

A vendre à prix avantageux, un
complet
bleu pour jeune homme de 15 ans. — Adresser offres écrites à R. F. 9112 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE
radio portatif Schaub « Bambi », à transistor. Tél. 8 24 17 de 12 h. 30 à 13 h. 30 et de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Pour cause de la vente d'une maison
à vendre tout de suite à bas prix : une installation de 11 pièces, armoire, lits, ottomanes, comme des magnifiques tapis véritables, lampes, bureau avec bibliothèque « Empire », belle vitrine, réchaud électrique, tables, fauteuils, chaises, autocuiseur, batterie de cuisine, argenterie, glaces, antiquités, etc. Tél. (031) 4 93 03.

A vendre
lit et chaise d'enfant
en parfait état. Prix avantageux. Tél. 5 81 28, le matin.

FLAMENCO HK
Le poêle à charbon moderne à haut rendement.
Renseignements à notre magasin
Haefliger & Kaeser S.A.
Combustibles
Seyon 6 Tél. 5 24 26

Très bon et avantageux
LE FROMAGE D'ITALIE
Boucherie **R. MARGOT**

Spécialité de RIDEAUX
Une installation
de bon goût, de qualité et de bienfacture s'achète à la maison spéciale du rideau
L. Dutoit-Barbezat
NEUCHATEL - TREILLE 9
Magasin au 2me étage

SOURDS
Tout nouveau
Notre petit appareil :
* sans fil
* sans bouton à l'oreille
se plaçant **derrière** l'oreille. L'idéal pour les non-porteurs de lunettes.
Autre avantage : s'adapte à chaque cas.
Nous vous invitons à venir le voir et l'essayer, sans engagement,
le JEUDI 10 SEPTEMRBRE
de 10 h. à 18 h. 30
PHARMACIE F. TRIPET
RUE DU SEYON TÉL. 5 45 44
NEUCHATEL
Lunettes et appareils auditifs

approuvée par l'IRM et l'ASF
déparasitée Radio/TV/OUC
TURISSA

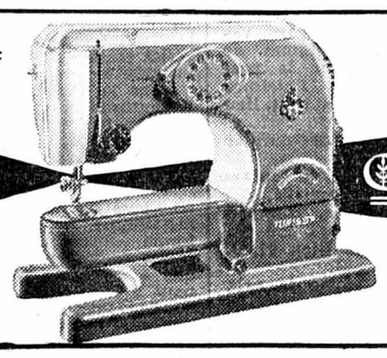

AGENCE OFFICIELLE
A. GREZET
Tél. 5 50 31 24, Seyon Neuchâtel
Demandez une démonstration sans engagement
TURISSA «NOVOMATIC»
la machine à coudre la plus moderne du monde Fr. 750.- net comptant
Pour vous, Madame, qui cherchez la perfection
le modèle zigzag à votre prix Fr. 595.- net comptant
TURISSA «FORTUNA»
300 50 - I

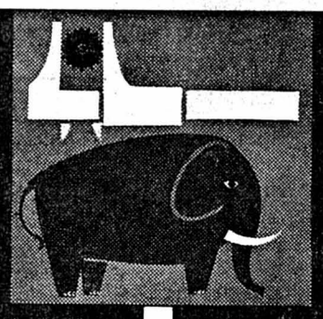

Ce qui distingue la

Merker Bianca

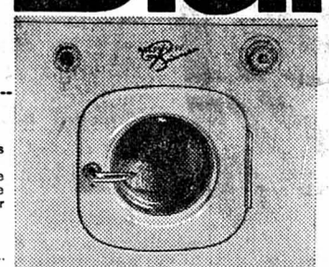

D'accord, sa forme est élégante, son efficacité incontestable mais deux raisons décident toujours en faveur de la MERKER-BIANCA: sa supériorité technique et la bienfacture admirable de cet automate à laver suisse. La MERKER-BIANCA est si précise, si robuste que même un service ardu ne peut l'éprouver. Des dizaines de milliers de maîtresses de maison enthousiasmées l'ont déjà confirmé. Renseignez-vous sans engagement sur tous les détails en envoyant le coupon ci-bas.

MERKER SA Fabriqué de machines
Expositions et démonstrations à Genève, Lausanne, Vevey, Neuchâtel, Fribourg, La Chaux-de-Fonds, Bienne, Berne.

Bon

Envoyez-moi vos prospectus détaillés concernant
MERKER-BIANCA-4 pour 4 kg de linge sec, MERKER-BIANCA-6 pour 6 kg de linge sec, MERKER-BIANCA-Gaz pour 6 kg de linge sec
(prière de souligner ce qui convient)

Nom .....

Rue .....

Lieu .....

Affranchir de 5 cts et envoyer sous enveloppe ouverte à: MERKER SA BADEN/Argovie

Les cheminées d'intérieur
qui fonctionnent bien sont construites par E. Biscaccianti Neuchâtel, tél. 5 30 02

Entourages de divan
avec et sans coffre à literie. Choix énorme, en couleurs ou brun classique, à visiter au 2me magasin de Meubles G. Meyer, rue des Fausses-Brayes.

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel

GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres
avec sangle dep. 25.45
Ceinture «Salus»
5 % S. E. N. J.

Lits doubles
avec 2 matelas à ressorts, garantis 10 ans, Fr. 295.-, à voir au 2me magasin de Meubles G. Meyer, rue des Fausses-Brayes.

Echangez votre Bon

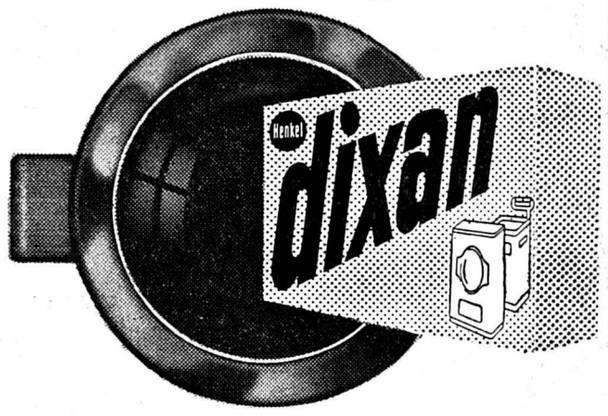

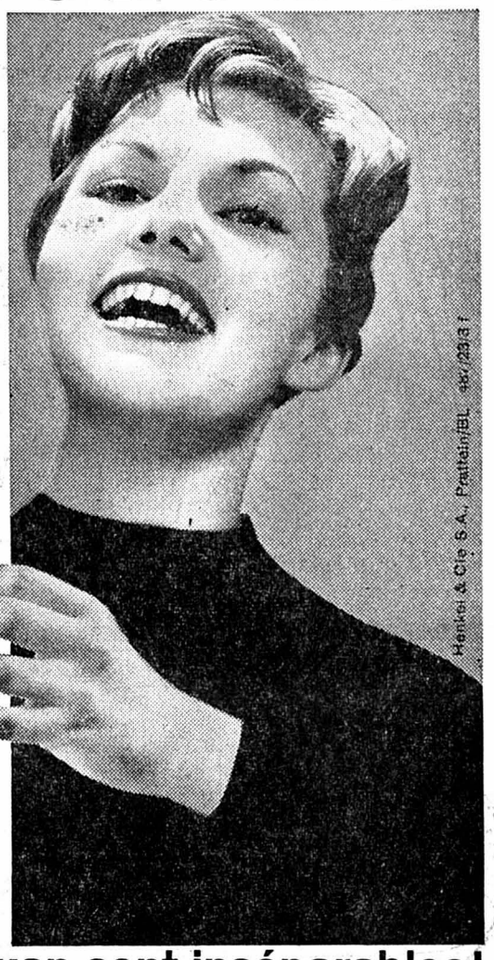

Vous gagnez 50 centimes

et encore un gobelet gradué

Dixan, la nouvelle monolessive à mousse freinée pour toutes les machines à laver.
Avec Dixan, vous supprimez décalcifiant, produits de prélavage, de blanchiment et de rinçage.

Chaque spécialiste vous le dira:

Votre machine à laver et Dixan sont inséparables!

Les championnats d'Europe de tir à Milan

0. Jensen a abandonné son titre et les Suisses n'ont pas pu s'attribuer une seconde médaille

La fin du match au petit calibre en trois positions, soit le tir debout, n'a pas permis aux Suisses de conquérer une seconde médaille. Leur défaut, ce fut presque une homogénéité excessive: aucun d'entre eux n'a réussi à atteindre le niveau des meilleurs tireurs réunis à Milan, d'une part, et ils ont tous terminé leur programme avec des résultats variant entre 356 et 360 points, d'autre part.

Dans de telles conditions, surtout si l'on considère les résultats étonnants des Russes, des Allemands et des Finlandais, nos représentants ne pouvaient guère prétendre à un nouveau succès en équipe, pas davantage d'ailleurs que sur le plan individuel. Pourtant, on crut un instant que le Bâlois E. Vogt pourrait se classer parmi les premiers tireurs européens en position debout. Hélas ! sa dernière passe de 85 points seulement le relégua au 25me rang.

Si les Russes ont été les grands vainqueurs de ce match en position debout, les Allemands s'y sont admirablement comportés, au-delà même de toute espérance. Ils disposent présentement d'une équipe de très jeunes tireurs qui parviendra certainement sous peu à battre en brèche l'hégémonie des matcheurs russes. C'est d'ailleurs un junior allemand, Klaus Zähringer, âgé de 20 ans, qui a remporté le titre européen dans le match en 120 coups, après avoir abandonné à son compatriote Klingner la première place en tir debout. Ce faisant, Zähringer a totalisé 1149 points et battu d'un point le record mondial de cette discipline, établi l'an dernier par le champion soviétique Schamburkin.

Les Suisses, à l'addition des 120 coups, ont heureusement tous dépassé le niveau des 1120 points, mais seul E. Vogt a obtenu un résultat supérieur à 1130 points. Ce sont certes là des performances satisfaisantes, mais elles demeurent très au-dessous de celles que nos sélectionnés ont obtenues lors de leurs entraînements.

En définitive, l'URSS remporte une double victoire par équipe dans le tir debout et au classement général en 120 coups, avec une avance confortable sur ses adversaires. En revanche, elle n'a pas collectionné les titres européens comme on le supposait.

Voici les derniers classements du match au petit calibre :

Position debout : par équipe. — 1. URSS 1462 points (Borisow et Itkis 369, Niazow et Kudraschow 362) ; 2. Allemagne 1456 (Klingner 370, Zähringer 369, Harbeck 364, Sigl et Wenk 353) ; 3. Finlande 1453 ; 4. Tchécoslovaquie 1436 ; 5. Suisse 1432 (Müller 360, Vogt et Hollenstein 358, Schmid 356), etc.

Individuels. — 1. B. Klingner (All.) 370, champion d'Europe 1959 ; 2. Zähringer (All.) 369 ; 3. Itkis (URSS) 369 ; 4. Borisow (URSS) 369 ; 5. Ylönen (Fl.) 367 ; 6. Janhonen (Fl.) 365 ; 7. Harbeck (All.) 364 ; 8. Kervinen (Fl) 364, puis : 17. Müller (S.) 360 ; 23. Hollenstein (S.) 358 ; 25. Vogt (S.) 358 ; 29. Schmid (S.) 356.

Classement général après 120 coups : par équipe. — 1. URSS 4569 ; 2. Finlande 4518 ; 3. Allemagne 4511 ; 4. Suisse 4507 ; 5. Roumanie 4505, etc.

Individuels. — 1. K. Zähringer (All.) 1149, champion d'Europe 1959 ; 2. Itkis (URSS) 1148 ; 3. Niazow (URSS) 1143 ; 4. Ylönen (Fl.) 1142 ; 5. Borisow (URSS) 1140 ; 6. Kudraschow (URSS) 1138 ; 7. Holup (Hongrie) 1137 ; 8. Nowicky (Pol.) 1135 ; 9. Jar. Sulovsky (Tch.) 1135 ; 10. O. Jensen (Da.) 1133 ; 11. E. Vogt (S.) 1132, puis : 19. Hollenstein (S.) 1128, Schmid (S.) 1126, Müller (S.) 1121.

On l'aura remarqué, l'ancien champion du monde 1955, O. Jensen, de Copenhague, actuellement domicilié à Genève, a perdu complètement pied dans le tir debout : alors qu'il s'était emparé des deux titres individuels en position couchée et à genou et qu'il possédait, après 80 coups, une avance de 7 points sur son plus dangereux rival, le Russe Niazow, Jensen n'a obtenu que 347 points en position debout. Il en manquait là une vingtaine pour qu'il puisse conserver son titre.

Nouvelle victoire russe au pistolet de petit calibre

Le tir au petit calibre sur cible-silhouette a permis aux Russes de remporter une nouvelle victoire en équipe, en dépit de l'absence du champion du monde 1958, Kropotkin, mais leurs résultats se sont quelque peu éloignés de leur record.

En revanche, c'est peut-être sur le plan individuel que cette compétition s'est révélée le plus spectaculaire. En effet, on dut recourir à des épreuves de barrage pour départager les deux meilleurs concurrents, et c'est finalement le Tchèque Hernetschek, vieux routinier de la compétition internationale, qui a triomphé du Suédois Wahlen. Le plus drôle, c'est que le tireur nordique n'avait pas été sélectionné dans l'équipe de son pays. Sa performance constitue donc une surprise de taille, d'autant plus que la formation suédoise avait renoncé à participer à ce concours. Faute de combattants de valeur, sans aucun doute.

La Suisse n'a pas particulièrement brillé en cette circonstance, mais son équipe a quelques excuses. Le tir au pistolet de petit calibre n'est pratiqué que depuis peu chez nous et seul, jusqu'à ces dernières années, R. Schnyder pouvait se vanter d'y comprendre quelque chose. Aujourd'hui, il en va un peu autrement, mais notre équipe n'est pas encore tout à fait au point.

Au pistolet gros calibre, l'équipe suisse se plaça troisième avec 2173 points. Notre photo montre au cours de la cérémonie protocolaire de gauche, la Tchécoslovaquie (2me), l'U.R.S.S. (1re) et la Suisse (3me). Les Suisses (de haut en bas) : Päni, Lehmann, Michel, Stoll.

Néanmoins, elle a pris une confortable 7me place en battant l'Allemagne et la Grèce, dont les représentants sont pourtant mieux entraînés que les nôtres, et en se classant immédiatement derrière l'Italie, qui dispose de matcheurs chevronnés. L'Italie, rappelons-le, avait conquis un titre mondial voici quelques années dans cette discipline.

Notre meilleur homme aura été une fois de plus le Zuricois H.-R. Schneider, qui a égalé son record national en totalisant 581 points. Et il aurait obtenu un meilleur résultat final s'il avait pu tirer aussi bien le second jour que le premier. Derrière lui, H. Albrecht s'est maintenu au niveau de ses précédentes performances, mais ses deux autres coéquipiers, R. Schnyder et Hemauer, ont perdu quelques points précieux, notamment en comptant l'un et l'autre un « zéro » dans leur résultat.

A un certain moment, peu après le début du match, on crut que le champion olympique 1956 P. Linnosvuo allait remporter une nouvelle victoire sensationnelle : en effet, il avait aligné 199 points (sur 200) dans ses 20 premiers coups. Hélas ! il ne parvint pas à poursuivre son tir à ce rythme-là. Mais il a pris néanmoins la 5me place, à 5 points du vainqueur.

Classement par équipe. — 1. U.R.S.S., 2344 p. (Nasonov et Suleimanov 588, Tscherkassow et Sabelin 584); 2. Tchécoslovaquie, 2322; 3. Roumanie, 2310 ; 4. Hongrie, 2298; 5. Finlande, 2298 ; 6. Italie, 2268; 7. Suisse, 2262, etc.

Classement individuel. — 1. Hernestchek (Tch.), 589 après barrage, champion d'Europe 1959; 2. Wahlen (Sd), 589 ; 3. Nasonow (U.R.S.S.), 588 ; 4. Suleimanow (U.R.S.S.), 588 ; 5. Linnosvuo (Fl), 587 ; 6. Mocuta (Roum.), 586; 7. Tscherkassow (U.R.S.S.), 584; 8. Sabelin (U.R.S.S.), 584, puis 11. H.-R. Schneider (S), 581, record suisse; 22. H. Albrecht (S), 571; 42. R. Schnyder (S), 556; 44. L. Hemauer (S), 544.

— ln —

Lucerne gagne pour la première fois le titre national de tir au championnat suisse de groupes

La finale du championnat suisse de groupes a réuni au stand d'Olten, comme le veut la tradition, 32 équipes, dont 8 représentaient la Suisse romande. Elle s'est disputée dans des conditions excellentes, si l'on sait que le record de l'épreuve a été égalé par les tireurs de Lucerne-Ville, grâce à leurs 460 points du premier tour, et que le record de la finale lui-même a été battu par eux aussi, chiffre qu'il est aujourd'hui à 455 points.

Le premier tour, s'il a connu le brillant exploit des Lucernois, a consacré la défaite de nombreux favoris du championnat, tels Bümplitz, Schüpfen, Altishofen-Nebikon et Thoune, dont l'extraordinaire tenue au tir fédéral de sections en campagne aurait dû lui permettre de franchir au moins le cap de ce tour initial. Quant aux Romands, ils se sont fort bien défendus, puisqu'ils ne perdaient là que trois de leurs représentants, soit Ulmiz, Ried-Brigue et Albeuve. Les Mousquetaires neuchâtelois, ont obtenu leur qualification avec un résultat fort honorable, quoique... à la limite. Voici les résultats des groupes qualifiés pour la suite de la finale :

1. Lucerne 460 ; 2. Olten 444 ; 3. Saint-Maurice 443 ; 4. Lenzbourg 442 ; 5. Bienne-Ville 442 ; 6. Malleray 442 ; 7. Frick 440 ; 8. Morges 440 ; 9. Bienne Sous-officiers romands 438 ; 10. Steffisbourg I 438 ; 11. Zurich-Neumünster 437 ; 12. Liestal 436 ; 13. Neuenegg 436 ; 14. Ried-Muotatal 435 ; 15. Neuchâtel-Mousquetaires 435 ; 16. Münsingen 435.

Elimination massive des Romands au second tour

Malheureusement pour les Romands, le second tour n'aura pas été à l'image du premier. Ils ont perdu là tous les représentants, car les exigences de la qualification se sont révélées sérieuses. Il est juste de préciser que les sous-officiers romands de Bienne ont failli participer au troisième tour, mais leur meilleur résultat individuel n'ayant été que de 91 points, Neuenegg s'est substitué à eux grâce à son appui de 93 points. Mais Lucerne a passablement rétrogradé en cette occasion et ce sont les tireurs de Lenzbourg qui ont pris la tête du classement intermédiaire. Les Neuchâtelois, pour leur part, ont perdu quelques points précieux sur leur résultat précédent et il leur a manqué une bonne douzaine de points pour poursuivre le combat. Mais leur présence à Olten n'en est pas moins significative ; ils ont tout lieu d'en être fiers et satisfaits.

Voici les résultats de ce second tour : 1. Lenzbourg 452 ; 2. Ried-Muotatal 449 ; 3. Zurich-Neumünster 447 ; 4. Olten 443 ; 5. Lucerne 443 ; 6. Steffisbourg I 442 ; 7. Bienne-Ville 442 ; 8. Neuenegg 439-93 ; éliminés : 9. Bienne-Sofs romands 439-91 ; 10. Saint-Maurice 438 ; 11. Frick 437 ; 12. Malleray 435 ; 13. Münsingen 434 ; 14. Morges 428 ; 15. Neuchâtel-Mousquetaires 427 ; 16. Liestal 425.

Les favoris prennent corps

Le troisième tour s'est disputé davantage peut-être encore que les précédents, tant l'enjeu du combat méritait de sollicitude. On savait là qu'il fallait au moins dépasser la limite des 440 points pour être admis aux demi-finales et c'est le résultat que se sont efforcés d'atteindre ceux qui entendaient y participer. Zurich-Neumünster, privé pourtant des services des remarquables champions que sont H.-R. Spillmann, membre de notre équipe nationale, actuellement aux Etats-Unis, et O. Horber, ne disposait plus de R. Bürchler comme matcheur hautement chevronné ; sa victoire intermédiaire n'en a que plus de poids.

Les résultats de ce tour sont :

1. Zurich - Neumünster 449 ; 2. Lucerne 447 ; 3. Lenzbourg 445 ; 4. Bienne-Ville 443 ; éliminés : 5. Ried - Muotatal 441 ; 6. Steffisbourg I 434 ; 7. Olten 430 ; 8. Neuenegg 427.

Les deux derniers tours

Alors que l'on s'attendait un peu à assister à une belle empoignade finale entre Lucerne et Zurich, les tireurs de Neumünster perdirent pied en demi-finale, tandis que Lenzbourg s'affirmait de plus en plus. Cette équipe fut ainsi admise pour la seconde fois à l'ultime finale : elle s'est fort bien entraînée au cours de cette saison et ses résultats ne sont nullement dus au hasard. La preuve, c'est qu'elle prenait la tête de l'avant-dernier classement, comme on va le voir :

1. Lenzbourg 450 ; 2. Lucerne 448 ; éliminés : 3. Bienne-Ville 446 ; 4. Zurich 433.

Les Lucernois, en finale, partaient peut-être favoris, mais l'on accordait de fortes chances aux représentants de Lenzbourg. Il est vrai que les Lucernois comptaient dans leurs rangs des champions internationaux, E. Grünig et K. Müller, ainsi que des maîtres tireurs chevronnés tels F. Stämpfli et H. Wälti. Lenzbourg avait un brillant chef de file en la personne d'A. Meier, mais P. Humbel tenait à la victoire de son équipe, puisque son frère bataillait dans les rangs des Lucernois.

Après une lutte extrêmement vive, la victoire finale sourit aux Lucernois qui prirent deux points à leurs valeureux adversaires. Les hommes de Grünig inscrivent ainsi pour la première fois leur nom dans l'histoire de ce championnat et il y a tout lieu de les en féliciter.

Voici les résultats de ce dernier tour :

1. Lucerne-Ville, champion suisse 1959, 455 points (E. Grünig 94, W. Humbel 93, K. Müller 91, F. Stämpfli 89, H. Wälti 88), 2. Lenzbourg 453 (A. Meier 96, J. Furrer 92, H. Klien 91, J. Hiltpold 90, P. Humbel 84).

D'autre part, Sion a gagné le prix von Aesch remis au groupe éliminé avec le résultat le plus élevé au cours des tirs principaux. Les Valaisans avaient 452 points ! ln

COUPS DE CISEAUX

Où les réfugiés allemands desservent leur propre cause

Lors de la visite à Bonn de M. Eisenhower, les dépêches ont été assez discrètes sur les manifestations qui avaient été organisées par certains groupes de réfugiés en provenance de l'Allemagne de l'Est. Le correspondant du « Journal de Genève », M. Georges Blun, lève un coin du voile :

L'accueil triomphal qu'on a fait, à Bonn, au président des Etats-Unis n'a pas été qu'une manifestation de confiance de tout un peuple, il a la signification d'un chèque en blanc établi au nom du grand chef du monde libre. Cette confiance ne constitue-t-elle pas un engagement de la part de celui qui l'accorde, un engagement encore de la part de celui qui en est le dépositaire ? A la veille de l'entrevue Eisenhower - Khrouchtchev, les Allemands voudraient tous avoir la certitude que c'est ainsi que leur confiance sera interprétée. Lors de la visite du président des Etats-Unis, de regrettables incidents se sont produits. Ils furent le fait des associations de réfugiés originaires des territoires irrédimés prussiens, silésiens, poméraniens et brandebourgeois, dont les excès risquent de causer un tort irréparable à la « Bundesrepublik ».

Ces gens-là contribuent à la propagande de l'Union soviétique. Ils furent toujours nationalistes et nazis. Ils oublient que s'ils ont perdu leurs foyers, ils en sont les premiers responsables. Ils ont encore mis les pieds dans le plat, et l'on peut être certain que le président Eisenhower a été informé. Tout le long du parcours du cortège officiel, ils avaient posé des transparents qui réclamaient la Prusse orientale, la Poméranie, les deux Silésies, le Brandebourg et les Sudètes de Tchécoslovaquie. Des réfugiés, des enfants surtout, agitaient de petits drapeaux de papier sur lesquels étaient imprimés les noms des provinces en question. Est-ce que cela fait partie du chèque en blanc donné à Dwight Eisenhower ?

Nous savons que celui-ci n'a pas apprécié cette manifestation irréaliste qui a desservi l'Allemagne. Celle-ci a déjà perdu (jusqu'à plus ample informé, du moins) les cinq provinces en question ; elle est menacée de perdre définitivement la zone orientale, capitale Berlin. Les réfugiés qui traînent derrière eux un passé très lourd veulent-ils lui rendre la vie encore plus dure ?

La question est pertinente dans la mesure où il s'agit d'anciens nazis. Mais elle ne nous fait pas oublier qu'il y a aussi en Allemagne — et ailleurs — d'autres réfugiés, en quantité innombrable, qui ont fui la zone orientale précisément parce que le régime qui y règne rappelle étrangement le système hitlérien.

Le Conseil œcuménique et les affaires internationales

Le pasteur Finet, dans « Réforme », commente ainsi les résolutions de ce conseil qui ont été récemment publiées par la presse :

On est étonné aussi de certaines positions internationales. Je laisse de côté les réactions purement politiques auxquelles nous sommes accoutumés, mais la commission des affaires internationales du Conseil œcuménique des Eglises, réunie à Rhodes sous la présidence de sir Kenneth Grubb (Royaume-Uni) a lancé un appel pour l'ouverture urgente de négociations libres en vue d'un règlement pacifique du conflit algérien. On ne peut qu'être d'accord sur une telle suggestion qui répond au lourd souci que porte le président de la République depuis plus d'un an. On espère qu'elle a été soumise non seulement au général de Gaulle, mais au F.L.N. également : il faut être deux pour négocier.

La commission a d'autre part exprimé ses inquiétudes sur la détérioration des relations entre l'Islam et le monde chrétien, causée par le conflit algérien. Cette inquiétude est la nôtre, encore qu'il y ait d'autres causes à cette détérioration, ne serait-ce que le pétrole... Enfin, la commission affirme que, faute d'un règlement entre les deux parties, une médiation internationale serait non seulement inévitable, mais hautement désirable. On nous permettra de trouver regrettable, étant donné la conjoncture et les efforts que nous poursuivons, cette affirmation qui précise un choix politique au moins autant que la recherche de la paix.

Et s'il s'agit de choix politique, ajouterons-nous, il est licite que des chrétiens puissent être d'un avis différent de ceux exprimés ci-dessus.

Qui sont les colonialistes ?

M. Georges Duhamel retrouve (« Le Figaro ») sa plume des « Scènes de la vie future » pour rappeler certaines vérités aux alliés de son pays :

C'est avec une véritable douleur que les observateurs attentifs voient, aujourd'hui, les membres de cette civilisation se quereller de façon déraisonnable. Quand nous avons appris, nous, Français, que l'Angleterre, qui avait pris rang parmi les peuples pourvus de l'arme atomique, protestait contre le vœu de la France de disposer aussi de cette arme dont j'ai pu voir les effets au Japon, nous avons été stupéfaits. Il est bien certain que les Français n'entendent pas employer l'énergie nucléaire uniquement dans un but militaire. Ils sont au nombre des peuples qui cherchent à utiliser cette énergie de manière pacifique et industrielle.

Il est étrange de voir certains Russes reprocher aux Français leurs ambitions colonialistes. La Russie est, aujourd'hui, le plus puissant des peuples colonisateurs. Qu'a-t-elle fait de la Roumanie, de la Pologne, de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie ? On peut le lui demander. J'ai vu, en visitant les musées des grandes villes russes, des tableaux qui nous montrent comment s'est accomplie la conquête de la Sibérie.

Les Etats-Unis pratiquent, adroitement, un colonialisme économique et ils en tirent grand profit.

C'est toujours l'histoire de la paille et la poutre !

LA VIE SOCIALE

La Société suisse des employés de commerce en 1958

Le 86me rapport annuel de la S.S.E.C. fournit un intéressant aperçu de l'activité multiple déployée par cette importante association professionnelle qui comptait, à la fin décembre dernier, 59.510 membres actifs et 7955 jeunes sociétaires groupés en 129 sections, dont 29 ont leur siège en Suisse romande.

Au cours de l'exercice écoulé, l'effectif de l'association — qui possède un secrétariat central à Zurich et un secrétariat romand à Neuchâtel — s'est accru de 1736 sociétaires.

Dans le domaine de la politique professionnelle et syndicale, les organes directeurs ont poursuivi leur effort en vue de développer le réseau des contrats collectifs de travail. Peu avant la fin de l'année, un accord de principe a pu être réalisé avec l'Association suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie. De même, le règlement uniforme concernant le contrat de travail et les traitements du personnel de banque a été amélioré ; en outre, un avenant à l'accord passé entre la société et la Convention patronale de l'industrie horlogère ayant trait à la durée du travail a pu être signé.

Dirigeant avec clairvoyance ses diverses institutions d'enseignement, la S.S.E.C. organise dans l'ensemble du pays les examens de fin d'apprentissage pour employés de commerce, qu'affrontèrent l'an dernier 5352 candidats et, dans 22 cantons, les examens d'apprenties vendeuses. A un stade supérieur, les examens de comptables et ceux de correspondanciers exercèrent leur attrait habituel. Un nouvel examen, celui de secrétaire de direction, a été appelé à la vie.

Il convient de mentionner que les institutions de prévoyance de l'association(caisse de maladie, de chômage, de rentes-vieillesse et de secours) ont versé des indemnités pour un montant global de 800.000 francs.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —
et vous vous sentirez plus *dispos*

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.35.

... et voici les prévisions du temps

Météo Aquaperl

10 et 11 septembre

frais et venteux

Prévisions
de Genève à Rorschach:
Aquaperl une merveille
sous la pluie et sous le soleil

Toujours gai dans un manteau 3 saisons

en AQUAPERL Stoffels

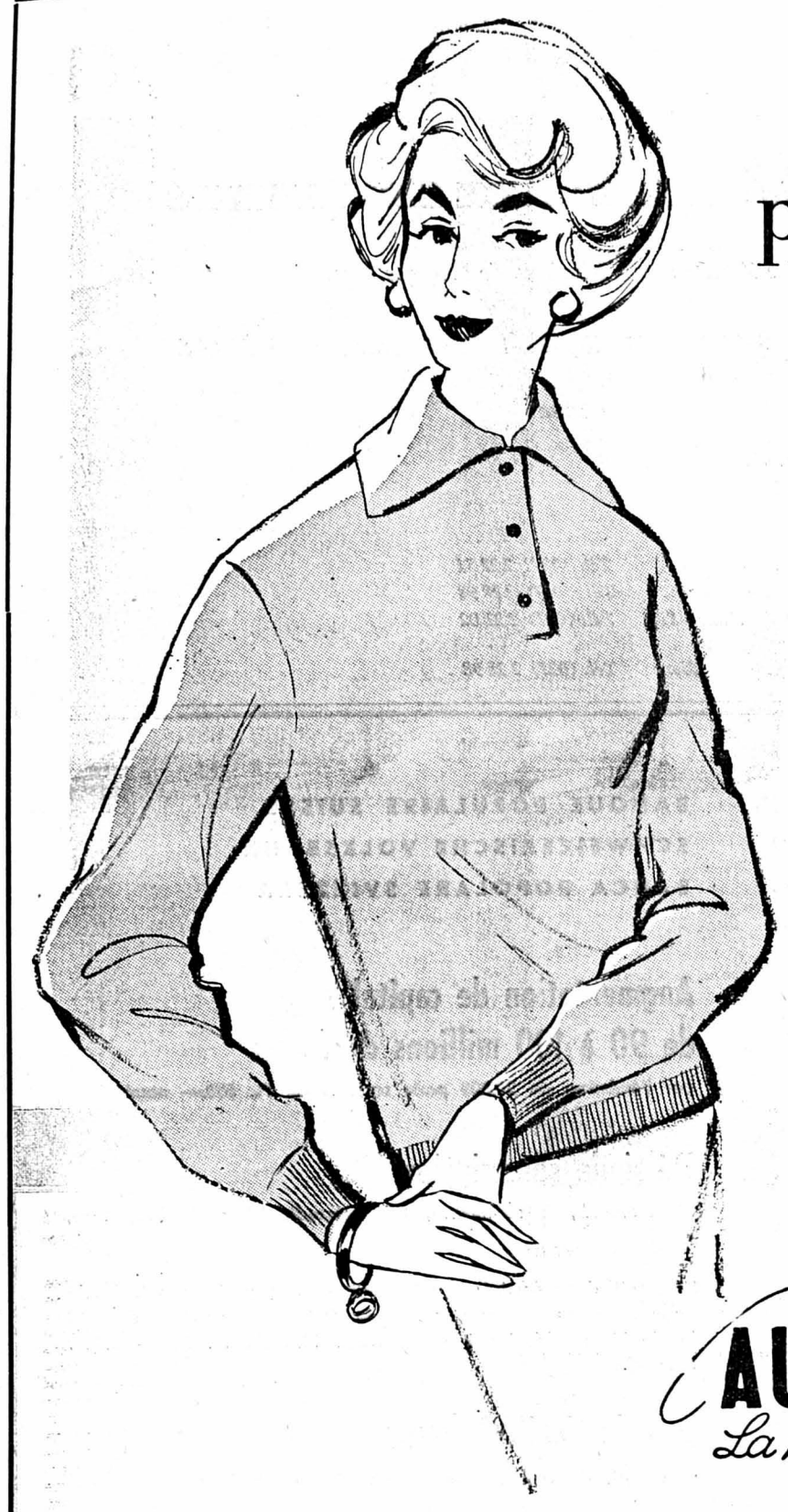

polo-neck

La nouveauté s'achète AU LOUVRE

Un exemple : notre

PULLOVER polo-neck

dans une magnifique laine douce que vous trouverez chez nous dans tous les coloris mode : ciel, marengo, blanc, beige, cerise, olive, orange, tilleul, jaune et marine

AU CHOIX

27.50

AU LOUVRE
La nouveauté SA
NEUCHÂTEL

---

2 fois du tonnerre!

Pour tremper
deux heures suffisent

Stupéfiant: vous trempez votre linge deux heures dans une solution d'OMO et la saleté la plus tenace se détache entièrement d'elle-même!
OMO lave pour vous: sans peine vous rendez impeccables les cols de chemises et les torchons de cuisine maculés.
La vérité saute aux yeux:

Pour prélaver
dans la machine

Toutes les ménagères sont unanimes: OMO est idéal dans n'importe quelle machine à laver! Sa mousse pénètre dans le linge et détache la saleté à fond et en douceur.
En plus, le nouvel OMO est un miracle d'économie: pour une lessive, vous employez juste le tiers ou la moitié d'un paquet de 65 cts !

Avec OMO trempé est à moitié lavé

2 heures suffisent

OMO idéal pour prélaver dans chaque machine

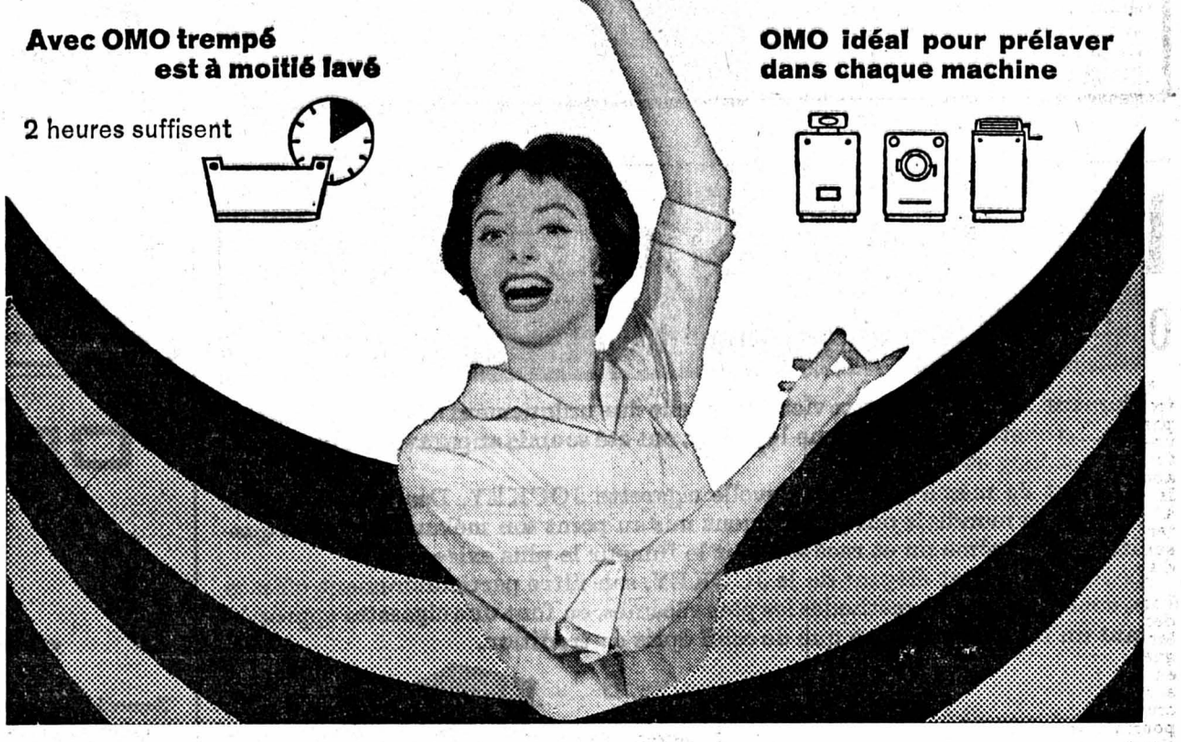

077 A

Pour laver le linge, les machines à laver Miele.... les meilleures
laver le linge, les machines
aver Miele.... les meilleures
laver le lin hines
leures
achines
ures
P le linge, les
laver Miele... les
Pour laver le e, le es
à laver Miele.... es meilleures
Pour laver le lin les m ines
à laver Miele.... les meilleures

Miele

CH. WAAG - NEUCHÂTEL
Représentant officiel pour le canton de Neuchâtel
Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Tél. (038) 5 29 14

Machines à laver

avec cuisson, belles occasions. Prix avantageux. Tél. 5 34 69.

A vendre un
amplificateur
super, haute fidélité, stéréo, construit par technicien, avec colonne haut-parleurs haute fidélité et tourne-disques. Valeur 2000 fr., cédé 700 fr. Conviendrait pour restaurant. — Tél. (039) 2 30 66.

OCCASIONS

Chaudières pour chauffages d'étages et villas, pompes, radiateurs, brûleurs. Pisoli & Nagel, faubourg de l'Hôpital 31, Neuchâtel.

Lits doubles

composés de 2 divans superposables, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans) pour Fr. 258.—.
Même modèle avec 2 matelas crin et laine Fr. 198.—.
W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66.

Véhicules à moteur

A vendre moto
«Puch» 250 cmc
plaque et assurances payées. Prix à discuter. Tél. 5 30 06.

« VW »
à vendre, noire, chromée, en parfait état de marche. Prix Fr. 1500.—, payable Fr. 100.— par mois. — Prière d'écrire à M. MOREILLON, avenue des Portes-Rouges 79, NEUCHATEL.

« VW »
modèle 1959, roulé 6000 km., limousine de luxe, beige, garantie d'usine. Garage des Jordils, Boudry. Tél. (038) 6 43 95.

A vendre
vélomoteur
« Motom S.S. », moyeux trois vitesses. Etat de neuf. S'adresser à William Dietrich, Gorgier.

A vendre
« VW »
modèle récent, en parfait état. Téléphoner aux heures de bureau, 7 55 26.

A vendre
« Renault Dauphine »
« Ford Anglia »
éventuellement échange contre « Renault » 4 CV ou scooter. S'adresser au garage M. Schaller, Cressier, tél. 7 72 66.

A vendre
« Fiat Topolino »
moteur et intérieur neuf, en parfait état. — Tél. 8 25 52.

AUTOS

achats, ventes, échanges. Ecrire à case 17, Neuchâtel 7.

« Fiat 1200 » G'Vue
modèle 1959, encore sous garantie d'usine, à vendre pour cause de départ. Eventuellement facilités de paiement. — Adresser offres écrites à R. E. 9086 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
« Topolino »
peinture neuve, en bon état ; assurance et plaque payées jusqu'à la fin de l'année. — Tél. 6 45 32.

A vendre
4 CV « Renault »
modèle 1949, plaques et assurances payées pour l'année. Bas prix. Demander l'adresse du No 9091 au bureau de la Feuille d'avis.

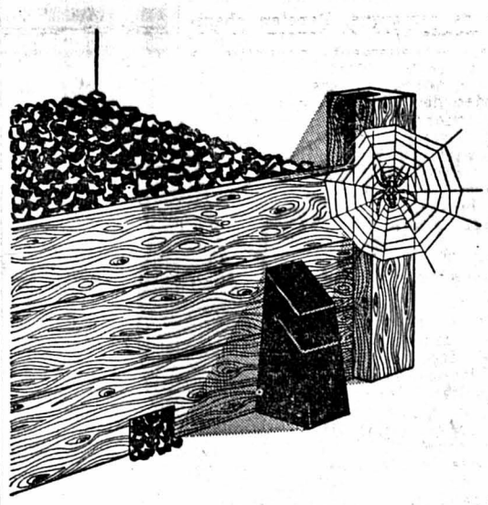

Faites-nous confiance pour son plein !

Combustibles Combe-Varin S.A.

NEUCHATEL
Tél. 8 14 45

PASSAGES

Immense choix en coco, bouclé, moquette

TAPIS BENOIT
Maillefer 25. Tél. 5 34 69
Présentation à domicile le soir également

Votre photographie PRONTOPHOT pour les cartes d'identité

Photo - OPTIQUE - Ciné
Rabus
Opticien diplômé - Fbg Hôpital 3
NEUCHATEL
sous les Arcades

Prontophot
Photo-studio officiellement reconnu par le Service sanitaire

« Morris » Limousine beige, 4 portes, 5 places, 8 CV. Type OXFORD 1952. Intérieur similicuir.
« Ford Taunus » 15 M., 8 CV., 1956, noire, soignée. Intérieur drap.

Présentation et démonstration sans engagement
Demandez la liste complète avec détails et prix à l'agence Peugeot pour la région :

J.-L. SEGESSEMANN
GARAGE DU LITTORAL
NEUCHATEL, début route des Falaises
Tél. 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51
Paiements différés : un tiers à l'achat ; le solde en 18 mois.

Dans le domaine de la nouveauté

Nous présentons, en vitrine No 17, de ravissantes

JUPES

EN VELOURS IMPRIMÉ

diverses façons soignées, dessins inédits

de Fr. 39.- à 159.-

Au Sans Rival GRANDS MAGASINS

Les nouveautés arrivent chaque jour

Attention à vos yeux

N'attendez pas de n'y plus voir clair pour faire revoir votre installation d'éclairage par le spécialiste.

Avenue de Bellevaux 16 a
Tél. (038) 5 90 50, le matin

WALTER ELECTRICITÉ NEUCHATEL

Grands Garages Robert
Quai Champ-Bougin 34-36 - Neuchâtel
Tél. 5 31 08

offrent un magnifique choix de voitures d'occasion de toutes marques, conditions avantageuses, facilités de paiement.

« Ford Customline » .	1955	overdrive - radio
« Ford Taunus » 15 M .	1957	avec radio
« Ford Taunus » 15 M .	1956	avec radio
« Ford Taunus » 12 M .	1954	
« Renault Frégate » . .	1956	en excellent état
« Fiat » 1400 B . . .	1956	
« Peugeot » 203 . . .	1954	
« Ford Anglia » . . .	1957	
« Ford Anglia » . . .	1958	comme neuve
« Citroën » 2 CV. . .	1956	Car a Van
« Opel Captain » . . .	1955	
« V.W. »	1954	

ainsi que quelques voitures à partir de 800.—

Bonne chance Jockey!

Gagnant...! Oui, mais cette victoire est-elle due uniquement à la chance? Certes non. Le cheval, aussi bien que le jockey, ont été soumis auparavant à un entraînement long et minutieux.
Il en est de même pour la nouvelle cigarette JOCKEY. Des spécialistes de renommée mondiale ont patiemment mis au point son mélange de haute qualité, dont l'arôme fin et racé satisfait le fumeur le plus exigeant.
Le format long et élégant de la JOCKEY, son filtre particulièrement efficace et conçu d'après les méthodes les plus récentes, en font une cigarette appréciée tant du fumeur moderne que de celui épris de tradition.

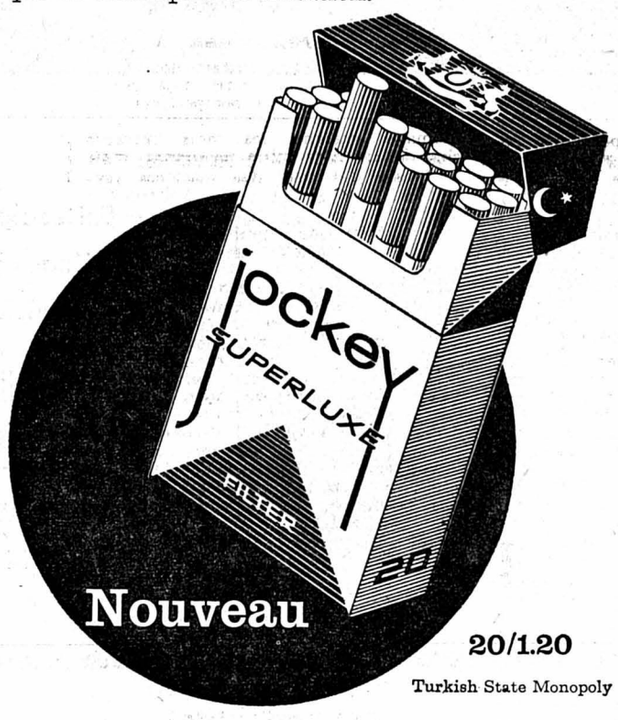

20/1.20
Turkish State Monopoly

JOCKEY, la cigarette au goût du jour — votre cigarette!

ELIDA

Chaque jeudi, de 14 à 18 heures

DÉMONSTRATIONS
de machines à laver ELIDA

Sans engagement, laissez-nous vous présenter et vous expliquer nos machines au travail.
Nous nous réjouirons de votre visite et nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

IMPORTANT ! ELIDA met à la disposition de sa clientèle un insurpassable service d'entretien.

Magasin d'exposition Elida à Neuchâtel
2, rue des Sablons - Tél. 038-5 60 22
NOUVEAUTÉS TECHNIQUES S. A. BINNINGEN - BÂLE - Tél. 061 - 38 66 00

ECOLE PRIVÉE DE PIANO
Faubourg de l'Hôpital 17
Mademoiselle
H. PERREGAUX
professeur
COURS
LEÇONS
COURS DU SOIR
Tél. 5 38 48

Veuve de 53 ans désire faire la connaissance de monsieur de 54 à 60 ans, sérieux et honnête, pour fonder à nouveau son foyer. Discrétion assurée. Adresser offres écrites à W. L. 9117 au bureau de la Feuille d'avis.

---

4 1/2 %

Fr. 50,000.— ou montants moins élevés sont cherchés contre garantie hypothécaire en second rang sur immeuble locatif neuf. Construction très soignée.
Commission de souscription 1 %.
Case postale 31810, Neuchâtel.

Dans le cadre grandiose de Valère et Tourbillon
spectacle
«SON ET LUMIÈRE»

SION A LA LUMIÈRE DE SES ÉTOILES

Texte de Maurice Zermatten Musique de Georges Haenni
avec :
MADELEINE RENAUD FRANÇOIS PÉRIER SERGE REGGIANI
la Troupe de Radio-Lausanne
et l'Orchestre de Chambre de Lausanne

Tous les soirs à 21 h. dès le 1er août 1959
Prix des places : Fr. 3.—

Renseignements et location :
Services industriels Sion Tél. (027) 2 28 51
Société de développement Sion Tél. (027) 2 28 98
Union valaisanne du Tourisme Sion Tél. (027) 2 21 02

Service spécial de logement : Sion Tél. (027) 2 28 98

La bonne friture au Pavillon Tél. 5 84 98

Stade du Wankdorf à Berne
Dimanche 4 octobre 1959, à 15 heures,
Match international de football

ALLEMAGNE-SUISSE

Billets d'avance : contre versement du montant (plus Fr. 1.— pour frais) au compte de chèques postaux III/40, Allemagne - Suisse, Berne.
Prix (taxe comprise) : tribune couverte Fr. 17.—, tribune-est couverte Fr. 13.—, tribune-est non couverte Fr. 11.—, avant-tribune Fr. 11.—, place assise Fr. 8.—, place debout : dames et messieurs Fr. 3.50, militaires et étudiants Fr. 2.—, écoliers Fr. 1.—.
Location : à Neuchâtel : Max Müller-Sports, place de l'Hôtel-de-Ville ; à Lausanne : Schaefer - Sports, rue Saint-François 18.

CFF

Samedi et dimanche 12/13 septembre 1959
ZERMATT - GORNERGRAT
Tout compris 1 ½ jour Fr. 82.—
Lundi du Jeûne 21 septembre 1959
DIJON - LA BOURGOGNE
y compris dîner gastronomique Fr. 43.—
Dimanche 27 septembre 1959
JUNGFRAUJOCH
Dès Neuchâtel Fr. 48.—

Renseignements et inscriptions auprès de toutes les gares des environs ainsi qu'aux Bureaux de renseignements C.F.F. Neuchâtel-gare et ville et les agences de voyages

Pendant le mois de septembre :
Profitez encore des billets d'excursion à prix réduits

Tous les jours :

KANDERSTEG	Fr. 18.50
GRINDELWALD	Fr. 21.50
PETITE-SCHEIDEGG	Fr. 33.—
SCHYNIGE PLATTE	Fr. 24.—

Les samedis et dimanches :
TÊTE-DE-RAN Fr. 6.— ou 4.80
ZURICH EXPOSITION G 59
Fr. 23.— y compris l'entrée

CHALET HEIMELIG
Départ : 14 heures
Mercredi 9 septembre **Fr. 5.—**

JEÛNE FÉDÉRAL - Dimanche 20 septembre

Genève - Chamonix - La Forclaz	Fr. 26.—
Alsace - Colmar - Belfort	Fr. 25.—
Ronchamp (Eglise Le Corbusier)	Fr. 18.—
Grindelwald (tour du lac de Thoune)	Fr. 16.—
Schynige-Platte (avec chemin de fer)	Fr. 20.—

Renseignements et inscriptions
WITTWER
Neuchâtel - Tél. 5 82 82

BANQUE POPULAIRE SUISSE
SCHWEIZERISCHE VOLKSBANK
BANCA POPOLARE SVIZZERA

Augmentation de capital de 90 à 100 millions de francs

par l'émission de 20.000 parts sociales de Fr. 500.— nominal

Délai de souscription

du mercredi, 9 septembre, au mercredi, 23 septembre, 1959, à midi.

Un droit de souscription est accordée aux porteurs actuels de parts sociales. 9 parts sociales de 500 francs nominal donnent le droit de souscrire à un nouveau titre de Fr. 500.— valeur nominale

au prix de 750 francs

plus droit de timbre fédéral d'émission de 2 %

Droit au dividende dès le 1er juillet 1959

Le droit de souscription s'exerce au moyen du coupon No 13. Nous nous chargeons volontiers de l'achat et de la vente de droits de souscription. Les droits de souscriptions non exercés jusqu'au 23 septembre 1959 à midi perdent toute valeur.

Les nouvelles parts sociales doivent être libérées jusqu'au 30 septembre 1959.

Nos sièges et agences vous donneront avec plaisir tous renseignements complémentaires et mettront à votre disposition le prospectus détaillé et le bulletin de souscription.

BANQUE POPULAIRE SUISSE
SAINT-IMIER

Unique en Suisse

Des milliers de meubles réalisés par les plus grandes fabriques de Suisse

10 ans de garantie
Facilités de paiement
Reprises de vos vieux meubles
Livraison gratuite

50 chambres à coucher de Fr. 650.— à 2500.—
45 salles à manger . . de Fr. 500.— à 2200.—
70 studios - salons . . de Fr. 190.— à 1800.—

Prix jamais vus sans concurrence

Entourage	Fr. 109.—	Combiné 180 cm.	Fr. 360.—
Armoire .	Fr. 120.—	Bureau ministre	Fr. 165.—
Fauteuil	Fr. 40.—	Table à rallonges	Fr. 110.—
Chaise .	Fr. 19.—	Divan-lit . .	Fr. 125.—

Le roi du bon marché

William Loup, Parcs 107, Neuchâtel
Tél. 5 82 15
Vente unique **Par catalogue**
M. Loup passe sans engagement à votre domicile

Départs : pl. de la Poste, Neuchâtel

Mercredi 9 septembre **Fr. 11.—**	**LAC NOIR** Départ : 13 heures
Jeudi 10 septembre **Fr. 26.—**	**CHAMONIX Col de la Forclaz** Départ : 6 h. 15 (carte d'identité ou passeport)
Dimanche 13 septembre **Fr. 28.50**	**LES 3 COLS** GRIMSEL - FURKA - SUSTEN Départ : 5 heures
Dimanche 13 septembre **Fr. 25.50**	**Grand-Saint-Bernard** Départ : 6 h. 15
Dimanche 13 septembre **Fr. 9.—**	**COMPTOIR DE LAUSANNE** Départ : 8 heures

JEUNE FÉDÉRAL
Dimanche 20 : Einsiedeln - Schwyz . . 26.—
Dimanche 20 : Alsace - Colmar . . . 25.—
Dimanche 20 : Belfort - Ronchamp . . 18.—
Lundi 21 : Lausanne (Comptoir) . 9.—

Programmes - Renseignements - Inscriptions
Autocars FISCHER Marin (Neuchâtel) Tél. 7 55 21

Déchirés, troués, mités, salis
vos tapis de Perse ou mécaniques sont réparés vite et bien par Georges Cavin, ruelle de l'Immobilière 12. Tél. 5 49 48.

RESTAURANT DES VIEUX-PRÉS
Tél. 7 15 46
Menus sur commande
Bonne cave
Salle pour sociétés

Grande albergo «Detraz» Salsomaggiore

Premier ordre. — Tél. 73.31 — Lignes autobus 5 — Central Tranquillité — Hospitalité traditionnelle — Toutes les cures thermales salsoiodiques dans l'hôtel — Grand parc — Autoparc
Ouvert du 1er mai au 31 octobre

EXEL
Prêts
Banque Exel
NEUCHATEL
5, avenue Rousseau

On cherche
Fr. 20.000.-
à 5 %
durée 5 ans ; garantie hypothécaire. — Adresser offres écrites à K. P. 9072 au bureau de la Feuille d'avis .

Mlle Y. SPICHIGER
leçons de PIANO
Serre 9 Tél. 5 48 76

Fête des vendanges
Sont encore disponibles 20,000
DAHLIAS
S'adresser à Eric Bosshart, horticulteur, Yverdon, tél. (024) 2 21 47.

CONTREX

CONTRE l'obésité
CONTREXÉVILLE

AGENCE SUISSE : GEORGES HERTIG FILS & CIE. LA CHAUX-DE-FONDS

Dépositaire pour le Vignoble, le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers : ROBERT VŒGELI, Peseux

Informations suisses

En dessus de Sion

Un camion quitte la route

Douze blessés grièvement atteints

SION, 8. — Un grave accident de la circulation s'est produit mardi en fin d'après-midi, dans le Valais central. Un camion occupé par dix-huit personnes est sorti de la route qui relie les Mayens de Sion à la plaine, et a été projeté dans un talus. Plusieurs ambulances ont été envoyées sur place. Douze personnes ont été conduites à l'hôpital de Sion.

La plupart souffrent de fractures du crâne, de membres et de lésions internes.

Le camion, conduit par un habitant de Chamoson, transportait des propriétaires de la région de Vex montés dans les alpages pour chercher les denrées de la saison.

BERNE

Une locomotive déraille

BERNE, 8. — Mardi à 5 h. 45, la nouvelle locomotive AE 8/8 mise récemment en service par le B.L.S. a déraillé en gare de Berne lors de manœuvres. Les voies 6 à 66 furent coupées et le trafic dut être détourné en partie. Il n'y a pas eu de blessé. Quelques trains ont subi de légers retards.

ZURICH

Encore des montres et des bijoux emportés

ZURICH, 8. — Des inconnus ont enfoncé la vitrine d'une bijouterie de Zurich dans la nuit de lundi à mardi. Malgré tous les dispositifs de sécurité, ils sont parvenus à s'emparer de montres et de bijoux d'une valeur de 35,000 francs et se sont enfuis sans laisser de traces.

L'aérodrome de Lugano-Agno acheté par un Allemand

La vente des biens suisses aux étrangers prend des proportions inquiétantes. L'aérodrome de Lugano-Agno vient de passer aux mains d'un Allemand. M. Alfons Müller-Wipperfüerth a réussi à réunir la majorité des actions de ce complexe qui comprend, en plus de l'aéroport, un hôtel de luxe, un restaurant et un « motel ». Affaire purement tessinoise, l'aéroport de Lugano-Agno est dû à l'initiative de la section Lugano de l'Aéro-Club. Son essort fut des plus réjouissants, et on se demande pourquoi les créateurs n'en ont pas pu garder le contrôle. Notre photo montre l'aéroport et une partie des bâtiments très modernes inaugurés en 1958.

Chronique régionale

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Commencement d'incendie

(c) Un commencement d'incendie s'est produit mardi après-midi, dans la fabrique de la rue de l'Eperon 4. Le feu a éclaté dans un local utilisé au traitement de l'acétone. Les premiers secours sont intervenus. Après une heure de travail, tout danger a été écarté. Le local et le corridor de l'immeuble ont subi des dégâts.

Un jeune cycliste blessé

(c) Mardi à 18 h. 15, un agriculteur circulait à la rue de l'Hôtel-de-Ville avec un tracteur agricole auquel était attelé un char. Pour une raison inconnue, le char s'est subitement détaché et a renversé un jeune cycliste qui arrivait en sens inverse. Le cycliste a été légèrement blessé.

Des gamins détruisent un char de la braderie

(c) Lundi après-midi une bande de gamins s'est amusée à détruire à coups de hache un des beaux chars de la braderie qui représentait Daniel Jeanrichard. Le char était entreposé sur le terrain des Coopératives Réunies, à l'avenue Léopold-Robert. L'enquête effectuée par la police a identifié les six principaux coupables.

Tribunal correctionnel

(c) Le tribunal correctionnel du district de la Chaux-de-Fonds, a tenu une audience mardi après-midi, sous la présidence de M. Paul-André Rognon, président, assisté des jurés, Mme Anna Perret et M. Pierre Gendre. M. Jean-Claude Hess, substitut, fonctionnait pour la dernière fois en qualité de greffier. Le ministère public était représenté par M. Jean Colomb, procureur général. Un agent d'affaires, J. B. était prévenu d'avoir cherché à se faire remettre une somme de 5000 fr. en menaçant un tiers de divulguer des faits graves contre lui. L'enquête ayant révélé qu'il s'agissait d'accusations ne reposant sur rien, le tribunal a condamné J. B. pour délit manqué de chantage, à 6 mois d'emprisonnement, moins 19 jours de détention préventive et au sursis pendant deux ans. Le nommé M. H., également inculpé dans cette affaire a été libéré.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Chute d'un motocycliste

(c) Un infirmier d'une clinique de la ville, M. Gualtiero Ponis, âgé de 49 ans, a fait une chute sur la route Cheseaux-Yvonand, lundi soir peu avant 2 heures. Souffrant d'une forte commotion cérébrale et de nombreuses blessures, surtout à la face, l'infortuné a été hospitalisé à Yverdon.

JURA BERNOIS

SAIGNELÉGIER

Auto contre train

Lundi à 13 heures, une voiture allemande, pilotée par M. Bruno Grimm, 36 ans, graphiste à Schwenningen, sur le Nekar, accompagné de Mme Gisella Eld, de Schwenningen également, ainsi que de M. Roland Miserez, de la même localité, voulut, malgré les signaux accoustiques et optiques, traverser le passage à niveau non gardé se trouvant dans le milieu du village de Saignelégier, mais il fut violemment happé par le train Saignelégier-Glovelier. La voiture, après avoir fait deux tonneaux, alla se retourner sur le bord de la voie.

Par miracle, ses occupants ne sont que légèrement blessés. Les dégâts se montent à plusieurs centaines de francs pour la voiture. Le train, qui a été endommagé, lui aussi (pour près de 1000 francs) a subi un retard de trois quarts d'heure.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal: René Braichet

FRIBOURG

Une imprudence serait à l'origine de l'incendie de Halten

(c) A propos de l'incendie qui a éclaté au hameau de Halten, en Singine, on confirme que les dégâts causés par le feu et l'eau s'élèvent à près de 200.000 francs. Le bloc d'habitation est encore habitable et les murs du rural ne se sont pas effondrés. Le bétail a pu être entièrement sauvé. En revanche toutes les récoltes, particulièrement abondantes, et une grande partie du chédail sont anéanties.

Les enquêteurs n'ont pas encore pu déterminer les causes axectes de ce sinistre. L'examen du fourrage qui a échappé à la combustion a démontré que la fermentation était normale et la cause de l'incendie ne peut donc lui être attribuée. Il ne semble pas non plus, à première vue bien que cela ne soit pas absolument exclu, que le feu ait pris à la suite d'une défectuosité de l'installation électrique. Il est peu probable également que la malveillance entre en ligne de compte. Il était à peine 20 heures lorsque les habitants de la ferme se sont aperçus que le feu avait éclaté. A ce moment les enfants de la famille Haas jouaient encore devant la grange. Un étranger à la ferme aurait pu très difficilement s'approcher sans être aperçu et surtout entrer dans la grange et en sortir. Sans que la chose soit encore établie, l'hypothèse d'une imprudence ne peut être écartée. Des agents de l'autorité ou d'organes de contrôle ont plus d'une fois signalé que des personnes fumaient la pipe ou une cigarette dans des granges en fourrageant le bétail ou en se livrant à d'autres travaux. Les plus élémentaires précautions sont parfois négligées à l'intérieur ou aux abords des granges avec une effarante inconscience.

Notons enfin que cette ferme avait été en grande partie reconstruite après un incendie survenu le 24 mai 1956.

Encore des menaces

Lundi matin, un employé de l'hôpital de Billens se rendit à la laiterie du village comme d'habitude. Il trouva sur le rebord de la fenêtre extérieure de la fromagerie un billet ainsi libellé :

« Deux fermes brûleront entre le 28 et le 29 septembre au-dessus du village de Billens, à la belle étoile. »

Le papier fut remis à la police qui continue l'enquête.

Billens est situé à quinze minutes d'Hennens où l'on monte toujours la garde chaque nuit.

Dernière minute

Nouvel incendie en Gruyère

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que, vers trois heures ce matin, la ferme de M. Léon Clerc, à Hauteville, au nord de Bulle, en Gruyère, a été la proie des flammes. Elle est située près du café de la Croix-Blanche.

On attribue la cause de cet incendie à la manie de l'incendiaire, et ce serait un nouveau forfait à son actif. L'immeuble comprend une petite habitation et un rural taxés 39,000 fr. Tout a été détruit.

STUDIO
CINÉMA
Ø 5 30 00
Moins de 18 ans non admis
Matinée à 15 h.
Soirée à 20 h. 30
Dernier jour
LES COMMANDOS
passent à l'attaque
avec ETCHIKA CHOUREAU et JAMES GARNER
Un grand film atroce et émouvant

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les enquêteurs iront au Laos

Le Conseil de sécurité, à l'issue d'une longue séance de nuit, a adopté hier matin par dix voix contre une (URSS) le projet de résolution occidental demandant l'envoi au Laos d'une sous-commission d'enquête dont les membres seront l'Argentine, l'Italie, le Japon et la Tunisie.

Précédemment, il avait été décidé à l'unanimité moins la voix de l'URSS que le projet de résolution, ne portant pas sur la question de fond, mais seulement sur la méthode permettant de se prononcer sur celle-ci, ne pourrait se voir opposer un veto.

Le représentant soviétique, M. Sobolev, qui avait récusé le principe du premier vote au nom de la charte, a de nouveau, après le second, élevé une protestation en bonne et due forme, déclarant que la résolution ayant été adoptée dans des conditions anti-statutaires ne saurait lier aucun des pays auxquels elle s'adresse.

Il faut souligner que le Conseil n'a discuté à aucun moment de la demande d'intervention militaire de l'ONU déposée par le gouvernement laotien, et que c'est précisément sur le bien-fondé de cette demande que la sous-commission créée aura à enquêter.

A la sous-commission

NEW-YORK, 8 (Reuter et A.F.P.). — La sous-commission de quatre membres chargée par le Conseil de sécurité des Nations Unies d'enquêter sur la situation au Laos s'est réunie pour la première fois mardi au siège du président du Conseil de sécurité, M. Egidio Ortona.

Les membres du sous-comité espèrent que les enquêteurs qui seront désignés par les gouvernements des pays membres du sous-comité pourront être au Laos dès la fin de cette semaine.

Auparavant ils se réuniront à New-York pour prendre connaissance de tous les documents concernant leur mission.

La pression rebelle se déplace

VIENTIANE, 8 (A.F.P.). — Le ministre de l'information du Laos, M. Sisoukna Champssak, qui avait annoncé lundi que le calme régnait dans tout le pays, a donné mardi lecture de rapports de l'état-major indiquant que 700 montagnards thai dam et 80 rebelles du Pathet lao étaient signalés près du petit poste de Samteu (au sud-est de Sam Neua). Le pression rebelle qui s'exerçait jusqu'ici principalement dans le nord, précisent les rapports de l'état-major, s'est donc déplacée.

Le point de la situation

M. Champassak a fait ensuite le point de la situation selon les rapports de l'état-major :

● Province de Luang Prabang : les rebelles poursuivent leur action de guerillas dans la région de Pa Phay. Ils sont encadrés par des éléments du 2me bataillon pathet. Dans la vallée de Nam Ou, les rebelles intensifient leur action de propagande en distribuant des tracts.

● Province de Phong Saly : plusieurs postes frontière ont été harcelés depuis le premier septembre. Cette action se poursuit contre l'un d'eux, le poste de Muong Khoua, où les rebelles semblent avoir engagé un bataillon.

● Dans les autres provinces, et notament celle de Xienkouang, d'anciens Pathet démobilisés en 1957, demandent la protection de l'armée royale pour ne pas être enrôlés par les rebelles. C'est seulement dans les deux provinces de Sam Neua et de Luang Prabang que quelques anciens Pathet rejoignent les rebelles.

Des armes américaines

VIENTIANE, 8 (Reuter). — Le premier envoi d'armes légères des Etats-Unis adressé au Laos en vertu du programme d'aide d'urgence du gouvernement de Washington, est arrivé mardi à l'aéroport de Vientiane, des bases sises au Japon. Des fonctionnaires de l'ambassade des Etats-Unis ont annoncé que sept avions chargés d'armes arriveraient mercredi et que dorénavant le nombre des cargos aériens qui amèneraient au Laos des armes pourrait être de sept par jour.

La cargaison de mardi consistait en carabines de 30 mm., en pistolet, grenades et appareils de transmission.

M. Debré et l'Algérie

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Concernant l'alliance atlantique, M. Michel Debré s'est félicité de la cordialité des entretiens franco-américains. Il a insisté sur la volonté de la France de maintenir et de consolider la solidarité atlantique. Certains petits Etats de l'OTAN se sont émus, a déclaré en substance le chef du gouvernement, de l'intention prêtée à la France de créer un « directoire à trois » (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis) au sein de l'Organisation atlantique. Cette crainte est sans fondement. La France ne sollicite pas une modification de cet ordre au pacte de l'OTAN. Ce qu'elle souhaite en revanche, et ce qu'elle a obtenu des Etats-Unis, c'est qu'en raison des intérêts planétaires qui sont les siens, elle soit consultée, chaque fois qu'un grand problème international vient à être soulevé. Cette requête a été acceptée, rappelons-le, et le communiqué final des entretiens de Paris et de Rambouillet l'a explicitement souligné.

Les relations avec la Tunisie et le Maroc

Pour ce qui est des rapports entre la France et la Tunisie, d'une part, et la France et le Maroc, d'une autre, M. Michel Debré a fait le bilan des négociations en cours avec Rabat et de celles qui viennent de se terminer à Tunis par la conclusion d'un accord commercial. Selon le premier ministre, les relations avec les deux anciens protectorats de l'Afrique du Nord traversent une période délicate et cela davantage à cause des difficultés créées par le soutien que Tunis et Rabat accordent au F.L.N. qu'en raison des séquelles résultant de la liquidation progressive du statut de protectorat.

Le malaise provoqué par le « plan » de Gaulle

Aujourd'hui un important Conseil des ministres se réunit à l'Elysée. L'Algérie y figure en tête de son ordre du jour et il n'est pas impossible que le général de Gaulle y fasse un exposé d'ensemble — mais qui restera impérativement « top secret » — de son plan sur l'avenir politique de l'Algérie. Un climat de malaise se développe d'ailleurs tant à Alger qu'à Paris à propos de ce fameux plan sur lequel la presse spécule sans la moindre retenue. On notera par exemple une lettre des anciens combattants d'Algérie au général Challe commandant des troupes opérationnelles lui rappelant que les anciens combattants d'Afrique du Nord se considèrent « comme mobilisés en civil pour défendre leur condition de citoyen français » et une motion votée hier par les élus d'Algérie à l'Assemblée nationale disant notamment que le choix que pourraient avoir à faire les Algériens de toute origine n'avait pas sa raison d'être puisque, aussi bien, lors du référendum, les Algériens français et musulmans avaient déjà choisi «démocratiquement et sans ambiguïté de placer leur destin au sein de la France».

Ces deux avertissements sont significatifs. La conclusion qu'on en tire à Paris est qu'il y a urgence de voir le général de Gaulle sortir de son splendide isolement. Et le plus tôt sera le mieux.

M.-G. G.

Pour plaider le dossier algérien

De Gaulle se présentera-t-il devant l'assemblée de l'ONU ?

PARIS, 8. — Selon l'agence « United Press », les observateurs diplomatiques à Paris se demandent si l'effet le plus spectaculaire de la visite du président Eisenhower à Paris ne sera pas l'apparition du général de Gaulle devant l'assemblée générale des Nations Unies ?

La réponse extrêmement cordiale adressée par le général au message du président des Etats-Unis l'invitant à visiter son pays soulève d'actives spéculations à Paris.

Les cercles diplomatiques se demandent quand se situe cette « date la plus rapprochée que possible » dont parle le président de la République française.

Prenant en considération l'extrême importance que revêtent les entretiens Eisenhower-Khrouchtchev, les observateurs pensent que la visite du général de Gaulle pourrait se situer avant la fin de l'année, coïncidant avec la session de l'assemblée générale des Nations Unies à laquelle la France est particulièrement intéressée à cause du problème algérien.

Les nations afro-asiatiques mettent tout en œuvre pour faire condamner l'attitude française en Algérie. Et un plaidoyer du général de Gaulle pourrait éviter la condamnation française, pense-t-on à Paris.

FRANCE

Le dernier film de Vadim interdit

PARIS, 9 (A.F.P.). — Le ministère de l'information a interdit mardi soir et jusqu'à nouvel ordre la projection en salle publique (même sur invitation seulement) du film de Roger Vadim « Les liaisons dangereuses ».

EN FRANCE, l'incendie qui avait éclaté de nouveau mardi matin dans la vallée de la Solle en forêt de Fontainebleau a été circonscrit dans la soirée.

EN ITALIE, le président du Conseil, M. Segni, et le ministre des affaires étrangères, M. Pella, se rendront en Turquie du 15 au 18 septembre. M. Segni ira ensuite au Canada, puis à Washington. Le 6 octobre, MM. Segni et Pella seront à Londres.

Le Stromboli vient d'entrer dans une nouvelle phase d'activité.

EN ALLEMAGNE DE L'OUEST, au congrès de l'Union syndicale, son président, M. Richter, a demandé la liberté pour l'Algérie sous les applaudissements enthousiastes de milliers de délégués et d'invités.

Au Maroc, le Conseil de la Ligue arabe a clos mardi ses travaux et a décidé de se réunir en janvier 1960 au Caire.

AUX ÉTATS-UNIS, les négociations pour un contrat de travail dans les aciéries ont repris mardi pour mettre fin à la grève la plus longue enregistrée dans les annales américaines. Elle entre en effet dans son 56me jour.

Avant les élections anglaises

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Annonçant mardi après-midi la date des élections générales, M. Macmillan a déclaré : « Le parlement, élu en mai 1955, en est à sa cinquième année de législature. Une élection générale doit donc avoir lieu soit cet automne, soit au début de l'année prochaine. Au point de vue des affaires intérieures, il n'y a pas de raison que cette élection ne se tienne pas en automne. Mais la date des élections doit être aussi considérée sous l'angle de la situation internationale. D'importantes négociations internationales nous attendent. Il est clair que le peuple doit avoir l'occasion de décider aussitôt qu'il sera pratiquement possible quelles sont les personnalités qui doivent le représenter dans ces négociations. »

M. Macmillan, l'homme qui « fait des miracles »

A un mois des élections, les conservateurs ne sont pas loin de considérer leur chef, M. Harold Macmillan, comme l'homme qui fait des miracles ; c'est ce sentiment qu'exploitent les caricaturistes en représentant le premier ministre sous les traits de « superman », rebaptisé pour l'occasion « super Mac ». Le miracle, en l'occurrence, tient simplement au fait que lorsque M. Macmillan a pris le pouvoir, la cote des conservateurs était au plus bas, et qu'au moment choisi par lui pour convoquer les électeurs, elle est remontée à un sommet peut-être le plus haut depuis la guerre.

Une lourde succession

Lorsque l'actuel premier ministre succéda à sir Anthony Eden en janvier 1957, le parti conservateur et ses ministres venaient de se déconsidérer aux yeux du pays par l'échec de l'expédition de Port Saïd, sur le plan économique, la récession mondiale menaçait la Grande-Bretagne qui vit de ses exportations d'une crise durable qui pouvait mettre au chômage des centaines de milliers de gens. L'hémorragie de devises consécutive à l'affaire de Suez avait dégarni les réserves d'or et de devises, et la livre était en péril. Pour combattre l'inflation et défendre la monnaie, le gouvernement dut dans les mois qui suivirent porter le taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre au niveau quasi inouï de 7 %. C'est-à-dire resserrer le crédit, et par conséquent immobiliser la production déjà stagnante depuis près de deux ans.

A cette politique forcément impopulaire s'ajoutait, sur le plan colonial, le sanglant problème de Chypre.

Deux démissions

Lord Salisbury, éminence grise du parti, qui avait conseillé à la reine le choix de M. Macmillan, démissionna de son poste de lord président du Conseil en mars 1957. Quelques mois plus tard, en janvier 1958, au moment où la politique économique du gouvernement atteignait le comble de son impopularité, le chancelier de l'Echiquier, M. Peter Thorneycroft, démissionnait à son tour avec fracas, parce que le chef du gouvernement lui avait refusé les dernières mesures de restriction et d'austérité financière qu'il réclamait.

Mais cette politique n'en avait pas moins porté ses fruits. La dévaluation de la livre avait été évitée, l'inflation jugulée et, à partir de juillet, le gouvernement put commencer à desserrer l'étau dans lequel il maintenait l'économie.

Le renouveau

La récession qui battait son plein en Grande-Bretagne avait déjà reculé aux Etats-Unis, et les perspectives économiques mondiales s'amélioraient. Le chômage atteignit les mois suivants plus de six cent mille personnes, mais la baisse des prix des matières premières favorisa l'économie britannique et à la fin de 1958 elle pouvait s'enorgueillir du meilleur bilan de commerce extérieur jamais enregistré à Londres.

En 1959, le gouvernement ouvrit toutes grandes les vannes du crédit, et la vente des biens de consommation, notamment les automobiles et les appareils ménagers, fit un bond en avant. Le chômage a régressé, restant à un niveau plus haut qu'auparavant, autour de quatre cent mille chômeurs, mais dans l'ensemble l'économie de plein emploi a été maintenue.

Au début de l'année, M. Macmillan prit coup sur coup deux initiatives internationales qui rehaussèrent son prestige d'homme d'Etat. En février, il réussit à convoquer à Londres une conférence de toutes les parties intéressées au litige de Chypre, qui accorda l'indépendance à l'île tout en y maintenant les bases britanniques. Le lendemain, le premier ministre partait pour Moscou, où, malgré les critiques de ses alliés, il inaugurait personnellement la politique de détente.

Les travaillistes : « Nous allons vers la victoire »

BLACKPOOL, 8 (Reuter). — Mme Barbara Castle, présidente du parti travailliste, parlant au congrès syndical de Blackpool, a fait les déclarations suivantes à propos de la date du 8 octobre pour les élections générales en Grande-Bretagne : « Nous allons vers la victoire. Nous avons la promesse d'avoir la majorité. Il appartient maintenant à nos ouvriers de faire en sorte que cette promesse se transforme en voix. Le congrès annuel du parti travailliste prévu pour le 4 octobre devient problématique. »

De son côté, le parti libéral a ajourné son congrès.

L'Histoire de la Suisse

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'auteur paraît regretter cet arrêt. Plus que la défaite de Marignan, dit-il, ce sont nos querelles religieuses qui ont contraint la Suisse à adopter la politique de neutralité. Dès lors, nous n'avons plus pu nourrir d'ambition extérieure... Sans doute ! Mais c'est aussi en raison de ce repliement forcé sur nous-mêmes qu'après bien des traverses la « coexistence » entre races, religions et langues différentes a été possible. Notre fédéralisme, finalement, n'est-il pas devenu un exemple pour autrui en même temps que d'une solide efficacité pour notre pays, parce que nous avons suivi le conseil de Nicolas de Flue de ne pas nous mêler aux disputes des grands ?

Lors de la Révolution française, W. Martin note justement que l'ancien régime n'est pas tant mort, chez nous, de vieillissement que d'un excès de résistance ! En d'autres termes, les gouvernements aristocratiques ne surent pas à temps faire la part du feu. Ils furent renversés, sous l'effet de l'invasion extérieure, mais le peuple ne leur voua jamais cette haine féroce qu'on a vu déferler ailleurs. Napoléon nous dota d'une constitution admirable : elle n'avait qu'un défaut, mais majeur, elle était imposée par l'étranger. Aussi la restauration fut-elle acceptée comme un soulagement par le peuple et les cantons. Mais, durant cette période encore, les équipes dirigeantes ne surent pas non plus aller au devant de certaines mesures nécessaires ; elles ne surent pas notamment doter la Suisse d'un pouvoir central assez fort pour contrebalancer les tendances centrifuges. Il fallut 1848 et le compromis qui en est résulté.

×××

Ici, William Martin fait une remarque qui, à la lumière de ce que nous avons connu les trentes dernières années, apparaît assez contestable, contrairement à tant d'autres dont fourmille son livre. Il estime que la constitution de 1848 n'a pas fait la part assez large au parlement, lequel à son sens n'exerce pas une influence suffisamment grande sur les décisions gouvernementales ou administratives. S'il avait vécu et pu voir que ce sont précisément les excès parlementaires qui ont discrédité, à notre époque, les démocraties de l'étranger, il aurait sans doute revisé en l'occurrence son jugement et constaté que l'équilibre réalisé par les constituants de 1848, nous a préservé de graves errements. Au demeurant, le danger actuellement est ailleurs : il paraît résider surtout dans l'emprise de plus en plus grande de l'économique sur le politique et dans le fait que les cantons s'affaiblissent, compromettant l'harmonie des forces de la Confédération. Mais cela est une autre histoire : celle des années présentes et des années à venir !

René BRAICHET.

En Italie, alors qu'ils avaient déjà détroussé onze automobilistes

Des bandits tuent un carabinier

Des centaines de policiers à la recherche des malfaiteurs

PALERME, 8 (A.F.P.) — Des centaines de carabiniers et de policiers guidés par un hélicoptère fouillent actuellement les environs de Corleone pour retrouver des bandits qui ont assassiné hier matin un carabinier, après avoir organisé une embuscade afin de dévaliser les automobilistes circulant sur la route conduisant à cette ville.

Onze voitures avaient déjà été arrêtées et leurs occupants détroussés, lorsque survint une automobile conduite par un carabinier. Les bandits armés de fusils et de revolvers donnèrent l'ordre au conducteur de se coucher sur la route et de leur remettre son argent, mais le carabinier sortit son revolver et tira sur ses agresseurs. Ceux-ci ripostèrent tuant le militaire.

UN BANDIT TUÉ

Au cours des battues organisées depuis hier matin, un cadavre a été retrouvé et on devait l'identifier comme étant celui d'un des bandits mortellement atteint par le carabinier.

D'autre part 15 personnes soupçonnées d'avoir aidé les malfaiteurs à organiser leur embuscade ont jusqu'à présent été arrêtées.

ALLEMAGNE DE L'OUEST

Nouvelle déclaration « intempestive » du bourgmestre de Berlin-Ouest

BERLIN, 8. — « Mieux vaut pas d'accord du tout sur Berlin qu'un mauvais accord », a affirmé mardi le bourgmestre de Berlin-Ouest, M. Willy Brandt, faisant le point de la situation berlinoise après la conférence de Genève, M. Willy Brandt a déclaré devant le parlement de Berlin-Ouest : « Toute tentative de détacher la question de Berlin de l'ensemble du problème allemand, et de vouloir la résoudre isolement est vouée à l'échec ».

Le bourgmestre de Berlin-Ouest a finalement soumis au parlement une résolution en quatre points affirmant notamment :

● L'intégration juridique, financière et économique de Berlin-Ouest, partie de l'Allemagne libre, dans la République fédérale ne saurait être remise en question.

● Berlin-Ouest garde le droit de décider librement de ses propres problèmes.

● La responsabilité des quatre puissances pour l'Allemagne reste incontestable.

● La liberté d'accès à Berlin ne saurait être restreinte.

Cette déclaration a été accueillie, dans les milieux parlementaires, avec une certaine réserve.

ARCADES
CINÉMA
Ø 5 78 78
16 ans admis
Matinée à 15 h.
Soirée à 20 h. 30
Dernier jour
Un film étourdissant et dynamique
Les plus belles aventures dans la plus belle des îles !
Vacances à Ischia
avec Vittorio de Sica - Miriam Bru

AVIS TARDIFS

Ville de Neuchâtel

Vaccinations officielles
dans les locaux du faubourg du Lac No 3, 1er étage
Vaccinations antidiphtériques
Jeudi 10 septembre 1959
de 13 h. 30 à 15 h. 30
Vaccinations antivarioliques
Jeudi 17 septembre 1959
de 13 h. 30 à 15 h. 30
DIRECTION DE LA POLICE.

Touring-Club Suisse
Section neuchâteloise
Samedi 12 septembre 1959
Rallye touristique et Gymkana
S'inscrire à l'Office du T.C.S., Neuchâtel Promenade-Noire 1, tél. 5 10 70

Tennis-club du Mail
Les cours juniors dirigés par le professeur J.-P. Blondel reprennent cet après-midi

9 septembre

Aujourd'hui

SOLEIL Lever 05.54 Coucher 18.52

LUNE Lever 13.13 Coucher 22.54

AU JOUR LE JOUR

Egouts

Le Conseil général de Neuchâtel a parlé d'égouts, avant-hier soir. Ce n'est pas un sujet passionnant, évidemment, mais il doit préoccuper toute édilité digne de ce nom. Représentez-vous une ville sans égouts ? Les contribuables seraient les premiers à les réclamer.

Or donc, notre législatif devait se prononcer sur un projet de règlement communal pour l'établissement et l'entretien des égouts. Au cours de la discussion, un de nos édiles donna une justification probante des règlements, qu'on n'aime pas beaucoup et qui sont souvent si nécessaires.

Un conseiller était chicané par une disposition prévoyant que « le raccord d'un égout particulier au collecteur public sera exécuté par les travaux publics ». Les entrepreneurs pourront-ils toujours disposer d'une équipe des travaux publics pour ce travail qui ne souffre aucun délai ? Au lieu d'exécution, ne conviendrait-il pas plutôt de parler de contrôle ?

Le directeur des travaux publics demanda le maintien du texte, déclarant qu'il y aurait contrôle quand il s'agit d'entreprises connues, mais exécution pour les autres. En effet, on a constaté que des raccords avaient été mal faits et même, dans certains cas, qu'il n'y avait pas de tuyau du tout !

Voilà pourquoi il y a des règlements.

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Consommé froid
Choux-fleurs au jambon
Pommes frites
Meringues glacées

... et la manière de le préparer

Choux-fleurs au jambon. — Détacher les fleurs du tronc et les cuire à l'eau salée. Bien égoutter puis remplir un plat allant au four de couches de légumes et de jambon cuit finement haché. Verser sur le tout une sauce préparée avec 2 œufs, 1 tasse de lait, du poivre, du sel et du fromage râpé, parsemer de flocons de beurre et faire gratiner au four.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 28. Richard, Ariane-Marylin, fille d'Eric-Serge, chef cuisinier à Gampelen, et d'Elise-Sophie, née Schreiber ; Bonga, Edith, fille de Benno-Ibo, ingénieur à Boudry, et de Marie-Louisa, née Schmidig ; Philippin, François-Bernard-Edouard, fils de Frédéric-François, ouvrier communal à Neuchâtel, et d'Eliette-Daisy, née Vuille ; Cavadini, Cédric-Bernard, fils de Bernard-Roland, mécanicien à Peseux, et de Monique-Odette, née Perret. 29. Barthollet, Philippe-Léon-Jean, fils de Léon-Auguste, employé de bureau à Neuchâtel, et d'Yvette-Bluette-Adèle, née Bélet. 31. Tedeschi, Christian-Bernard, fils de Blaise-Daniel, gypseur-peintre à Saint-Blaise, et de Paulette-Marie, née Gerber.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 8 septembre. Température : moyenne : 15,9 ; min. : 10,3 ; max. : 21,7. Baromètre : moyenne : 724,1. Vent dominant : direction : est ; force : faible. Etat du ciel : clair à légèrement nuageux.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

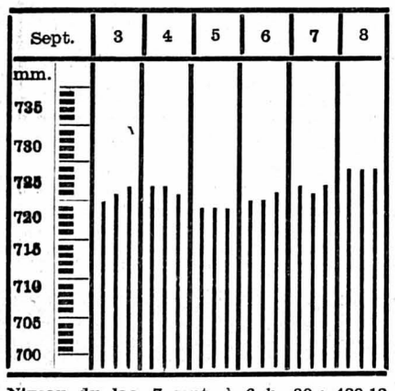

Niveau du lac, 7 sept. à 6 h. 30 : 429.12
Niveau du lac, 8 sept. à 6 h. 30 : 429,11
Température de l'eau 19°

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : ciel clair à peu nuageux. Sur le Plateau quelques bancs de brouillard pendant la matinée. En plaine température s'élevant à 22 degrés durant l'après-midi. Vent faible, soufflant généralement du secteur nord-est à sud-est.

Sud des Alpes et Engadine : ciel variable, mais en général beau temps. En plaine, températures comprises entre 20 et 24 degrés durant l'après-midi. Faible vent d'est.

Naissances

Monsieur et Madame Maurice JEANRENAUD ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Maurice-Sven-Frédéric

Genève, le 8 septembre

Boulevard de la Tour 10, Genève
Clinique Vert-Pré, Conches, Genève

Monsieur et Madame Jean-François AUBERT, Anne-Catherine et Jean-Jacques, ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Nicole-Geneviève

8 septembre 1959

Clinique du Crêt, Neuchâtel — 15, avenue Soguel, Corcelles

CHRONIQUE RÉGIONALE

ENFIN DES VENDANGES DONT ON SE RÉJOUIT

Cette année, le vin sera excellent

Et la récolte, riche de promesses, récompensera de manière bien méritée les efforts de nos vignerons

A quelques semaines des vendanges, seuls les échalas semblent se plaindre dans le vignoble neuchâtelois : ils n'ont en effet plus l'habitude de supporter de telles charges ! Les nombreuses grappes cherchent toutes à être plus belles les unes que les autres et elles tendent leurs grains gonflés au soleil pour un dernier fond de teint doré.

Ah ! qu'il fait bon flâner dans les vignes et dans les villages ! Les vignerons, eux non plus n'avaient plus l'habitude de préparer gerles et pressoirs en chantant et en riant, mais ils ont bien vite rappris. Les vendanges 1959 seront de nouveau de vraies vendanges.

Six millions de litres de vin pour les caves vides

La récolte de cette année sera normale pour la quantité. Si le raisin est abondant, il faut tenir compte du fait que de nombreux ceps furent arrachés après le gel de 1956; les nouveaux plants ne commenceront à devenir rentables que l'an prochain ou le suivant. D'autre part, la grêle du 11 août a causé quelques dégâts dans certaines régions. On peut prévoir une récolte de trois gerles l'ouvrier comme moyenne pour le canton, ce qui donnerait 5 ½ millions de litres pour le vin blanc et 300,000 litres pour le rouge.

Ces six millions de litres environ trouveront facilement place dans les caves vides, hélas ! depuis trop longtemps ; la situation de l'encavage est donc des plus saines.

La qualité y sera : on parle même de « l'année du siècle » !

Moyenne pour la quantité, cette récolte promet d'être splendide en ce qui concerne la qualité. Les sondages effectués notamment par la Station d'essais viticoles de l'Etat sont des plus réjouissants. Le temps chaud de ces derniers mois a été favorable à la vigne, la maturation est avancée d'une semaine comparativement à l'année dernière. Pour que tout soit parfait, il faudrait une nuit de pluie suivie d'un matin un peu frais. Le sec se fait sentir un peu partout et les grains risquent de se ratatiner un peu. Un ou deux millimètres de différence dans le diamètre de chaque grain et ce sont alors des milliers de litres en moins à la récolte. Si donc la pluie se met à tomber un de ces soirs, bénissez-la, nos vignerons la demandent et ils la méritent. Mais point trop n'en faut... sinon les champignons et les maladies prendront place dans les vignes avant les vendangeuses et les brandards !

Du raisin pour la Fête des vendanges

Quand les vendanges commenceront-elles ? Là aussi, le temps décidera. On prévoit toutefois que le raisin rouge sera récolté à la fin de ce mois, le blanc au début d'octobre. La grande fête neuchâteloise couronnera ainsi pleinement le travail de nos vignerons et ceux-ci pourront y participer heureux et détendus. Si 1959 avait, elle aussi, été une mauvaise année, il ne fait aucun doute que bien des vignes auraient été défrichées, leurs propriétaires ne pouvant vivre d'air pur éternellement.

L'accord de stabilisation des prix établi pour la Suisse romande entre les producteurs, les encaveurs et les négociants assurera une vente normale et la chute des prix qui résultera de la bonne récolte ne sera, grâce à cet accord, pas celle que le vigneron pouvait craindre.

Du raisin, encore du raisin, partout du raisin. Pour une fois, le vendangeur ne devra pas parcourir toute sa vigne pour remplir un panier de fruits de table. Le raisin 1959 sera aussi bon à manger qu'à... boire !

Puisque l'on parle boisson, savez-vous combien le Suisse boit de vin par jour ? On nous l'a appris hier : un décilitre ! En moyenne bien entendu et certains buvant largement la ration des autres... La Suisse produit généralement 100 millions de litres de vin, elle en importe 100 millions et la consommation est de 170 millions. Il serait si simple, pour l'écoulement de nos produits, d'importer un peu moins de liquide étranger. Mais là, si c'est l'avis de nos vignerons, ce n'est pas celui de Berne.

Les bonnes années sont impaires

Il y a des récoltes qui font date dans les annales du vignoble neuchâtelois et leur millésime est toujours impair. En effet, les grands vins portent comme année de naissance : 1921, 1929, 1945, 1947, 1949. Bienvenue et bonne santé donc au futur 1959 !

RWS.

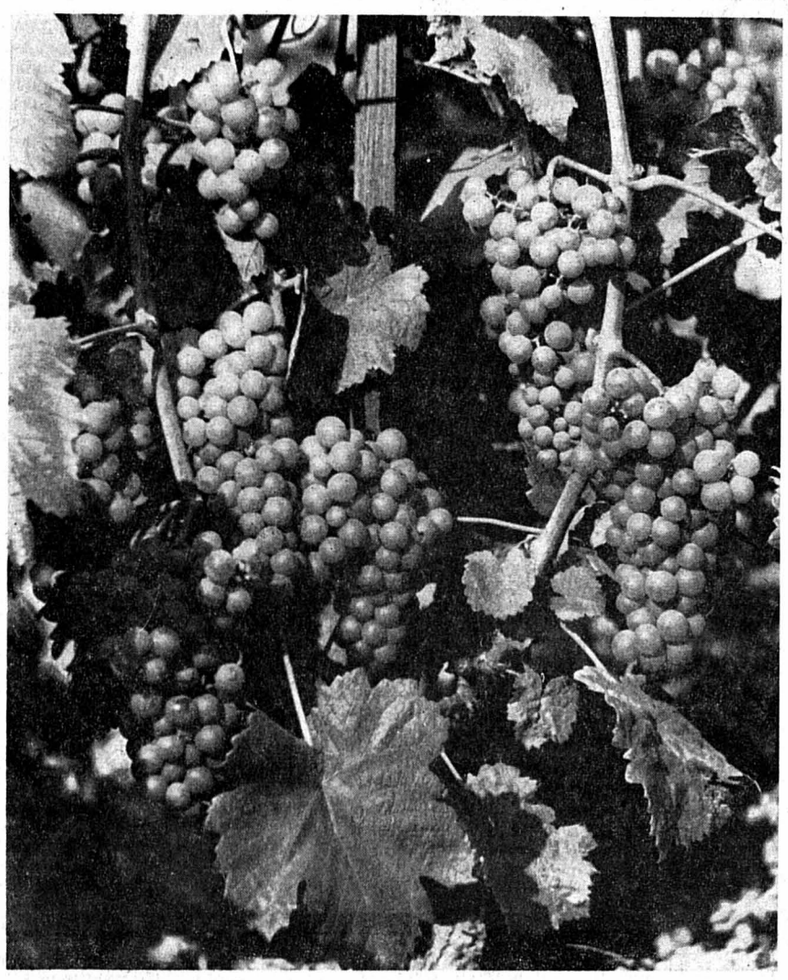

Les échalas semblent se plaindre : ils n'ont plus l'habitude de supporter de telles charges...

(Press Photo Actualité)

Pour la revalorisation du Jeûne fédéral

Après la Grèce, la Sardaigne

Le mouvement qui s'est créé dans notre canton pour redonner son sens au Jeûne fédéral en est à sa troisième campagne. Les deux premières avaient eu pour objectifs en 1957 la reconstruction du village de Livaderon, en Grèce, et en 1958 la construction d'un hôpital à Néochori, en Grèce également. Par ses dons, le peuple neuchâtelois avait voulu montrer qu'à l'occasion du Jeûne il était facile de faire un petit sacrifice en faveur de populations qui ne jouissent pas de nos privilèges helvétiques.

L'objectif de 1959 sera la Sardaigne, plus précisément la construction, pour deux petits et misérables villages de la province de Cagliari, d'une maison destinée à devenir un centre sanitaire et social. Pourquoi un nouvel appel à la population neuchâteloise ? Pourquoi la Sardaigne ?

A ces questions ont répondu hier après-midi, au cours d'une conférence de presse, M. J.-S. Javet, vice-président du comité de « Notre Jeûne fédéral », remplaçant M. Charly Guyot, président, actuellement à l'étranger, et Mlle C. Balmelli, déléguée pour l'Italie de l'Aide suisse à l'étranger.

M. Javet a rappelé les origines du mouvement, dont l'initiative a été prise par les trois Eglises reconnues du canton, et qui aujourd'hui a un statut autonome et a obtenu la collaboration de l'Etat, des communes et de la population neuchâteloise. La campagne de cette année vient d'être lancée. On trouvera l'appel du comité dans nos boîtes aux lettres. Les Eglises consacreront leurs collectes du Jeûne à l'entreprise. Le Grand Conseil, rappelons-le, a voté un don de 20,000 fr. Dans les écoles, les maîtres donneront aux enfants une leçon sur la Sardaigne, des conférences seront organisées dans nos villes et dans nos villages. La radio prendra part à la campagne.

Les réalisations de Livaderon et de Néochori, dont l'agent d'exécution fut l'Aide suisse à l'étranger, ont rencontré l'accueil reconnaissant de gens sensibles à un geste de solidarité. Il en sera de même en Sardaigne, comme l'a montrée Mlle Balmelli, qui a souligné que l'île était sortie récemment de son long isolement, qu'elle commençait à prendre conscience de la nécessité de s'adapter aux techniques modernes, notamment dans l'agriculture qui la fait vivre et dans son industrie naissante. Mais les grandes agglomérations sont les premières servies. Les petits villages de paysans et de bergers, dont le lot présent est encore l'analphabétisme et la sous-alimentation, ont besoin qu'on les aide, le gouvernement de Rome et celui de la province ne pouvant intervenir partout à la fois et les communes étant trop pauvres.

L'aide du peuple neuchâtelois permettra de construire pour les petits villages de Soddi et de Zuri (700 habitants) un centre social et scolaire, comprenant une salle d'école pour les petits, un logement pour l'institutrice, une salle d'infirmerie et un local de réunion pour les adultes. L'Association nationale italienne pour le développement du Midi dirigera, avec ses techniciens, la construction du bâtiment et assurera la gestion du centre jusqu'à ce que la commune, dont font partie Soddi et Zuri, puisse reprendre l'institution. Nos dons seront donc bien employés. En effet, ils serviront à créer des conditions permettant à une communauté de s'aider elle-même. Ces paysans, heureux de voir qu'on s'intéresse à eux, abandonneront leur état de résignation fataliste.

En observant le Jeûne fédéral, le 20 septembre prochain, comme le comité d'action nous y invite, nous donnerons aux gens de Soddi et de Zuri l'espérance qui assure à l'homme sa dignité.

D. Bo.

Les chefs des départements militaires cantonaux tiennent conférence en pays neuchâtelois

Dans la cour du château de Neuchâtel, M. Chaudet félicite le caporal-trompette après une marche jouée par la fanfare de l'école de recrues de Lausanne, actuellement stationnée à Colombier. A l'extrême-gauche, on reconnaît le conseiller d'Etat Jean-Louis Barrelet.

(Press Photo Actualité)

Notre canton accueille hier et aujourd'hui la conférence des chefs des départements militaires cantonaux de toute la Suisse. Mardi, en fin d'après-midi, nos hôtes ont siégé dans la salle du Grand Conseil, en présence du conseiller fédéral Paul Chaudet, chef du département militaire fédéral, des colonels commandants de corps Annasohn, chef de l'état-major général, et Frick, chef de l'instruction, et du colonel Kaech, chef de l'administration militaire fédérale. Le soir, un dîner offert par le Conseil d'Etat se déroula au château de Boudry, avec une partie récréative animée par la Chanson neuchâteloise, le dessinateur fantaisiste Alex Billeter et la bandelle de la fanfare de Boudry.

Aujourdhui, les conseillers d'Etat feront une excursion dans le Jura neuchâtelois, avec halte à la Grande-Joux et réception par la ville de Neuchâtel, déjeuner au Saut-du-Doubs et retour par le Locle et la Chaux-de-Fonds.

Marché du travail

La chancellerie d'Etat nous communique :

La situation du marché du travail et l'état du chômage se présentaient comme suit à fin août 1959 : demandes d'emplois 297 (350) ; places vacantes 161 (145) ; placements 75 (67).

Chômeurs complets 166 (135) ; chômeurs partiels 1080 (1195).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

La commémoration du 12 septembre 1814

La chancellerie d'Etat nous communique :

Le Conseil d'Etat a pris la décision de faire pavoiser dorénavant les édifices publics le 12 septembre, jour anniversaire de l'entrée du canton de Neuchâtel dans la Confédération.

Les communes ont été invitées à s'associer à cette manifestation de caractère patriotique.

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 8 septembre 1959, le Conseil d'Etat a nommé Mlle **Anne Badoux** aux fonctions d'assistante bibliothécaire à l'Université de Neuchâtel et a admis au rôle officiel du barreau M. **Jean-David Roulet**, licencié en droit, domicilié à Cortaillod.

LA VILLE

Tribunal de police I

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier, sous la présidence de M. Bertrand Houriet, assisté de M. Yves Grau qui remplissait les fonctions de greffier.

H. T., ressortissant italien, est prévenu de vol au préjudice d'un de ses camarades. Il fait défaut à l'audience. Le juge prononce contre lui les réquisitions du ministère public, soit deux mois d'emprisonnement et trois ans d'expulsion. Les frais qui s'élèvent à 102 fr. sont en outre mis à la charge du prévenu.

A. T. est condamné par défaut pour infraction à la loi sur les poursuites à six jours d'arrêts et 20 fr. de frais.

A. N. et F. N. sont prévenus de lacération d'affiches privées. Le juge les condamne par défaut chacun à 10 fr. d'amende et 10 fr. de frais.

M. E. est prévenue d'escroquerie. Aucune preuve de l'intention de ne pas payer n'ayant pu être rapportée, le juge libère M. E. et met les frais à la charge de l'Etat.

A. M. est prévenu d'escroquerie et de violation d'obligation d'entretien. Le prévenu s'engageant à payer la pension due et à rembourser l'arriéré, la plaignante accepte de retirer sa plainte. Quant à l'escroquerie reprochée à M., elle consiste à avoir acheté des habits à crédit, alors qu'il n'avait pas l'intention de les payer. Là encore, la preuve de l'intention ne peut être rapportée, aucun indice ne permet d'affirmer que A. M. n'ait pas eu l'intention de payer au moment où il a acquis la marchandise. Le juge le libère donc, faute de preuve et met les frais à la charge de l'Etat.

Avec l'Institut de droit international

Mardi à 11 h. 30, les membres de l'Institut de droit international ont été reçus à la Bibliothèque de la ville où Mlle Claire Rosselet et M. Eric Berthoud leur ont présenté des manuscrits de Jean-Jacques Rousseau et de Vattel. Un apéritif leur fut ensuite offert.

L'après-midi, les juristes reprirent leurs travaux tandis que leurs femmes visitaient le Musée d'ethnographie et l'exposition « A quoi jouent les enfants du monde ». Un thé leur fut servi.

Le soir, a eu lieu, à l'hôtel DuPeyrou, le repas offert par le Conseil d'Etat. Celui-ci était représenté par MM. André Sandoz et Gaston Clottu ainsi que par M. Porchat, chancelier. M. Paul Rognon représentait la ville de Neuchâtel et M. René Dupuis, l'Aden. M. André Sandoz prononça une allocution d'une haute élévation de pensée et M. Batiffol, membre de l'Institut de France, doyen de la faculté de droit de Paris, lui répondit en termes éloquents et spirituels, célébrant l'amitié franco-suisse, parlant du charme de Neuchâtel et faisant l'éloge de notre université, représentée par M. Thévenaz.

Doctorat

L'Université nous communique :

Le grade de docteur ès sciences a été décerné à M. Alec Baer, de Saint-Blaise. Sujet de la thèse : « L'extrémité occidentale du massif de l'Aar ».

Contre un refuge

Hier soir à 23 h. 35, une voiture circulant à l'avenue du 1er-Mars, en direction de Saint-Blaise, a heurté le refuge situé à la hauteur du monument de la République. L'auto a subi des dégâts, mais il n'y a pas eu de blessé.

SERRIÈRES

De la chance !

(c) Un habitant de Serrières naviguant à l'intérieur du port a laissé tomber ses lunettes de valeur dans l'eau. Ne pouvant les retrouver, il fit appel à la Société de recherches sous-marines qui lui délégua deux de ses membres. Après quelques essais et malgré la quantité d'herbes aquatiques, un des plongeurs put remettre les lunettes à son propriétaire.

VAL-DE-RUZ

LES HAUTS-GENEVEYS

Début d'incendie

(c) Lundi soir, peu après la fermeture du restaurant de l'hôtel du Jura, le tenancier, M. Kohler, attiré par une odeur suspecte, constata qu'un énorme brasier s'était allumé dans le local de chaufferie. L'alarme fut immédiatement donnée au village. En attendant l'arrivée des pompiers, M. Kohler et quelques personnes versèrent des seaux d'eau sur le foyer. Les secours intervinrent rapidement et ce début d'incendie fut éteint en peu de temps. Heureusement car le sinistre gagnait rapidement du terrain. Il semble que cet incendie a été provoqué par un consommateur qui, en allant aux W.-C, se trompa de porte et jeta sa cigarette sur un tas de papier. Les dégâts sont évalués à plus de 1000 fr.

Les GENEVEYS-sur-COFFRANE

Un sportif blessé

(c) Un joueur de notre club de football a eu un accident au cours d'une partie disputée dimanche. Voulant éviter un adversaire, le jeune S. Kramer tomba si malencontreusement sur un bras, qu'il dut être transporté à l'hôpital pour y être radiographié.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Triste retour au pays

(c) Le corps de M. Dino Villani — victime du tragique accident que l'on sait au passage à niveau de la fabrique d'ébauches — sera inhumé à San Marcello (Pistoiese), près de Florence où réside la famille du défunt. Le convoi funèbre est parti mardi soir de Couvet.

Mesdemoiselles Rose et Blanche Jacot, aux Prises de Gorgier ;
Monsieur et Madame Jean Jacot et leurs enfants, aux Prises de Gorgier ;
Monsieur et Madame Henri Jacot-Guyat, à Concise ;
Madame et Monsieur Marcel Porretto et leurs enfants, à Marseille ;
Madame et Monsieur Willy Sahli, leurs enfants et petit-fils, aux Hauts Geneveys ;
Madame et Monsieur Willy Nussbaum et leurs enfants, à Pouillerel ;
Madame et Monsieur Jean Porret-Jacot, à Montalchez ;
Monsieur et Madame Ali Jacot et leurs enfants, à Colombier ;
Madame et Monsieur Paul Bandelier et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur Auguste Jacot, à Gorgier ;
Madame et Monsieur Charles Nussbaum et leur fils, à la Chaux-de-Fonds,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin d'annoncer le départ de leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur

Frédéric JACOT-GUINCHARD

que Dieu a repris à Lui dans sa 87me année.

Les Prises de Gorgier, le 7 septembre 1959.

Car Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

Jean 3 : 16.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin jeudi 10 septembre, à 13 h. 30.

Départ du domicile mortuaire à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 45.

Madame Emilie Chautems-Risold, à Môtier-Vully ;
Mademoiselle Sophie Chautems, à Môtier-Vully ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis Chautems-Amiet ;
Madame et Monsieur Jules Perrottet-Risold, à Praz-Vully ;
les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur cher époux, frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur

Jules CHAUTEMS-RISOLD

que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 82me année, le lundi 7 septembre 1959.

Je sais que mon Rédempteur est vivant. Job 19 : 25.

L'ensevelissement aura lieu à Môtier-Vully, jeudi 10 septembre, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 30.

Repose en paix, chère maman.

Monsieur Paul Dubois et ses filles Marianne et Nelly, à Corcelles et Zurich ;
Madame et Monsieur Robert Burkhalter-Imhof et leur fils Jean-François, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Fritz Imhof et leurs enfants Freddy, Jean-Alfred et Anne-Marie, à Montmollin ;
Monsieur et Madame Alfred Imhof, à Neuchâtel,
ainsi que les familles parentes et alliées
ont le grand chagrin d'annoncer le décès de leur chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente

Madame Paul DUBOIS

née Jeanne IMHOF

que Dieu a reprise à Lui après une longue maladie et de grandes souffrances, supportées avec courage, dans sa 52me année.

Corcelles, le 7 septembre 1959.
(Grand-Rue 36)

L'épreuve est terminée. Du triste mal, elle ne souffrira plus, et maintenant, sa destinée est de régner avec Jésus.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 9 septembre 1959, à 16 heures, au crématoire de Beauregard.

Culte pour la famille à 15 h. 30, au domicile mortuaire.

On ne touchera pas
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

J'avais mis en l'Eternel mon espérance
Il s'est incliné vers moi
Il a écouté mes cris
Ps. 40 : 2.

Madame Ariste Calame, au Locle ;
les familles Calame, Baillod, Degoumois et Toggwiler,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Adèle L'ETONDAL

leur bien-aimée cousine, enlevée à leur tendre affection le 8 septembre 1959, à l'âge de 90 ans, après une longue et pénible maladie courageusement supportée.

L'incinération et le culte auront lieu au crématoire de Neuchâtel, jeudi 10 septembre 1959, à 14 heures.

Domicile mortuaire : Neuchâtel, hôpital Pourtalès.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société de laiterie de Cornaux et environs a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame Berthe GAFNER

épouse de M. Jules Gafner.

IN MEMORIAM

Monsieur Jean PELLATON

9 septembre 1958 - 9 septembre 1959

Cher époux et papa chéri, une année déjà que tu nous a quittés, ton souvenir reste à jamais dans nos cœurs.

Ton épouse et tes enfants.